



Société anonyme au capital de 14.965.964,28 €

Siège Social : 9/11, rue Montalivet – 75008 PARIS  
RCS PARIS B 422 950 865

Document de Référence

Exercice 2008

AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

**AMF**

En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent document de référence le 11 juin 2009 sous la référence R.09-055. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du Code Monétaire et Financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié "*si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes*". Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>7</b>
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
1.2	DECLARATION DU RESPONSABLE	7
<b>2.</b>	<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>7</b>
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	7
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	8
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>8</b>
3.1	DONNEES PROVENANT DES COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES	8
3.2	DONNEES PROVENANT DES BILANS CONSOLIDES	8
3.3	BESOINS EN FONDS DE ROULEMENTS CONSOLIDES	9
3.4	SYNTHESE DES TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	9
<b>4.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>9</b>
4.1	RISQUES LIES A L'ACTIVITE ET AUX CLIENTS	9
4.2	RISQUES LIES AU PERSONNEL ET AUX DIRIGEANTS	10
4.3	RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE CROISSANCE EXTERNE	10
4.4	RISQUES JURIDIQUES	10
4.5	RISQUE CONCURRENTIEL	10
4.6	RISQUE DE CHANGE	10
4.7	RISQUE SUR ACTIONS	10
4.8	RISQUE DE TAUX	10
4.9	RISQUE DE LIQUIDITE	10
4.10	POLITIQUE DE PROVISIONNEMENT	11
4.11	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	12
4.12	RISQUE LIE AU HORS BILAN	12
4.13	POLITIQUE D'ASSURANCES	13
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	<b>14</b>
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	14
5.1.1	DENOMINATION SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE L'EMETTEUR	14
5.1.2	LIEU ET NUMERO DE L'ENREGISTREMENT DE L'EMETTEUR	14
5.1.3	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE VIE DE L'EMETTEUR	14
5.1.4	SIEGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE DE L'EMETTEUR, LEGISLATION REGISSANT SES ACTIVITES, PAYS D'ORIGINE, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE DE SON SIEGE STATUTAIRE	15
5.1.5	EVENEMENTS IMPORTANTS DANS LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'EMETTEUR	15
5.2	INVESTISSEMENTS	16
5.2.1	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES	16
5.2.2	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS	17
5.2.3	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS QUE COMPTE REALISER LE GROUPE	17

<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITES</b>	<b>17</b>
6.1	PRINCIPALES ACTIVITES	17
6.1.1	MISSION ET POSITIONNEMENT	17
6.1.2	LE MARCHÉ ET L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	17
6.1.3	UNE OFFRE ADAPTEE A L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ	18
6.1.4	ATOUS CONCURRENTIELS	19
6.1.5	LA REPARTITION DE LA CLIENTELE D'AKKA TECHNOLOGIES	20
6.1.6	UN GROUPE BIEN IMPLANTE EN FRANCE ET TOURNE VERS L'INTERNATIONAL	20
6.1.7	CERTIFICATIONS ET HABILITATIONS	21
6.2	PRINCIPAUX MARCHES	21
6.2.1	LES SECTEURS D'INTERVENTION D'AKKA TECHNOLOGIES	21
6.2.2	TYPOLOGIES DES CONTRATS	22
6.2.3	STRATEGIE	22
6.3	EVENEMENTS EXCEPTIONNELS	23
6.4	DEGRE DE DEPENDANCE AUX BREVETS, LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX, OU FINANCIERS OU DE NOUVEAUX PROCÉDES DE FABRICATION	24
6.5	POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL	24
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>25</b>
7.1	DESCRIPTION DU GROUPE	25
7.1.1	ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31 DECEMBRE 2008	25
7.1.2	ORGANISATION DU GROUPE	26
7.1.3	STRUCTURE DE DIRECTION	26
7.1.4	PRESENTATION RESUMEE DU COMITE DE DIRECTION	26
7.2	LISTE DES FILIALES IMPORTANTES	28
<b>8.</b>	<b>PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</b>	<b>28</b>
8.1	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIEES ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS	28
8.2	QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION, FAITE PAR L'EMETTEUR, DE SES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28
<b>9.</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</b>	<b>28</b>
9.1	SITUATION FINANCIERE – RAPPORT DE GESTION	28
9.1.1	PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE	28
9.1.2	PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	36
9.2	RESULTAT OPERATIONNEL	46
9.2.1	FACTEURS IMPORTANTS INFLUANT SENSIBLEMENT SUR LE REVENU D'EXPLOITATION	46
9.2.2	CHANGEMENTS IMPORTANTS DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	46
9.2.3	STRATEGIE OU FACTEURS DE NATURE GOUVERNEMENTALE, ECONOMIQUE, BUDGETAIRE, MONETAIRE OU POLITIQUE AYANT INFLUE SENSIBLEMENT OU POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT, DE MANIERE DIRECTE OU INDIRECTE, SUR LES OPERATIONS DE L'EMETTEUR	46
9.2.4	ATTEINTE DES OBJECTIFS 2008	46
9.3	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX	46
9.3.1	TABLEAU DE SYNTHESE DES REMUNERATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUEES A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	47
9.3.2	TABLEAU RECAPITULATIF DES REMUNERATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	48
9.3.3	JETONS DE PRESENCE	48

9.3.4	OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHATS D'ACTIONS ATTRIBUEES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	48
9.3.5	OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHATS D'ACTIONS LEVEES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	49
9.3.6	OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS OU D'ACHAT D'ACTION CONSENTIES AUX 10 PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	49
9.3.7	ACTIONS ATTRIBUEES A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	50
9.3.8	ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	50
9.3.9	AUTRES INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX	50
<b>10</b>	<b>TRESORERIE ET CAPITAUX</b>	<b>51</b>
10.1	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES	51
10.2	SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE	51
10.3	INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE	53
	10.3.1 POLITIQUE DE FINANCEMENT	52
	10.3.2 SYNTHESE DES EMPRUNTS	53
10.4	INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX OU POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT, DE MANIERE DIRECTE OU INDIRECTE, SUR LES OPERATIONS DU GROUPE	53
10.5	INFORMATIONS CONCERNANT LES SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR REALISER LES INVESTISSEMENTS PREVUS	53
<b>11</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>53</b>
<b>12</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	<b>53</b>
12.1	PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTE LA PRODUCTION DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE	53
12.2	ENGAGEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES DU GROUPE	54
12.3	PUBLICATIONS INTERVENUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	54
<b>13</b>	<b>PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</b>	<b>56</b>
<b>14</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	<b>56</b>
14.1	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	56
14.2	CONFLIT D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	57
<b>15</b>	<b>REMUNERATION ET AVANTAGES</b>	<b>58</b>
15.1	MONTANT DE LA REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	58
15.2	MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNEES OU CONSTATEES AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSION, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES	58
<b>16</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>59</b>
16.1	DATE D'EXPIRATION DES MANDATS ACTUELS	59
16.2	CONTRAT DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION	59
16.3	INFORMATIONS SUR LE COMITE D'AUDIT ET LE COMITE DES REMUNERATIONS	59
16.4	CONFORMITE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR	59
16.5	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET SUR LE CONTROLE INTERNE	60
16.6	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE	68

<b>17</b>	<b>SALARIES</b>	<b>70</b>
17.1	NOMBRE DE SALARIES	70
17.1.1	EVOLUTION DES EFFECTIFS	70
17.1.2	CULTURE D'ENTREPRISE ET SENTIMENT D'APPARTENANCE	70
17.1.3	POLITIQUE DE RECRUTEMENT	70
17.1.4	ACTIONS DE COMMUNICATION	71
17.1.5	POLITIQUE DE FORMATION	71
17.2	PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	71
17.3	ACCORDS PREVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DU GROUPE	72
17.3.1	ACTIONS GRATUITES	72
17.3.2	FCPE ET PEE	72
<b>18</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>73</b>
18.1	REPARTITION DU CAPITAL	73
18.2	EXISTENCE DE DROITS DE VOTE DIFFERENTS	73
18.3	DETENTION OU CONTROLE DU GROUPE, DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, A UNE DATE ULTERIEURE, ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE SON CONTROLE	74
18.4	ACCORD CONNU DE L'EMETTEUR DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, A UNE DATE ULTERIEURE, ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE SON CONTROLE	74
<b>19</b>	<b>OPERATION AVEC DES APPARENTES</b>	<b>74</b>
<b>20</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</b>	<b>74</b>
20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	74
20.2	INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA	75
20.3	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2008	75
20.3.1	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE 2008	75
20.3.2	BILAN CONSOLIDE DE L'EXERCICE 2008	76
20.3.3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2008	77
20.3.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2008	78
20.3.5	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2008	79
20.4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2008	111
20.5	COMPTES SOCIAUX AKKA TECHNOLOGIES 2008	112
20.5.1	BILAN 2008	112
20.5.2	COMPTE DE RESULTAT 2008	115
20.5.3	ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008	116
20.5.4	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008	131
20.5.5	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR CONVENTIONS REGLEMENTEES	133
20.6	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	134
20.7	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	134
20.8	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE	135
<b>21</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>135</b>
21.1	CAPITAL SOCIAL	135
21.1.1	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOUSCRIT	135
21.1.2	TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL	136
21.1.3	ACTIONS AUTO-DETENUES	136
21.1.4	CAPITAL POTENTIEL	136

21.1.5	AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL	1356
21.1.6	NANTISSEMENTS, INSCRIPTIONS, GARANTIES	136
21.1.7	INFORMATION SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PREVOYANT DE LA PLACER SOUS OPTION	137
21.1.8	TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIETE SUR LES CINQ DERNIERES ANNEES	137
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	139
21.2.1	OBJET SOCIAL	138
21.2.2	CONSEIL D'ADMINISTRATION	139
21.2.3	DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS	140
21.2.4	ACTIONS NECESSAIRES POUR MODIFIER LES DROITS DES ACTIONNAIRES	140
21.2.5	ASSEMBLEES GENERALES	141
21.2.6	DISPOSITIONS AYANT POUR EFFET DE RETARDER, DE DIFFERER OU D'EMPECHER UN CHANGEMENT DE CONTROLE	142
21.2.7	FRANCHISSEMENTS DE SEUILS	143
21.2.8	DISPOSITIONS REGISSANT LES MODIFICATIONS DE CAPITAL	144
<b>22</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>145</b>
<b>23</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS</b>	<b>145</b>
<b>24</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>145</b>
<b>25</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2008</b>	<b>146</b>
<b>26</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DU RESEAU</b>	<b>146</b>

## **1. Personnes responsables**

### **1.1 Responsable du document de référence**

Monsieur Maurice RICCI, Président et Directeur Général de la société AKKA Technologies.

### **1.2 Déclaration du responsable**

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Cette lettre ne contient pas d'observation.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant dans le chapitre 20 ci-après, qui ne contiennent ni observations ni réserves.»

Maurice RICCI  
Président et Directeur Général

## **2. Contrôleurs légaux des comptes**

### **2.1 Commissaires aux comptes titulaires**

#### **ORFIS BAKER TILLY**

149, boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

Représenté par Michel CHAMPETIER,

Nommé par l'Assemblée Générale du 12 février 1999 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 28 février 2005 pour la même durée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### **DELOITTE & ASSOCIES**

81, boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

Représenté par Dominique VALETTE

Nommé par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2000 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2006 pour la même durée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## 2.2 Commissaires aux comptes suppléants

### Olivier BRISAC

149, boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

Nommé par l'Assemblée Générale du 12 février 1999 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 28 février 2005 pour la même durée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

### BEAS

7-9, villa Houssay  
92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2000 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2006 pour la même durée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## 3. Informations financières sélectionnées

### 3.1 Données provenant des comptes de résultat consolidés

Montants en milliers d'euros	Consolidation 31 déc.2008	Proforma 31 déc.2007 (2)	Consolidation 31 déc.2007	Consolidation 31 déc.2006
Chiffre d'affaires	381 551	352 639	236 006	160 129
Résultat opérationnel d'activité (1)	29 836	14 884	17 553	13 343
% du Chiffre d'affaires	7.8%	4.2%	7.4%	8.3%
Résultat opérationnel courant	27 001	12 401	15 070	12 187
% du Chiffre d'affaires	7.1%	3.5%	6.4%	7.6%
Résultat opérationnel	27 001	12 331	15 000	12 040
% du Chiffre d'affaires	7.1%	3.5%	6.4%	7.5%
Résultat avant impôt	21 279	6 647	12 936	10 988
Résultat net consolidé	16 598	3 650	9 245	8 001
Résultat net part du groupe	16 628	3 498	9 093	7 954

(1) Le résultat opérationnel d'activité correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte du coût des actions gratuites et des stocks-options.

(2) L'information financière proforma de 2007 est destinée à présenter l'effet sur les comptes consolidés 2007 publiés de l'acquisition de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI).

### 3.2 Données provenant des bilans consolidés

ACTIF - Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-06
Goodwill	81 225	80 945	42 644
Autres actifs non courants	25 292	26 668	13 840
<b>Actifs non courants</b>	<b>106 517</b>	<b>107 613</b>	<b>56 484</b>
Stocks	934	953	-
Créances courantes	117 888	141 407	66 625
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71 123	29 097	18 461
<b>Actifs courants</b>	<b>189 945</b>	<b>171 457</b>	<b>85 086</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>296 462</b>	<b>279 070</b>	<b>141 570</b>

PASSIF - Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-06
Capitaux propres part du Groupe	69 857	52 992	43 418
Intérêts des minoritaires	72	301	137
Passifs financiers (hors dette de sauvegarde)	26 630	20 072	16 246
Dette de sauvegarde actualisée	54 776	55 149	-
Autre passifs	145 127	150 556	81 769
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>296 462</b>	<b>279 070</b>	<b>141 570</b>

### 3.3 Besoins en fonds de roulements consolidés

Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc-06 (1)
Stocks	934	953	-
Clients et comptes rattachés	89 761	101 267	55 676
Autres créances	28 127	20 088	10 949
Actifs détenus en vue de la vente	-	20 052	-
Fournisseurs	(16 075)	(16 864)	(9 215)
Dettes fiscales et sociales	(100 262)	(98 112)	(50 512)
Autres dettes (hors dettes sur immobilisations et earn-out)	(15 976)	(15 243)	(11 431)
<b>Besoin en fonds de roulement (négatif = ressource de financement)</b>	<b>(13 491)</b>	<b>12 141</b>	<b>(4 533)</b>

(1) Les dettes sur immobilisations et les compléments de prix ont été retranchés des "Autres dettes" afin de permettre la comparabilité.

### 3.4 Synthèse des tableaux de flux de trésorerie consolidés

Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-06
Flux net de trésorerie généré par l'activité	34 553	22 117	9 060
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	10 046	(9 578)	(17 313)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2 123)	(2 297)	6 714
Incidence des variations de cours de devises	20	(18)	(13)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>42 496</b>	<b>10 224</b>	<b>(1 552)</b>

## 4. Facteurs de risques

La société a procédé à une revue de ses risques et elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés dans le présent document de référence.

### 4.1 Risques liés à l'activité et aux clients

Cf. paragraphe 6.1.5 ainsi que la note 2.3.1 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

Le délai moyen de règlement des clients de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) étant sensiblement supérieur à celui des autres sociétés du Groupe, les créances clients avaient connu une hausse significative en 2007. La mise en place des outils de suivi des affaires et d'une organisation similaire à celle du reste du Groupe chez AKKA I&S (ex-COFRAMI) a permis de diminuer sensiblement le délai moyen de règlement client sur l'année 2008 ce dernier passant de 87 jours à fin 2007 à 72 jours à fin 2008.

Comme en 2007, EADS reste en 2008 le premier client du Groupe AKKA Technologies. Le plan « Power 8 » n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité du Groupe sur l'exercice 2008.

Renault qui représentait en moyenne sur l'exercice 2008 près de 10% du chiffre d'affaires du Groupe a mis fin brutalement à la majeure partie de ses programmes de recherche au début de l'année 2009. Ceci s'est traduit par un net repli du chiffre d'affaires du début d'année 2009 (cf. communiqué de presse du 13 mai 2009 au §12.3). Même si l'ensemble du secteur automobile est affecté par la crise, le Groupe n'a pas identifié de risque similaire chez d'autres clients que Renault.

Concernant les risques liés à l'activité, se référer au paragraphe 6.3 et 9.2.1 du présent document de référence.

#### **4.2 Risques liés au personnel et aux dirigeants**

Cf. note 2.3.2 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

#### **4.3 Risques liés aux opérations de croissance externe**

Cf. note 2.3.3 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

Se référer également aux notes 2.11 et 4.2 du paragraphe 20.3.5, relatif aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

#### **4.4 Risques juridiques**

Cf. note 2.3.4 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

#### **4.5 Risque concurrentiel**

Cf. note 2.3.5 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

#### **4.6 Risque de change**

Cf. note 4.10.3 des comptes consolidés de 2008 figurant au paragraphe 20.3 du présent document de référence.

#### **4.7 Risque sur actions**

Cf. note 4.10.4 des comptes consolidés de 2008 figurant au paragraphe 20.3 du présent document de référence.

#### **4.8 Risque de taux**

Cf. note 4.10.1 des comptes consolidés de 2008 figurant au paragraphe 20.3 du présent document de référence.

#### **4.9 Risque de liquidité**

Cf. notes 4.8 et 4.10 des comptes consolidés de 2008 figurant au paragraphe 20.3 du présent document de référence.

L'endettement net du Groupe se présente de la manière suivante au 31 décembre 2008 :

En K€	31-déc-08	31-déc-07
Passifs financiers non courants (1)	24 417	11 849
Dette de sauvegarde non courante	51 579	51 667
Passifs financiers courants	2 213	8 223
Dette de sauvegarde courante	3 197	3 482
<b>Dettes brutes consolidées</b>	<b>81 406</b>	<b>75 221</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(71 123)	(29 097)
<b>Dettes financières nettes consolidées</b>	<b>10 283</b>	<b>46 124</b>

(1) Dont 19 556 K€ d'emprunt obligataire au 31 décembre 2008

### Emprunt obligataire (OBSAAR)

Les covenants prévues contractuellement relatifs aux obligations émises lors du 1<sup>er</sup> semestre 2008 sont les suivants :

- ⇒ Ratio Gearing, correspondant au rapport Dettes brutes consolidées / Situation nette consolidée : ce ratio doit être inférieur à 1,5 au 31 décembre 2008, puis inférieur ou égal à 1 jusqu'à l'échéance finale des obligations soit le 3 avril 2013.
- ⇒ Ratio Leverage, correspondant au rapport Dettes brutes consolidées / EBITDA consolidé : ce ratio doit être inférieur à 3,8 au 31 décembre 2008, puis inférieur ou égal à 2 au 31 décembre 2009, puis inférieur ou égal à 1,5 à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour calculer ces ratios, les dettes brutes consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessus. La situation nette consolidée correspond à la ligne « capitaux propres » du bilan consolidé. L'EBITDA consolidé, correspond au Résultat Opérationnel Courant duquel on retire la charge d'amortissements.

### Autres passifs financiers

Une autre société du groupe a souscrit un emprunt en s'engageant contractuellement à respecter les deux ratios suivants :

- ⇒ Le ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés ne doit pas dépasser 1,
- ⇒ Le ratio dettes financières nettes consolidées / EBE consolidé ne doit pas dépasser 3,3.

L'EBE consolidé correspond au Résultat Opérationnel Courant duquel on retire les amortissements.

Les dettes financières nettes consolidées prises en compte pour ces ratios ne comprennent pas la dette de sauvegarde mais incluent les dettes factor.

L'ensemble des covenants est respecté au 31 décembre 2008.

L'endettement net du Groupe (en particulier l'utilisation du factor) n'a pas connu d'évolution significative depuis la clôture des comptes de 2008.

### 4.10 Politique de provisionnement

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales, réglementaires, contractuelles ou implicites font l'objet d'une provision dès lors qu'elles existent à la date de clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions (litiges commerciaux, litiges prud'homaux, restructuration...) est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

### Risques identifiés non provisionnés

Non applicable

### Détail des provisions courantes et non courantes

Les provisions à long terme s'élèvent à 3,8 M€ et les provisions à court terme à 2,7 M€ dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2008.

Ces provisions comprennent les éléments suivants :

- 1,5 millions d'euros pour provisions sur retraite,
- 2,8 millions d'euros pour provisions sur litiges divers,
- 2,2 millions d'euros pour provisions sur impôts.

### 4.11 Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe sur la période des douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe ait connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir eu, ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société AKKA Technologies et/ou du Groupe AKKA Technologies.

La procédure de sauvegarde de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) ouverte par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 13 novembre 2006 est signalée ici uniquement dans la mesure où elle se poursuit, et que la deuxième annuité du plan sera assurée conformément aux termes dudit jugement. La seconde annuité s'élève à 3 197 K€ et sera versée au mois de septembre 2009.

### 4.12 Risque lié au hors bilan

Les principaux engagements du Groupe AKKA Technologies sont les suivants :

Montants en milliers d'euros	2008	2007	2006
Créances cédées non échues (1)	65 491	62 017	29 281
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles (2)	5 004	15 977	14 191
Avals, cautions et garanties donnés	25	25	567
Autres engagements donnés (4)	208	928	-
<b>Montant total des engagements donnés</b>	<b>70 728</b>	<b>78 947</b>	<b>44 039</b>
Instruments de couverture de devises	-	-	-
Engagements reçus lors des opérations de croissance externe (3)	5 665	5 786	6 545
<b>Montant total des engagements reçus</b>	<b>5 665</b>	<b>5 786</b>	<b>6 545</b>

(1) Créances cédées non échues : créances clients cédées dans le cadre de contrats d'affacturage

(2) Nantissements, hypothèques et sûretés réelles : nantissement de titres réalisés au profit des banques lors de la souscription des emprunts liés aux opérations de croissance externe

(3) Engagements reçus lors des opérations de croissance externe : cautions reçues pour couvrir les clauses de garantie d'actifs et de passifs

(4) Privilèges du prêteur de denier sur emprunts AKKA I&S (ex-COFRAMI)

Les compléments de prix dus par le Groupe dans le cadre d'opérations de croissance externe ne constituent pas des éléments hors-bilan, ces derniers étant enregistrés en dette au passif du bilan pour 5 665 K€.

Le Groupe ne détient pas d'autres engagements hors-bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur.

L'échéance des engagements donnés se répartit de la manière suivante :

Montants en milliers d'euros	Total	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances cédées non échues	65 491	65 491	-	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	5 004	1 430	3 574	-
Avals, cautions et garanties donnés	25	-	25	-
Autres engagements donnés	208	168	40	-
<b>Montant total des engagements donnés</b>	<b>70 728</b>	<b>67 089</b>	<b>3 639</b>	<b>-</b>

#### Obligations contractuelles :

Les dettes à long terme et les obligations en matière de location financement sont données par échéances dans les comptes consolidés du Groupe (cf. paragraphe 20.3 note 4.10).

Les contrats de location simple ne représentent en 2008 que 2% du chiffre d'affaires (8 420 K€) et sont constitués pour plus de 60% de baux commerciaux dont la valeur n'est pas unitairement significative.

#### **4.13 Politique d'assurances**

Les principales garanties souscrites au sein du Groupe sont les suivantes :

- Responsabilité Civile Exploitation & Professionnelle
- Responsabilité Civile « Faute inexcusable »
- Responsabilité Civile Aéronautique
- Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux
- Multirisques Dommages
- Assistance Rapatriement.
- Protection sociale

La définition de la politique d'assurances s'inscrit dans un souci d'efficacité dans la souscription comme dans la gestion des polices.

La direction juridique d'AKKA Technologies assure la négociation annuelle des contrats et le suivi de la politique d'assurances concernant les risques de nature à engager la responsabilité civile de la société, de ses filiales, et de ses dirigeants.

La garantie responsabilité civile exploitation et professionnelle d'AKKA Technologies intervient en différence de conditions et de limites pour les risques de ses filiales étrangères dans le cadre d'un programme « master » international avec polices locales intégrées ou purement locales.

Le tableau récapitulatif ci-après mentionne les principales polices d'assurance souscrites, à savoir :

Police d'assurance	Assuré(s)	Franchise	Montant de garantie
Responsabilité civile Exploitation	AKKA Technologies et l'ensemble de ses filiales	100 000 €	10 000 000 € par sinistre
Responsabilité Professionnelle			15 000 000 € par année
Responsabilité civile Produits Aéronautiques	AKKA Technologies et l'ensemble de ses filiales	Non	25 000 000 € par sinistre
Produits Spatiaux			8 000 000 € par sinistre
Responsabilité civile des mandataires sociaux	Dirigeants du Groupe AKKA Technologies	Non	7 700 000 €
Responsabilité civile "faute inexcusable"	AKKA Technologies et ses filiales françaises	15 000 €	2 500 000 € par sinistre 10 000 000 € par année

Concernant les contrats d'assurance tels que multirisques dommages et flotte automobile, par volonté de prise en compte des besoins spécifiques des filiales françaises et étrangères, la souscription et la gestion des garanties sont laissées à chaque filiale.

Le montant total des primes versées par le Groupe au titre des assurances sur l'exercice 2008 est de 967 K€.

Il n'a pas été constaté en 2008 de réclamations ou mises en cause malgré la diversification des activités.

## **5. Informations concernant l'émetteur**

### **5.1 Histoire et évolution de la société**

#### **5.1.1 Dénomination sociale et nom commercial de l'émetteur**

L'émetteur a pour dénomination sociale « AKKA Technologies » et pour nom commercial « AKKA ».

#### **5.1.2 Lieu et numéro de l'enregistrement de l'émetteur**

La société « AKKA Technologies » est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 422 950 865 RCS Paris.

Depuis le 1er janvier 2008, la nomenclature d'activités française étant révisée par l'INSEE, le code NAF de la société est désormais identifié sous le numéro 6420Z.

#### **5.1.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur**

La société, constituée le 7 mars 1999, a été immatriculée le 20 mai 1999. La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

#### 5.1.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire

AKKA Technologies, Société Anonyme à Conseil d'Administration de droit français, est régie par les dispositions du Livre II du Code de Commerce et le décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Le siège social est fixé à Paris (75008) au 9/11 rue Montalivet depuis le 1er avril 2007. Le numéro de téléphone dudit siège est le 01 56 69 26 59.

#### 5.1.5 Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur



#### 1984-1999 : Démarrage des projets Expertise clé en main

Les racines du Groupe remontent à 1984, lorsque Maurice RICCI, actuel Président Directeur Général d'AKKA Technologies crée la première société du Groupe, spécialisée en automatismes et contrôle commande, pour le secteur automobile.

#### 1999 : Constitution du Groupe AKKA Technologies

Les différentes entités créées depuis 1984 se rapprochent pour donner naissance au Groupe AKKA Technologies, avec pour objectif de développer les synergies intra groupe (métiers/secteurs).

#### 1999-2006 : Déploiement de la stratégie des équilibres

La stratégie d'équilibres du Groupe est mise en place. L'offre Conseil se développe afin de répondre à l'évolution des attentes des industriels.

Durant cette période, AKKA Technologies accélère son développement sur des secteurs porteurs tels que l'aéronautique (qui dépasse le secteur automobile, secteur historique du Groupe), la chimie/pharmacie ou l'énergie et renforce ses expertises métiers (Ingénierie Informatique & Systèmes et Ingénierie Documentaire). Le Groupe atteint son objectif et devient indépendant vis-à-vis des cycles conjoncturels.

**En 2005, le Groupe est introduit en Bourse.**

**2006-2007 : Focus sur l'international, renforcement de l'offre Informatique et Systèmes**

Après avoir posé les bases de son développement international en créant ses premières filiales à l'étranger (Belgique, Italie) entre 2000 et 2005, le Groupe accélère son développement hors de France.

Fin 2005, la filiale suisse est créée.

En 2006, le Groupe réalise une acquisition en Belgique, créant ainsi SD&AKKA, leader belge de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies (devenu aujourd'hui AKKA Benelux).

L'Italie et l'Allemagne sont pour le Groupe deux marchés porteurs sur lesquels les efforts de développement sont renforcés.

En 2007, AKKA Technologies **double de taille** avec l'acquisition de COFRAMI, désormais nommé AKKA I&S en janvier 2009.

Début Septembre 2007, le Tribunal de Commerce de Paris adopte le plan de sauvegarde présenté par AKKA Technologies pour l'acquisition de l'intégralité des titres de COFRAMI. En acquérant COFRAMI, le Groupe AKKA Technologies confirme sa position d'acteur majeur de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies.

**En 2008, les efforts du groupe se sont portés sur 3 axes :**

- la poursuite d'une croissance organique soutenue
- la diversification des secteurs adressés
- la recovery de AKKA I&S (ex-COFRAMI)

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années

La majeure partie des investissements réalisés sur les trois dernières années concerne des sociétés ou des fonds de commerce situés en France. Le Groupe a toutefois acquis en décembre 2006 une société située en Belgique. Le détail des principaux investissements réalisés est retracé dans le tableau suivant :

Acquisitions des 3 dernières années	Eléments acquis	Date d'intégration en consolidation	Répartition géographique de l'activité lors de l'acquisition
ACTSOFT	100% des titres	Juin 2006	France
SILOGIC	100% des titres	Juin 2006	France
AKKA Benelux (ex-SD&A Group)	100% des titres	Décembre 2006	Belgique
Activité ingénierie de COMAU France	Fonds de commerce	Juin 2007	France
AKKA I&S (ex-COFRAMI)	100% des titres	Novembre 2007	France
AKKA Switzerland	12,66%	1er Semestre 2008	Suisse

Le prix total des acquisitions pour les années 2006 à 2008 s'élève à 44 810 K€ et les compléments de prix correspondant restant à être versés se chiffrent à 5 665 K€ dont l'échéance se situe en 2010. Ces compléments de prix incluent notamment la dette envers le vendeur de la

société AKKA Benelux (ex-SD&AKKA) (cf. note 1.6.3 des comptes consolidés figurant au paragraphe 20.3.5 ci-après).

Les compléments de prix ne sont pas accordés en contrepartie d'objectifs de développement des sociétés acquises mais de garanties sur le maintien d'éléments du fond de commerce des sociétés acquises, ceci conformément à la stratégie d'intégration et de synergie du Groupe.

### **5.2.2 Principaux investissements en cours**

Le Groupe ne devrait pas réaliser d'opération d'acquisition significative dans un avenir proche.

### **5.2.3 Principaux investissements que compte réaliser le Groupe**

Le Groupe AKKA Technologies réalisant des prestations de services intellectuelles, aucun investissement lourd en matériel n'est nécessaire au fonctionnement de son activité.

Des projets de croissance externe ciblés sont à l'étude pour renforcer notamment l'activité du Groupe à l'international.

## **6. Aperçu des activités**

### **6.1 Principales activités**

#### **6.1.1 Mission et positionnement**

AKKA Technologies est né il y a 25 ans et a grandi avec une double motivation : être force de proposition, à la fois pour apporter des solutions innovantes à ses clients et pour cultiver la passion qui anime ses collaborateurs et qui a conduit le Groupe, en 25 ans, à intégrer les milliers de femmes et d'hommes qui le composent.

25 ans plus tard, ces motivations sont restées les mêmes. AKKA Technologies accompagne ses clients dans leur quête d'innovation et de productivité. L'offre d'AKKA Technologies s'articule autour de deux métiers : Informatique et Systèmes, et Ingénierie, ce qui lui permet d'être présent sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit.

Sur ce marché structurellement porteur de la R&D, la mission du Groupe consiste à :

- Améliorer la productivité de ses clients
- Créer de la valeur au travers de solutions innovantes
- Capitaliser sur les savoir-faire et permettre les transferts de technologie
- Recruter et faire évoluer les talents

Déployées dans les grandes régions françaises et à l'international, les équipes AKKA Technologies assurent une grande souplesse, une flexibilité et une réactivité dans leurs relations clients et ce, au travers d'une offre adaptée.

#### **6.1.2 Le marché et l'environnement concurrentiel**

##### Un marché en croissance structurelle

Face à l'accélération du rythme des cycles de développement et d'innovation, l'un des enjeux majeurs des industriels porte sur l'amélioration de leur compétitivité et leur productivité.

Pour cela, les donneurs d'ordre recourent de manière croissante à l'externalisation et font appel aux sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies telles qu' AKKA Technologies.

Selon une étude réalisée **en 2008** par le cabinet de Consulting Pierre Audoin, le secteur devrait connaître en 2009 une croissance de 4,8%. Compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur automobile, il est vraisemblable que ce chiffre ne soit pas atteint.

### Evolution du marché

Le secteur de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies enregistre depuis quelques années des évolutions importantes auxquelles il doit s'adapter comme notamment :

- le développement de la forfaitisation des prestations,
- un recours accru à l'offshore qui répond aux contraintes de coûts des industriels,

### Un fort potentiel de développement en Europe

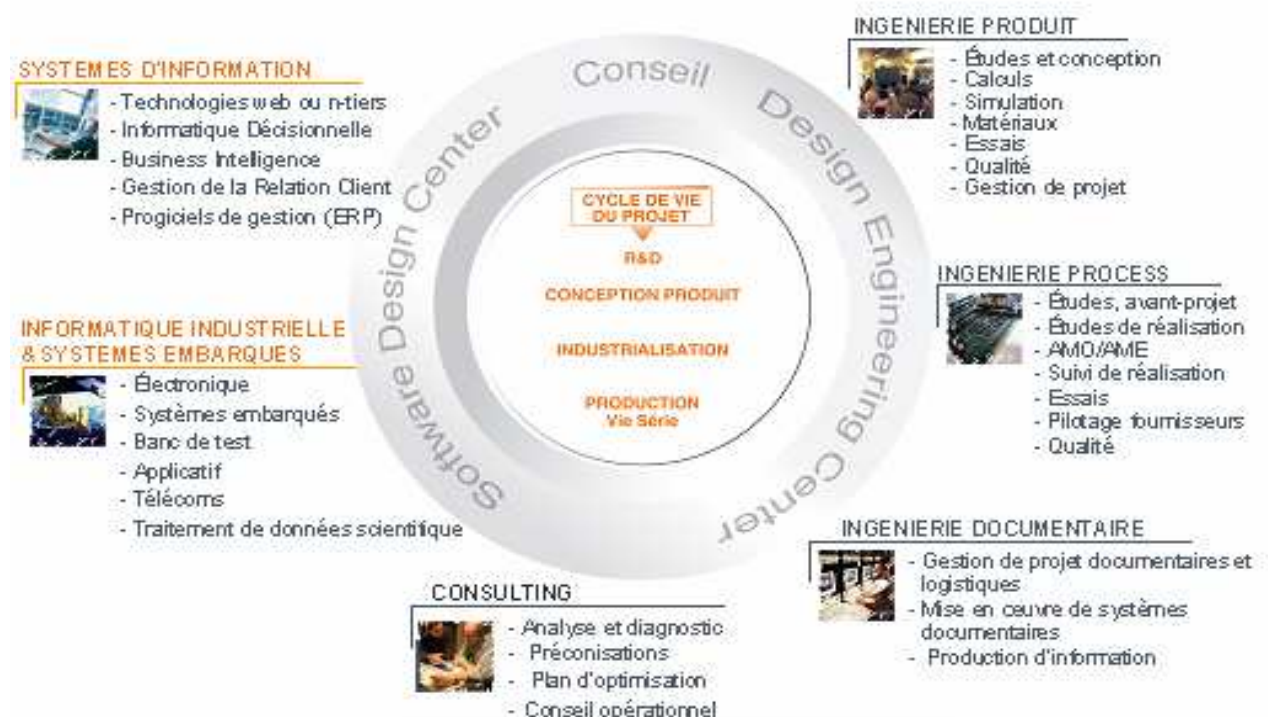
La France, avec 18% des parts de marché, fait aujourd'hui partie des pays européens les plus matures en terme d'externalisation et de recours aux sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies, derrière l'Allemagne (21%) et UK (19%).

L'Europe offre ainsi un potentiel de développement significatif au regard de la taille des différents marchés de R&D.

L'autre enjeu international des sociétés du secteur est également leur capacité à accompagner les industriels français dans leur développement international.

### 6.1.3 Une offre adaptée à l'évolution du marché

AKKA Technologies intervient sur tout le cycle de vie des projets, à toutes les phases de la conception industrielle d'un produit ou d'un process et possède les compétences dans les principales technologies utilisées par les grands acteurs.



Malgré sa taille, le Groupe garde une organisation très réactive, structurée autour de 6 expertises:

- Ingénierie Produit (études et conception, simulation, calculs, essais, matériaux, qualité, gestion de projet)
- Ingénierie Process (études, avant-projet, études de réalisation, AMO/AME, suivi de réalisation, essais, pilotage fournisseurs, qualité)
- Ingénierie Documentaire (gestion de projets documentaires et logistiques, mise en œuvre de systèmes documentaires, production d'information)
- Informatique industrielle et systèmes embarqués (Applicatif, Traitement de données scientifiques, banc de test, systèmes embarqués, électronique, télécoms)
- Systèmes d'information (décisionnel, administration de systèmes d'information, ERP-SAP, NTIC, informatique de gestion)
- Consulting (conseil en organisation et management, audit des organisations et des processus, aide au pilotage, aide au pilotage des entités opérationnelles)

Etre présent sur l'ensemble des secteurs d'activités industriels et tertiaire garantit la pérennité des expertises métiers du Groupe. La connaissance approfondie de ces secteurs ainsi que la capitalisation des savoir-faire permet à AKKA Technologies d'apporter à ses clients des solutions innovantes et créatives. Principal atout concurrentiel, le positionnement d'AKKA Technologies lui permet d'intervenir sur l'intégralité du cycle de vie d'un projet, en totale adéquation avec les besoins de ses clients, en leur proposant ses offres conseil, DEC (Design Engineering Center) et SDC (Software Design Center ou Centre de Services).

Ce maillage métiers/secteurs permet un développement par capillarité: conquête d'un nouveau client via une expertise puis déclinaison de l'ensemble des métiers du Groupe. Ce modèle procure des sources importantes de développement organique.

#### 6.1.4 Atouts concurrentiels

Le Groupe AKKA Technologies est un acteur de référence du marché du Conseil en Technologies. Il a atteint une taille critique qui lui permet de figurer dans le top 5 des sociétés de Conseil.

Doté d'une forte culture technique, le Groupe a mis en place des modes d'intervention adaptés :

- Offre conseil avec une capacité à attirer des ingénieurs dotés d'une forte valeur ajoutée, notamment en assistance technique,
- Offre service sur site (plateau, unité d'œuvre, engagement de services, engagement de résultats,...),
- Offre AKKA Design Center, au travers des SDC (AKKA I&S) et des DEC (AKKA Ingénierie), qui permet de prendre en charge des projets complexes dans des structures dédiées, avec une amélioration constante de la productivité et dans un souci d'amélioration continue de la qualité.

L'organisation d'AKKA repose sur un concept simple « La force d'un Groupe, la région en action » favorisée par une organisation matricielle région/métier.

Le Groupe est structuré autour :

##### 1- de 2 métiers

- Les métiers de l'Ingénierie qui regroupe les activités Produit, Process et Documentaire ;
- Les métiers Informatique (industrielle et systèmes d'information) et Systèmes.

## 2- d'une organisation régionale

Cette organisation permet d'offrir aussi bien aux clients qu'aux candidats de la proximité et de la réactivité. Connaître ses équipes, maîtriser son organisation, être à l'écoute de ses clients et de son marché sont autant d'atouts qui sont favorisés par l'approche régionale.

Une direction Grands Comptes permet de développer les synergies et la transversalité.

Fort de son expérience, Akka Technologies, au-delà d'être fournisseur de premier rang, est un maillon indispensable à la conception et au développement d'un produit.

### **6.1.5 La répartition de la clientèle d'AKKA Technologies**

L'offre d'AKKA Technologies s'adresse aux grands comptes de l'Industrie. Au quotidien, les interlocuteurs du Groupe sont les départements Recherche et Développement.

Les prestations d'AKKA Technologies sont régies par des accords cadres, conclus avec les donneurs d'ordre industriels, qui définissent les grandes lignes d'intervention du Groupe AKKA Technologies, et qui référencent le Groupe parmi les prestataires officiellement sélectionnés. Chaque projet donne ensuite lieu à une commande établissant les règles d'exercice de la prestation.

Les dix premiers clients du Groupe représentent 64% du chiffre d'affaires en 2008 (65% du chiffre d'affaires pro forma en 2007). Parmi eux, 56% du chiffre d'affaires est réalisé avec les cinq premiers clients et 21% avec le premier (contre respectivement, 54% et 24% en 2007).

### **6.1.6 Un Groupe bien implanté en France et tourné vers l'international**

Le développement du maillage régional est partie intégrante de la stratégie du Groupe en termes d'équilibre géographique. L'équilibre de ses implantations lui permet d'être proche de ses clients et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets globaux.



La plupart des implantations du Groupe ont aujourd'hui atteint une taille critique (volume de chiffre d'affaires à la hauteur du volume d'activité global de la région) permettant de dégager le niveau de rentabilité objectif du Groupe tout en assurant un volume de développement significatif sur ces zones géographiques.

Le développement de son réseau d'agences permet également au Groupe d'accompagner ses collaborateurs localement et d'animer la vie de leur région.

Le Groupe entend accélérer son développement à l'International afin de se positionner en tant qu'acteur incontournable dans le contexte de mondialisation des projets industriels.

Les principales implantations du Groupe se déclinent ainsi :

En France : Belfort, Bordeaux, Brest, Cannes, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse, Sophia Antipolis,...

En Europe : Belgique, Italie, Suisse

Off-Shore : Maroc, Roumanie

Le Groupe a également initié en 2008 un joint venture en Inde.

Le Groupe est bien implanté dans les bassins économiques français. La France représente 90 % des effectifs totaux. Le déploiement par rapport à la présence internationale s'amplifie et l'international contribue déjà pour 10,4% au chiffre d'affaires total et pour 17,8% au Résultat Opérationnel d'Activité.

Dans le cadre de son ambition de développement à l'international, le principal enjeu actuel du Groupe réside dans une implantation solide en Allemagne.

Contribution de l'international aux comptes consolidés :

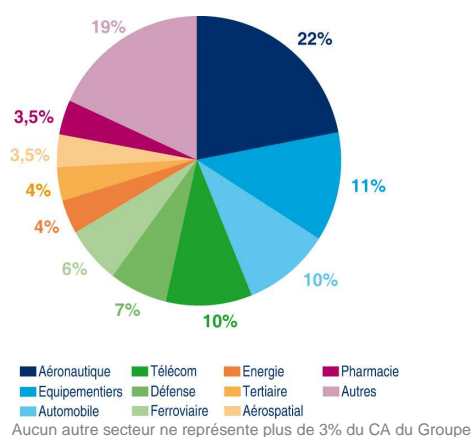
En K€	International	France
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>39 796</b>	<b>341 755</b>
Charges de personnel	22 331	255 928
Autres charges opérationnelles	12 049	61 407
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>	<b>5 313</b>	<b>24 523</b>
<b>R.O.A. / C.A. en %</b>	<b>13,4%</b>	<b>7,2%</b>

### 6.1.7 Certifications et habilitations

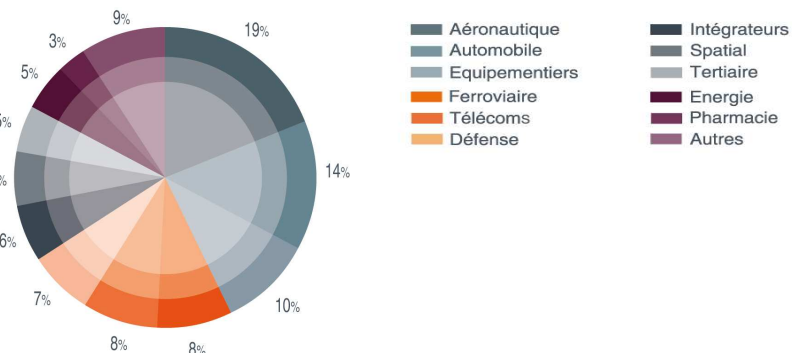
Cf Note 4.4 du paragraphe 16.5 ci-après

## 6.2 Principaux marchés

### 6.2.1 Les secteurs d'intervention d'AKKA Technologies



Répartition du CA (pro forma) par secteurs d'activité au 31.12.07



Répartition du CA par secteurs d'activité au 31.12.08

Suite à l'acquisition d'AKKA I&S (ex-COFRAMI) fin 2007, le Groupe AKKA Technologies a nettement diversifié les secteurs d'activités pénétrés diminuant ainsi son exposition sur les secteurs liés au transport.

Plus que jamais, AKKA Technologies conforte son ambition d'être présent sur l'ensemble des secteurs d'activité.

### **6.2.2 Typologies des contrats**

Le savoir-faire du Groupe AKKA Technologies lui permet de gérer efficacement les compétences de ses équipes pour satisfaire les exigences des industriels. Souplesse, réactivité et adaptation guident et motivent les réponses faites par le Groupe à ses interlocuteurs clients afin de leur apporter la solution technologique la mieux adaptée aux contraintes de leurs projets, que celle-ci passe par une réponse en terme d'assistance technique, de mise en place de plateaux projets ou de solution au forfait.

Quelle que soit la solution technologique retenue, les clients du Groupe bénéficient à la fois d'un engagement de moyens et de résultats de sa part.

On observe sur 2008 une tendance à la baisse de projets globaux au forfait, dits « clés en mains », qui représentent environ 30% de notre activité, contre 40% les années 2007 et 2006. Cette tendance correspond à l'évolution du marché à laquelle le Groupe a pu se préparer mais ne représente pas une mutation totale du métier, d'autant plus que les solutions contractuelles sont également soumises à l'évolution des cycles industriels.

Les contrats globaux imposent aux sociétés une obligation « de résultat », tant sur le plan du respect des délais que sur le respect des règles de l'art. Dans ce cadre, les principaux risques identifiés sont la non conformité au regard du cahier des charges et le dépassement des délais contractuels.

Le Groupe est structuré avec des équipes de Chefs de Projets, afin de gérer la relation contractuelle avec les clients et le suivi et l'avancement de projets clés en main.

Le suivi de ces contrats (réalisation effective de la prestation, taux d'activité tel que défini au paragraphe 9.2.1 ci-après, taux de rentabilité, évolution prévisionnelle d'activité, reconduction) fait l'objet d'une vérification mensuelle (prestations en assistance technique) et hebdomadaire (prestations globales) par le département de contrôle de gestion et les chargés d'affaires, qui disposent d'outils de gestion prévisionnelle. Sur les trois derniers exercices, seul 228 K€ de provisions n'ont pas été enregistrées dans les comptes du Groupe.

Un système de gestion intégré est utilisé, permettant ainsi un suivi et un contrôle adaptés à l'activité comme aux besoins du Groupe. Cet outil permet également un contrôle continu, prévisionnel et croisé entre le suivi des affaires, la charge du collaborateur et la facturation.

### **6.2.3 Stratégie**

Depuis sa création en 1999, le développement du Groupe repose sur une stratégie qui est fondée sur la recherche d'équilibres.



Cette stratégie des équilibres assure une croissance régulière et une indépendance vis-à-vis des cycles économiques d'un secteur industriel. En outre, elle positionne le Groupe en tant que véritable maillon industriel, partenaire des enjeux de compétitivité et de productivité de ses clients.

- **L'équilibre de l'offre** bâtie autour de deux grands métiers que sont l'Ingénierie (produit, process et documentaire) et l'Informatique et Systèmes, permet au Groupe d'être présent de façon forte sur l'ensemble du cycle de vie des produits avec une intervention sur chacune des étapes depuis la conception, jusqu'à la vie série.
- **L'équilibre sectoriel** permet de ne pas être dépendants d'un seul secteur d'activité et de bénéficier des cycles industriels. Il assure également aux collaborateurs la possibilité d'intervenir dans des secteurs diversifiés.
- **L'équilibre de taille** vise à avoir la taille critique aussi bien chez les clients que dans une région ou un pays.
- **L'équilibre géographique** : un des facteurs clés de succès est la proximité avec les clients. L'équilibre géographique en France permet une couverture nationale cohérente avec la taille des bassins industriels et favorise une indépendance par rapport aux retournements économiques. Aujourd'hui, le Groupe souhaite poursuivre cette recherche d'équilibre par un développement à l'international, à court terme, en Europe et prioritairement en Allemagne.

Cette stratégie permet à AKKA Technologies de figurer aujourd'hui, comme un acteur de référence du secteur de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies.

### 6.3 Evènements exceptionnels

La fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009 ont été marqués par un retournement brutal de l'activité touchant notamment le secteur automobile et en particulier l'un de nos 10 premiers clients (Renault). Une description plus complète de ces événements et des moyens mis en œuvre par le Groupe est donnée dans le communiqué de presse du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 figurant dans le paragraphe 12.3 ci-après.

#### 6.4 Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication

Le Groupe n'est pas dépendant envers des brevets, licences, contrats industriels ou financiers ni envers de nouveaux procédés de fabrications. Concernant les contrats commerciaux, se reporter au paragraphe 4.1 ci-avant.

#### 6.5 Positionnement concurrentiel

Les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies ont pour mission d'accompagner les industriels dans leurs processus d'innovation et de contribuer à leur productivité et leur compétitivité. On estime que les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies assurent aujourd'hui 30% environ de l'innovation et de la conception d'un nouveau produit en France.

AKKA Technologies figure dans le TOP Five des sociétés cotées du secteur.

	Chiffre d'affaires 2008 en M€	Effectifs 2008
ALTRAN	1 650,1	18 520
ALTEN	701,2	10 480
ASSYSTEM	672,1	9 500
AKKA Technologies	381,6	5 300
SII (1)	148,7	2250
AUSY	108,9	1 700
SOGECLAIR	73,9	850

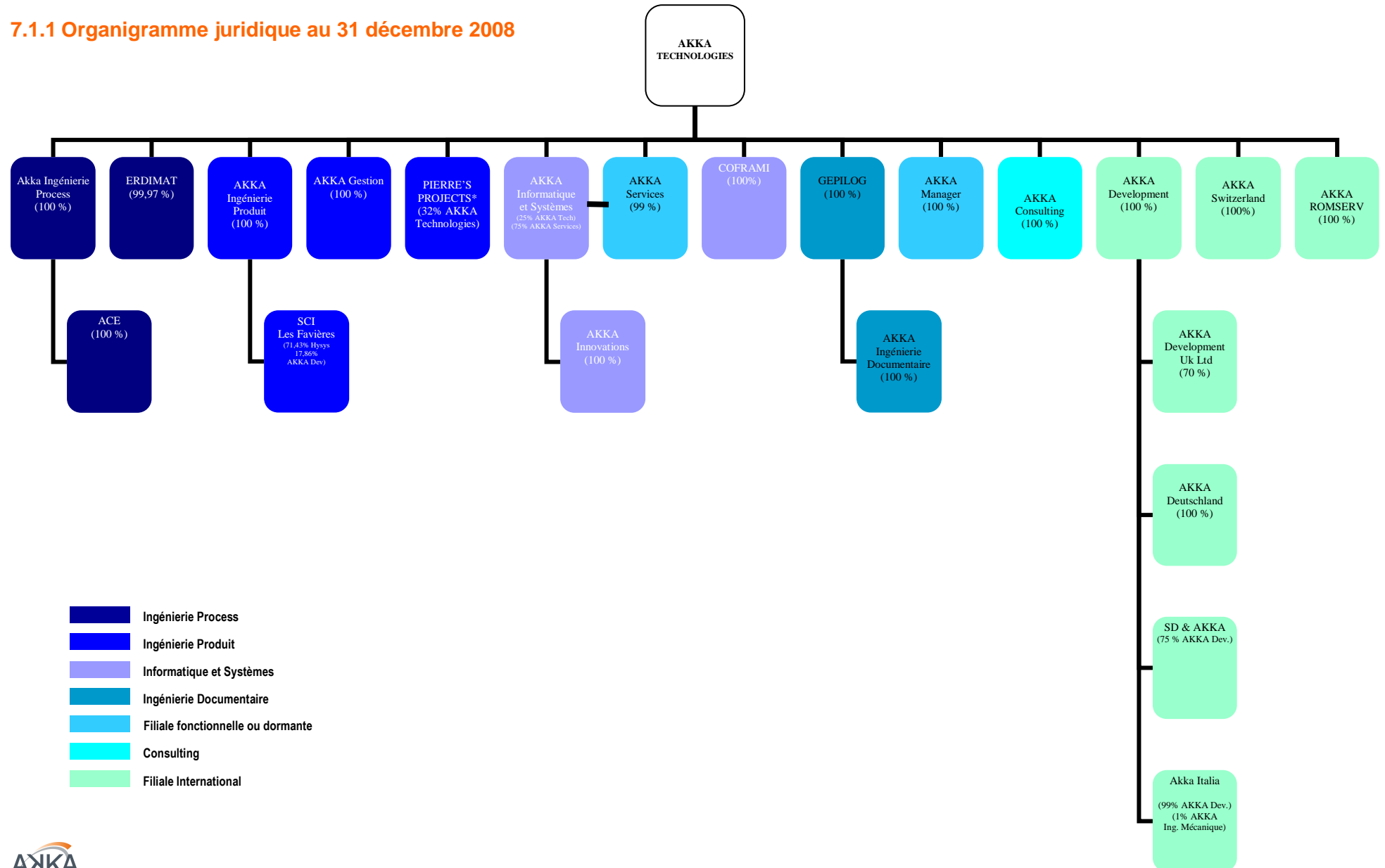
(1) Exercice 2007/2008 clôturant au 31 mars 2008

On peut également ajouter à cette liste Segula Technologies, société non cotée, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 514 millions d'euros en 2008 et compte 6 500 collaborateurs.

## 7. Organigramme

### 7.1 Description du Groupe

#### 7.1.1 Organigramme juridique au 31 décembre 2008



L'activité des différentes sociétés du Groupe AKKA est décrite au paragraphe 9.1.1 (note 1.2) ci-dessous.

A fin 2008, 13 filiales du Groupe ne sont pas consolidées en raison de l'impact peu significatif qu'aurait eu leur chiffre d'affaires et leur marge sur l'activité et les résultats du Groupe AKKA Technologies.

Si le Groupe avait consolidé l'intégralité de ses filiales en 2008, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat aurait été inférieur à 1%.

### 7.1.2 Organisation du groupe

L'organisation interne d'AKKA Technologies est regroupée autour de 3 expertises métiers :

- L'activité Informatique et Systèmes qui regroupe AKKA I&S (ex COFRAMI) et AKKA Informatique et Systèmes
- L'activité Produit Process Documentaire qui regroupe AKKA Ingénierie Produit, AKKA Ingénierie Process et AKKA Ingénierie Documentaire
- L'activité à l'International qui regroupe toutes les sociétés du Groupe implantées à l'étranger

### 7.1.3 Structure de direction

Le Groupe AKKA Technologies est dirigé par un **Comité de Direction** qui décide et arbitre les options stratégiques. Il définit et coordonne également les actions communes au niveau du Groupe et suit l'information mensuelle du Groupe, revue par un comité de reporting.

Les **Comités de Reporting**, tenus trimestriellement par expertise métier, regroupent le Vice-Président, le Directeur Administratif et Financier Groupe, le Directeur du contrôle de gestion Groupe, le Directeur Général concerné, accompagné de son contrôleur de gestion et de son directeur administratif et financier. Chaque Directeur Général répond des résultats du mois précédent et des perspectives des mois en cours et suivants.

Un **Comité Commercial** se réunit chaque trimestre avec pour principaux objectifs de définir la stratégie commerciale et la décliner pour chaque client. Ce comité regroupe le Président Directeur Général, le Vice-Président, le Directeur Général Grands Comptes, les Directeurs Généraux de chaque entité et le Directeur du Développement.

Enfin pour assurer la synergie et la cohérence entre les équipes dans un contexte de forte croissance de l'activité, un **Comité Ressources Humaines**, un **Comité Financier**, un **Comité Juridique**, un **Comité des Systèmes de Gestion** et un **Comité Informatique** réunissant chaque mois les responsables respectifs des entités de ces différentes fonctions supports, ont été mis en place.

### 7.1.4 Présentation résumée du Comité de Direction

Maurice RICCI – Président Directeur Général – 14/02/1961 – 48 ans

Ingénieur de formation (Université Polytechnique de Rome), il débute sa carrière chez RENAULT AUTOMATION et travaille sur les problématiques de productivité. Fort de cette première expérience, il crée la société HYSYS en 1984 qui propose aux industriels une assistance en industrialisation et productique, puis des prestations de conseils afin d'améliorer la productivité industrielle. D'autres structures verront le jour par la suite afin de compléter l'offre d'HYSYS. Anticipant l'évolution des marchés, il met en place, en 1999, une stratégie de Groupe rassemblant

les activités des différentes structures, afin de proposer aux industriels de tous secteurs une offre globale sur l'ensemble du cycle R&D, Produit/Process.

Alain TISSERAND – Vice-Président – 18/08/1954 – 54 ans

Fort d'une expérience de 30 ans dans le domaine du Conseil et de l'Ingénierie, et ancien dirigeant d'un des principaux bureaux d'études français, Alain TISSERAND accompagne le Groupe AKKA Technologies depuis 2002. Il contribue depuis son arrivée à la forte évolution du Groupe, notamment dans le secteur aéronautique.

Nicolas VALTILLE – Directeur Financier – Directeur Général Adjoint - 24/08/1965 – 43 ans

Nicolas VALTILLE a débuté sa carrière comme contrôleur financier Europe au sein d'un grand groupe, il a travaillé en environnement en forte croissance, en organisation multi sites et a procédé à de nombreuses acquisitions en France et en Europe. Il a rejoint le Groupe AKKA Technologies en 2001.

Jean-Franck RICCI – Directeur Général du Développement Grands Comptes – 23/09/1968 – 40 ans

Jean-Franck RICCI a intégré la société HYSYS en 1988 comme Directeur Technique, puis Directeur Général de AKKA Ingénierie Produit, puis au sein d'AKKA Development il a été en charge du développement international du Groupe. Il est aujourd'hui Directeur Général du Développement Grands Comptes.

Yves LANSARD – Secrétaire Général du Groupe – 25/08/1947 – 61 ans

Dirigeant d'EDI, spécialisée en Ingénierie Documentaire, qu'il redresse pour en faire un des acteurs les plus dynamiques du secteur, Yves LANSARD rejoint le Groupe en 2005 lors de l'acquisition d'INFOTECHLOG/EDI, par AKKA Technologies. Il est aujourd'hui Secrétaire Général du Groupe.

Thierry BOURGERON – Directeur des Ressources Humaines – 22/06/1953 – 55 ans

Thierry BOURGERON a occupé pendant 12 ans, différentes fonctions au sein de la Direction des Ressources Humaines chez Rhône Poulenc Agrochimie. En 1999, il rejoint le Groupe Casino en tant que Directeur Général des Ressources Humaines et de la Communication. Il rejoint le Groupe AKKA Technologies en mars 2008.

Nicolas BRET – Directeur Général du Pôle Produit Process Documentaire – 17/02/1959 – 50 ans

Nicolas BRET a exercé durant ces 20 dernières années des fonctions commerciales et de Direction Générale. Précédemment, il a exercé des fonctions de Directeur Général pour la France au sein du Groupe TYCO Fire & Security.

Il a rejoint le Groupe AKKA Technologies en janvier 2009.

Bernard MOULENE – Directeur Général du Pôle Informatique et Systèmes – 12/07/1953 – 55 ans

Après un parcours au sein de la Direction Générale de SSII (Teamlog, Cap Gemini...), Bernard MOULENE rejoint AKKA I&S (ex-COFRAMI) en juin 2007.

Il intègre le Comité de Direction du Groupe AKKA Technologies en tant que Directeur des activités Informatique et Systèmes, suite à l'acquisition de AKKA I&S (ex-COFRAMI) en novembre 2007.

Stéphane DESCOS – Directeur du Développement / Directeur des activités internationales – 24/07/1967 – 41 ans

Stéphane DESCOS a débuté sa carrière au sein de la banque d'affaires, Banque de Vizille, pour ensuite rejoindre le Groupe Altran. En charge du développement externe du Groupe AKKA Technologies depuis 2005, il prend également la Présidence des activités à l'International en janvier 2007.

Yaël MAMANE – Directeur Marketing et Développement – 25/09/1970 – 39 ans

Yaël MAMANE a évolué ces 15 dernières années dans le secteur du conseil et a exercé différentes fonctions au sein de départements Marketing. En 1999, elle a rejoint le Groupe Altran

et a occupé la fonction de Responsable Marketing Stratégique. Elle a rejoint le Groupe AKKA Technologies en février 2007.

## **7.2 Liste des filiales importantes**

Se référer à la note 1.5 des comptes consolidés (paragraphe 20.3) décrivant le périmètre de consolidation du Groupe.

## **8. Propriétés immobilières, usines et équipements**

### **8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées et toute charge majeure pesant dessus**

Le Groupe AKKA Technologies détient en propre ou par l'intermédiaire de contrats de crédit-bail des biens immobiliers à Lissieu (Rhône), Saint Victoret (Bouches du Rhône), Colomiers (Haute-Garonne).

Les autres bureaux hébergeant les agences et filiales du Groupe AKKA Technologies sont loués à des tiers sans lien avec les dirigeants du Groupe.

AKKA Technologies ne prévoit pas d'investissement immobilier significatif sur l'année 2009. L'activité exercée ne nécessite pas d'équipement lourd. En dehors des biens immobiliers, la majeure partie des immobilisations corporelles est constituée de matériel informatique.

Le siège social de AKKA Technologies est occupé au titre d'un bail commercial conclu avec la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens (C.A.V.P.).

### **8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles**

Compte tenu de son activité de prestataire de services, le Groupe n'est pas directement confronté à des contraintes environnementales.

## **9. Examen de la situation financière et du résultat**

### **9.1 Situation financière – Rapport de Gestion**

#### **9.1.1 Présentation des comptes consolidés du Groupe au cours de l'exercice**

##### **Note 1 - Activité du Groupe**

##### **Note 1.1 - Activité Globale du Groupe**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, le Groupe a connu une progression de son activité de 62%. Cette forte progression a été obtenue notamment par une croissance organique soutenue supérieure au 13% annoncés.

Le résultat opérationnel d'activité progresse et se situe à 7,8% en hausse de 70% par rapport à 2007.

Le Groupe a accéléré son désendettement sur l'exercice en générant 34,6 M€ de trésorerie du fait de son activité opérationnelle et améliore ainsi son gearing qui se situe à 15% au 31 décembre 2008.

L'exercice a été marqué par la « recovery » de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) acquise en octobre 2007 tant en terme d'activité (nouveaux référencements, management et équipes stabilisés) qu'en terme de rentabilité (gestion rigoureuse des coûts de structure, déploiement du contrôle budgétaire en vigueur dans le reste du groupe) et qu'en terme de structure financière (désendettement en cours et génération importante de trésorerie sur l'exercice). La contribution de cette société au chiffre d'affaires du Groupe est de 130,7 M€.

L'international a poursuivi sa forte progression notamment en Italie où l'activité a plus que doublé, en Suisse où elle progresse de 26% et en Belgique où elle progresse de 23%. Globalement, l'activité du Groupe à l'international représente 10,4% sur l'exercice 2008.

## **Note 1.2 - Activité des sociétés du Groupe**

### **Note 1.2.1 - Prises de participations au cours de l'exercice**

Nous vous signalons que la Société AKKA Technologies a acquis, au cours de l'exercice écoulé, 34% du capital de la société PIERRE'S PROJECTS SA, basée à Cannes La Bocca, société spécialisée en bureau d'études mécaniques en sous-traitance.

Par ailleurs, aux termes du jugement du Tribunal de commerce de Paris en date du 4 septembre 2007 arrêtant le plan de sauvegarde de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) a été pris acte d'un engagement par AKKA Technologies de réaliser un apport en numéraire à hauteur de 2.000.000 €. Par conséquent, AKKA Technologies a augmenté sa participation, aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mai 2008, dans le capital social de AKKA I&S (ex-COFRAMI) le portant ainsi à 26 000 100€, par émission de 66 670 actions nouvelles de 30 euros de nominal chacune.

En juin 2008, la participation de AKKA Technologies dans le capital social de sa filiale AKKA Switzerland a augmenté de 12,66%, soit 12 660 actions sur les 100 000 actions composant le capital. La participation de AKKA Technologies dans sa filiale suisse est désormais de 99,99%.

### **Note 1.2.2 - Activité des filiales et participations**

Notre société holding détient directement et indirectement 34 filiales tant en France qu'à l'étranger.

Nous vous précisons ci-après les principaux faits marquants et l'évolution de nos principales filiales pour l'exercice écoulé.

#### **Note 1.2.2.1 - Les activités de l'Ingénierie Process**

Les sociétés interviennent dans le cycle d'investissement, notamment sur toute la phase d'industrialisation : assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre de la conception des biens d'équipement, mais aussi de l'amélioration de la productivité.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, l'activité s'est élevée à 37 358 K€ contre 32 715 K€ pour l'exercice précédent.

L'activité de Process contribue au résultat net du Groupe à hauteur de 2 090 K€ en 2008 contre 1 554 K€ pour l'exercice précédent.

### *Note 1.2.2.2 - Les activités de l'Ingénierie Produit*

AKKA Ingénierie Produit (ex-AKKA Ingénierie Mécanique) intervient en conseil et études dans les domaines de la conception produits, des calculs et simulations, de la qualité produit, de la gestion fournisseurs et du pilotage et du management de projet. Les moyens utilisés sont essentiellement des moyens humains ayant de fortes compétences techniques accompagnés de moyens informatiques en CAO, DMU et échange de données utilisant des stations de travail, PC, stations graphiques et supercalculateurs.

La société a été renommée AKKA Ingénierie Produit au cours de l'exercice 2008.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, l'activité s'est élevée à 86 095 K€ contre 70 182 K€ pour l'exercice précédent.

L'activité de la société contribue au résultat net du Groupe à hauteur de 3 276 K€ en 2008 contre 3 161 K€ pour l'exercice précédent.

### *Note 1.2.2.3- Les activités d'Informatique et Systèmes*

- La société AKKA I&S

La société AKKA I&S (ex-COFRAMI) est spécialisée en Informatique Industrielle, Systèmes embarqués et Systèmes d'Information.

La société a été renommée AKKA I&S au cours de l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, l'activité s'est élevée à 130 707 K€ contre 22 088 K€ sur les mois de novembre et décembre 2007.

L'activité de la société et de ses filiales contribue au résultat net du Groupe à hauteur de 5 042 K€ en 2008 contre un résultat nul pour les mois de novembre et décembre 2007.

- Autres sociétés réalisant des activités d'Informatique et Systèmes

Des réorganisations juridiques des sociétés intervenant sur les activités d'Informatique et des Systèmes ont eu lieu sur l'exercice 2008. Elles n'ont toutefois pas eu d'impact sur les comptes du Groupe, l'ensemble de ces sociétés étant intégrées globalement dans le périmètre dès 2007.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, l'activité s'est élevée à 71 585 K€ contre 66 649 K€ pour l'exercice précédent.

En dehors de AKKA I&S, l'activité de l'Informatique et des Systèmes contribue au résultat net du Groupe à hauteur de 3 726 K€ en 2008 contre 2 939 K€ pour l'exercice précédent.

### *Note 1.2.2.4 - Les activités à l'international*

Les filiales du Groupe présentes à l'étranger ont vocation à diffuser l'ensemble des services du Groupe auprès des clients locaux. Les principales filiales se trouvent en Belgique, en Suisse, en Italie et en Roumanie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, l'activité s'est élevée à 39 796 K€ contre 27 743 K€ pour l'exercice précédent.

L'international contribue au résultat net du Groupe à hauteur de 3 169 K€ en 2008 contre 1 473 K€ pour l'exercice précédent.

### Note 1.3 - Activité en matière de recherche

Les frais de recherche engagés en 2008 se sont élevés à 26 167 K€ et sont enregistrés en charges de l'exercice.

### Note 1.4 - Evolution et perspectives d'avenir du Groupe

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a quasiment doublé de taille et la recovery d' AKKA I&S (ex-COFRAMI) a été totalement réussie.

La rentabilité d'AKKA I&S est également un de nos gisements de progression pour l'année 2009.

En cette période, la stratégie et le projet d'entreprise sont chacun maintenus fermement, pour accélérer nos sources de croissance notamment dans des secteurs porteurs tels que l'énergie, mais aussi le développement de l'international qui s'affirme être un relais de croissance.

### Note 1.5 - Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

### Note 2 - Résultats du Groupe

En préambule, nous vous rappelons ci-après les sociétés filiales consolidées sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Sociétés	N° RCS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation (1)	Pays d'installation de la société
AKKA TECHNOLOGIES SA	422950865	-	-	SC	France
ACE SAS	413704362	100%	100%	IG	France
ACTIV' RESSOURCES SAS (2)	441886132	100%	100%	IG	France
ACTSOFT SAS (2)	434355996	100%	100%	IG	France
AKKA CONSULTING SAS (ex-CASCIOPE)	445387517	100%	100%	IG	France
AKKA DEUTSCHLAND GmbH	-	100%	100%	IG	Allemagne
AKKA DEVELOPMENT SAS	402374870	100%	100%	IG	France
AKKA DEVELOPMENT UK Ltd	-	80%	80%	IG	Grande Bretagne
AKKA GESTION SAS	403564792	100%	100%	IG	France
AKKA INGENIERIE PRODUIT SAS	308884998	100%	100%	IG	France
AKKA INGENIERIE PROCESS SAS	378587414	100%	100%	IG	France
AKKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES SAS	612034801	100%	100%	IG	France
AKKA INNOVATIONS SAS	478861883	100%	100%	IG	France
AKKA ITALIA SRL	-	100%	100%	IG	Italie
AKKA MANAGER SARL	447850314	100%	100%	IG	France
AKKA ROMSERV SRL	-	100%	100%	IG	Roumanie
AKKA SWITZERLAND SA	-	100%	100%	IG	Suisse
AKKA I&S SA (Ex COFRAMI)	318732880	100%	100%	IG	France
AKKA INGENIERIE DOCUMENTAIRE SAS (Ex EDI)	300032513	100%	100%	IG	France
AKKA SERVICES SAS	391136108	100%	100%	IG	France
ERDIMAT SAS	672025004	99.97%	99.97%	IG	France
GEPiLOG SAS	441057890	100%	100%	IG	France
INFOTECHLOG SA (3)	441250354	100%	100%	IG	France
SARL NATION 27 (6)	401301452	100%	100%	IG	France
SCI HYMSO (4)	379696396	100%	100%	IG	France
SCI Les Favières	350338950	89.29%	89.29%	IG	France
SCI Etoile 221 (5)	451605927	100%	100%	IG	France
AKKA BENELUX SA	-	100%	100%	IG	Belgique

(1) SC = société consolidante; IG = intégration globale.

(2) Sociétés ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec AKKA Informatique et Systèmes en 2008

(3) Société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec GEPiLOG en 2008

(4) Société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec AKKA INGENIERIE PRODUIT en 2008

(5) Société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec AKKA I&S en 2008

(6) Société vendue début septembre 2008

## Note 2.1 - Examen des comptes et résultats

Nous vous présentons dans le tableau ci-après une synthèse des principaux indicateurs du compte de résultat consolidé selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2008.

Compte de résultat Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07
Chiffre d'affaires	381 551	236 006
Résultat opérationnel d'activité	29 836	17 553
Résultat opérationnel courant	27 001	15 070
Résultat opérationnel	27 001	15 000
Résultat avant impôt	21 279	12 936
Résultat net consolidé	16 598	9 245
Résultat net consolidé part du groupe	16 628	9 093

Nous vous exposons une synthèse de notre bilan consolidé selon les normes IFRS, exprimé en milliers d'euros :

Bilan Actif	31-déc-08	31-déc-07
Goodwill	81 225	80 945
Autres actifs non courants	25 292	26 668
<b>Actifs non courants</b>	<b>106 517</b>	<b>107 613</b>
Stocks et en-cours	934	953
Créances courantes	117 888	141 407
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71 123	29 097
<b>Actifs courants</b>	<b>189 945</b>	<b>171 457</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>296 462</b>	<b>279 070</b>

Bilan Passif	31-déc-08	31-déc-07
Capitaux propres part du groupe	69 857	52 992
Intérêts des minoritaires	72	301
Passifs non courants	80 415	69 877
Passifs financiers courants	5 410	8 223
Dettes courantes et provisions à court terme	140 708	147 677
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>296 462</b>	<b>279 070</b>

## Note 2.2 - Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière du Groupe

### Note 2.2.1- Chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires du Groupe AKKA Technologies augmente de 62% et la croissance hors COFRAMI s'établit à 17%.

Chiffre d'affaires par origine géographique :

	% France	% Etranger
Exercice 2008	89,60%	10,40%
Exercice 2007	87,25%	12,75%

Globalement à l'international, le chiffre d'affaires augmente de 43%.

L'évolution de notre chiffre d'affaires en 2008 est principalement générée par la hausse de l'effectif moyen qui y contribue pour 58,7% et par une légère hausse des prix de vente.

#### *Note 2.2.2 - Résultat opérationnel d'activité*

Le résultat opérationnel d'activité a augmenté de 70% en 2008 et s'élève désormais à 29 836 K€.

En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel d'activité représente 7,8% en 2008 contre 7,4% en 2007.

Cette hausse provient principalement du « recovery » en cours de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) dont la rentabilité devrait tendre progressivement vers celle des autres sociétés du Groupe.

#### *Note 2.2.3 - Résultat opérationnel courant*

Le résultat opérationnel courant connaît une hausse de 79,2% en 2008 après prise en compte d'une charge liée aux actions gratuites et aux stock-options de 2 835 K€ contre 2 483 K€ en 2007.

#### *Note 2.2.4 - Coût de l'endettement financier net*

Le coût de l'endettement financier net représente 1,4% du chiffre d'affaires en 2008 contre 0,9% en 2007. Il est en particulier marqué par une charge de désactualisation de la dette de sauvegarde de AKKA I&S (ex-COFRAMI) de 2 386 K€ rendue nécessaire par les normes comptables IFRS. En dehors de cette charge que le Groupe n'avait pas supportée avant l'entrée dans le Groupe de la société AKKA I&S, le coût de l'endettement financier net sur le chiffre d'affaires aurait été de 0,8% en 2008.

#### *Note 2.2.5 - Impôt sur les sociétés*

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 4 681 K€ pour 2008, soit un taux égal à 22,0% du résultat avant impôt. Ce taux, sensiblement inférieur au taux d'impôt sur les sociétés en vigueur en France, s'explique principalement par la prise en compte de certains produits non fiscalisés dans les comptes de l'exercice 2008.

#### *Note 2.2.6 - Résultat net consolidé*

Le résultat net consolidé progresse quant à lui de 79,5% en 2008 et représente 1,76 € par action contre 1,08 € en 2007 (avec prise en compte de l'opération de 2008 sur les actions : attribution d'une action gratuite pour dix détenues).

#### *Note 2.2.7 - Goodwill*

Le goodwill, constitué des écarts d'acquisition et des fonds de commerce, s'élève à 81 225 K€ au 31 décembre 2008 contre 80 945 K€ lors de l'exercice précédent. L'augmentation constatée relève principalement de la hausse du goodwill de AKKA Benelux (ex-SD&AKKA) pour 1 232 K€, de la constatation d'un goodwill lors de l'acquisition de titres d'AKKA Switzerland pour 1 305 K€ partiellement compensés par la réévaluation du goodwill de AKKA I&S (- 2 610 K€).

### Note 2.2.8 - Variation de la trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE en milliers d'euros	31 déc. 2008
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires d'ouverture</b>	<b>28 627</b>
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	34 553
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	10 046
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2 123)
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères	20
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires de clôture</b>	<b>71 123</b>

### Note 2.2.9 - Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient au 31 décembre 2008 à 69 929 K€ contre 53 294 K€ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 31%. Au 31 décembre 2008, les capitaux propres représentent 24% du total du bilan.

Cette augmentation des capitaux propres s'explique notamment par les éléments suivants :

- le résultat net de l'exercice 2008 pour + 16 628 K€
- les dividendes versés aux actionnaires en 2008, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 pour - 2 876 K€,
- l'impact de la norme IFRS 2 relatives aux actions gratuites et options de souscriptions d'actions pour un montant de + 2 835 K€.

### Note 2.2.10 - Endettement

Ratios calculés sur la base des comptes consolidés	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Endettement financier brut / Capitaux propres	116,4%	141,1%
Endettement financier brut / Chiffre d'affaires	21,3%	31,9%
Coût de l'endettement financier brut / Chiffre d'affaires	1,8%	1,0%

## Note 2.3 - Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

### Note 2.3.1- Risques liés à l'activité et aux clients

Les activités du Groupe AKKA Technologies sont réparties entre les grands domaines d'activité industrielle limitant ainsi l'exposition du Groupe aux aléas d'une évolution conjoncturelle défavorable.

En 2008, le premier client du Groupe représente 21% du chiffre d'affaires contre 24% en 2007 et 28% en 2006. Comme en 2007 et en 2006, les 10 premiers clients atteignent un peu moins des deux tiers du chiffre d'affaires consolidé en 2008.

La clientèle est constituée de grands groupes industriels et tertiaires français et étrangers qui, le plus souvent, travaillent avec AKKA Technologies à travers différents donneurs d'ordre.

### Note 2.3.2 - Risques liés au personnel et aux dirigeants

La relation avec les clients s'organise autour de plusieurs interlocuteurs afin de limiter les effets de départ ou d'absence d'un collaborateur.

Les principaux dirigeants du Groupe sont actionnaires de la société AKKA Technologies. Ils ont par ailleurs reçus des stock-options et des actions gratuites au travers de différents plans sur les années 2004 à 2007.

Le Groupe a également mis en place depuis 2005, à destination de l'ensemble de ses salariés, un Plan d'Épargne Entreprise, ainsi qu'en 2006 un Fonds Commun de Placement AKKA Technologies ouvert dans des conditions attractives.

Par ailleurs, l'opération d'émission d'OBSAAR réalisée début 2008 a permis à de nombreux collaborateurs clés du Groupe de pouvoir accéder à terme au capital d'AKKA Technologies à des conditions attractives et ainsi être intéressés à la réussite de la stratégie du Groupe.

Enfin, la culture forte du Groupe permet de conforter la fidélité de l'effectif.

### *Note 2.3.3 - Risques liés aux opérations de croissance externe*

Les opérations de croissance externe sont envisagées lorsque celles-ci présentent un intérêt stratégique pour le Groupe en termes d'implantation géographique ou de complémentarité métier. La décision d'investissement est prise après avoir diligenté et analysé l'audit complet de la société cible (financier, fiscal, social, et des affaires).

### *Note 2.3.4 - Risques juridiques*

La Direction Générale de chaque Pôle, avec le support de son Directeur Financier et de la Direction Juridique Groupe, s'assure du respect par l'entreprise des lois et règlements en vigueur.

Tout contentieux fait l'objet d'une information immédiate à la Direction Générale du Groupe.

La majorité des situations litigieuses avérées ou potentielles est traitée par la Direction Générale et la Direction Administrative et Financière de la société concernée, avec le support de la Direction Juridique, dans les domaines commercial, administratif et celui des assurances.

La Direction Juridique peut avoir recours à des conseils externes en matière contentieuse ou précontentieuse.

En matière de contrats commerciaux, la société a mis en place depuis 2007 une Direction Générale Grands Comptes qui coordonne l'analyse commerciale et juridique des projets. Ainsi, les contrats clients, en particulier ceux engageant plus d'une société du Groupe ou assortis d'une obligation de résultat, sont centralisés par la holding.

A ce jour et à la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige non provisionné pouvant avoir une incidence significative pour l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

### *Note 2.3.5 - Risque concurrentiel*

L'organisation du Groupe AKKA Technologies lui confère une réactivité et une souplesse élevée afin de s'adapter très rapidement aux demandes et aux évolutions de son marché. Sa présence sur les principaux bassins d'activité européens et un référencement auprès des donneurs d'ordre industriels majeurs placent le Groupe parmi les acteurs référents du secteur.

Son positionnement sur l'ensemble des secteurs industriels et la maîtrise des différentes étapes des projets, de la R&D jusqu'à l'industrialisation, constituent également des atouts concurrentiels indéniables.

### *Note 2.3.6 - Risque de change*

Cf. paragraphe 4.10.3 des Comptes consolidés au 31 décembre 2008.

### *Note 2.3.7. Risque sur actions*

Cf. paragraphe 4.10.4 des Comptes consolidés au 31 décembre 2008.

### *Note 2.3.8 - Risques environnementaux*

Compte tenu de notre métier, l'activité des sociétés du Groupe n'a pas d'implication en matière d'environnement.

### *Note 2.3.9 - Risque de taux*

Cf. paragraphe 4.10.1 des Comptes consolidés au 31 décembre 2008.

### *Note 2.3.10 - Risque de liquidité*

Cf. paragraphe 4.10.2 des Comptes consolidés au 31 décembre 2008.

## **Note 2.4 – Informations sociales**

L'effectif moyen du Groupe AKKA Technologies sur l'exercice 2008 est de 5 205 contre 3 271 en 2007.

La proportion de cadres sur l'effectif moyen connaît une hausse de 19% sur l'exercice.

Effectif moyen des sociétés consolidées :

	<b>31-déc.-08</b>	<b>31-déc.-07</b>
Cadres	3 656	1 951
Non cadres	1 549	1 320
<b>Effectif total</b>	<b>5 205</b>	<b>3 271</b>

## **9.1.2 Présentation des Comptes Sociaux de la Société au cours de l'exercice**

### **Note 1 Activité de la Société**

#### **Note 1.1 - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, la Société a poursuivi son rôle de holding animatrice pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

#### **Note 1.2 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 sont les suivants :

- poursuite de son activité de services auprès de ses filiales,
- poursuite de sa politique de croissance externe tant en France qu'à l'étranger.

### Note 1.3 - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Non applicable.

### Note 2 – Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2008.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de Commerce s'élevait au 31 décembre 2008 à 2,9 %.

Nous vous rappelons qu'il a été mis en place pour les salariés du Groupe un FCPE dénommé AKKA ACTIONNARIAT et que ce FCPE a souscrit, en mars 2006 à une augmentation de capital qui lui a été réservée pour un montant de 27 901,08 euros.

Nous vous rappelons que le 3 avril 2008 la Société a émis des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR). Les bons (BSAAR) sont détachables des obligations dès l'émission de celles-ci et ont été proposés aux cadres dirigeants et mandataires sociaux du Groupe AKKA Technologies. Les BSAAR seront exerçables pendant une période de trois ans à compter du 3 avril 2010.

### Note 3 – Autocontrôle

Au 31 décembre 2008, notre Société possédait 91 925 actions en propres, soit 0,9% du capital social :

	31-déc-07	Acquisitions	Diminutions	Impact variation du capital (1)	31-déc-08
Actions propres détenues directement par AKKA Technologies	64 996	-	-	6 499	71 495
Actions propres détenues par l'intermédiaire du programme de rachat d'action	7 057	115 966	(103391)	798	20 430
<b>Nombre total d'actions propres</b>	<b>72 053</b>	<b>115 966</b>	<b>(103 391)</b>	<b>7 297</b>	<b>91 925</b>

(1) Impact de l'attribution d'une action pour 10 actions détenues

### Note 4 – Options de souscription d'actions

Nous vous informons qu'aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2008.

Il est à noter que les options de souscription d'actions attribuées à certains salariés en 2006 et en 2004 ont peu évolué, seules 2.000 options ont été levées au cours de l'exercice.

## Note 5 - Résultats - Affectation

### Note 5.1 - Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent vous est transmis à titre comparatif.

### Note 5.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 966 156 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 2 966 156 euros

A la réserve légale ..... 148 308 euros

Solde ..... 2 817 848 euros

En totalité à titre de dividendes aux actionnaires outre 2 166 430 € prélevés sur les réserves soit un montant global distribué de ..... 4 984 278 euros

Soit 0,52 euros par action (les 91 925 actions auto détenues au 31 décembre 2008 n'ouvrant pas droit à dividende)

Il est précisé que :

La totalité de la somme distribuée, soit la somme de 4 984 278 euros, est, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Le paiement des dividendes sera effectué dans le mois qui suivra l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2009.

Ce dividende sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'Assemblée. Toutefois, si lors de la mise en paiement, la société avait acquis de nouvelles actions propres, la somme correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions sera affectée au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 27 025 261 euros.

Conformément aux nouvelles dispositions du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants:

Pour l'exercice clos le 31/12/2005, le dividende net par titre était égal à 0,50 euro par action (0,206 € après prise en compte des mouvements intervenus sur le capital). La totalité de la

somme distribuée, soit la somme de 1 892 112 euros, était, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Pour l'exercice clos le 31/12/2006, le dividende net par titre était égal à 0,63 euro par action (0,26 € après prise en compte des mouvements intervenus sur le capital). La totalité de la somme distribuée, soit la somme de 2 383 759,98 euros, était, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Pour l'exercice clos le 31/12/2007, le dividende net par titre était égal à 0,33 euro par action (0,30 € après prise en compte des mouvements intervenus sur le capital). La totalité de la somme distribuée, soit la somme de 2 877 404,31 euros, était, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

### **Note 5.3 - Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global 48 734 € et qui ont donné lieu à une imposition de 16 244 €.

### **Note 5.4 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **Note 6 - Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code du Commerce**

Nous vous informons qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Une convention autorisée au cours d'un exercice antérieur s'est poursuivie au cours de l'exercice, ce dont les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement avisés.

### **Note 7 - Administration et Contrôle de la Société**

#### **Note 7.1 - Liste des mandats et fonctions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Monsieur Maurice RICCI, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

- Représentant d'AKKA Technologies, Président de la société GEPILOG SAS
- Représentant d'AKKA Technologies, Président de la société AKKA Consulting SAS
- Représentant d'AKKA Technologies, Président de la société ORINVEST SAS
- Représentant d'AKKA Technologies, Président de la société AKKA Gestion SAS
- Représentant d'AKKA Technologies, Président de la société ERDIMAT SAS
- Représentant d'AKKA Technologies, Président de la société AKKA Development SAS
- Représentant de AKKA Technologies, Administrateur de AKKA I&S (ex-COFRAMI SA)

- Co-gérant d'AKKA MANAGER SARL
- Gérant de la SCI LES FAVIERES
- Gérant de la SCI LES VIRGILES
- Co-gérant de Ideactive Events SARL
- Gérant de la société AKKA Deutschland GmbH,
- Président du Conseil d'Administration d'AKKA Italia Srl,
- Président du Conseil d'Administration d'AKKA Switzerland SA,
- Co-gérant de la société Hysys Consulting Maroc Sarl

Monsieur Jean-Franck RICCI, Administrateur et Directeur Général délégué

- Administrateur d'AKKA Italia Srl, société de droit italien,
- Co-gérant de Ideactive Events SARL
- Co-gérant d'AKKA MANAGER SARL
- Co-gérant de la société Hysys Consulting Maroc SARL
- Co-prokurist de la société AKKA Deutschland GmbH,
- Président de la société YAZUMA MOTORS (SAS)

Monsieur Alain TISSERAND, Administrateur et Directeur Général délégué

- Administrateur de la société AKKA I&S SA (ex-COFRAMI)
- Administrateur de la société AKKA Technologies SA
- Directeur général délégué de la société AKKA Technologies SA
- Gérant de la société AMF Investisseurs SARL (RCS 422 443 887)
- Gérant de la société TISMA SARL
- Gérant de la société MATIS SARL
- Représentant permanent du Président, AKKA TECHNOLOGIES SA, de la société PIERRE'S PROJECTS SA

Madame Cécile RICCI, Administrateur

- Gérante de la société IDEACTIVE FORMATION (S.A.R.L.),
- Gérante SCI LES VIRGILES

Monsieur Hervé PIERROT, Administrateur

- Président Directeur Général de la société S.A.F.L.D.A. (S.A.),
- Président du Conseil d'Administration de la société LOGIDIA (S.A.)

## Note 7.2 - Rémunération des dirigeants

*Note 7.2.1 - Description des éléments fixes, variables et exceptionnels composant les rémunérations des dirigeants ainsi que les critères en application desquels ils ont été calculés*

Dirigeants	Rémunération fixe	Rémunération variable (2)	Jetons de présence	Avantages en nature (3)	Honoraires	Régimes complémentaires de retraite	Année 2008	Année 2007
Maurice RICCI	350	165	Néant	0	0	Néant	515	602
Jean-Franck RICCI	220	100	Néant	0	0	Néant	320	100
Cécile RICCI	80	10	Néant	2,9	0	Néant	93	77
Hervé PIERROT	0	0	Néant	0	0	Néant	0	0
Alain TISSERAND (1)	200	0	Néant	0	400	Néant	600	400

(1) Alain TISSERAND est rémunéré pour partie au travers d'un contrat de prestations de service conclu entre la société AMF Investisseurs et la société AKKA Technologies pour un montant annuel d'honoraires de 150 K€. Ce contrat entre dans le champ des conventions réglementées.

(2) Les rémunérations variables sont déterminées en fonction de l'atteinte d'objectifs commerciaux et de respect des budgets.

(3) Les avantages en nature correspondent à des véhicules.

*Note 7.2.2 - Indication des engagements post-rémunérations pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux*

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2005, dans sa quinzième résolution, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de trente-huit (38) mois, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions de la Société, existantes ou à émettre, au bénéfice des salariés ou des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de la société AKKA Technologies ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce.

Ont ainsi été attribuées, par le Conseil d'Administration en séance du 5 mars 2007 :

- à Madame Cécile RICCI, Administrateur, 10 000 actions de la société AKKA Technologies,  
- à Monsieur Jean Franck RICCI, Administrateur et Directeur Général délégué, 10 000 actions de la société AKKA Technologies. En application des dispositions de l'article L225-197-1 modifié par la loi 2006-1770 du 30 décembre 2006, Monsieur Jean Frank RICCI devra conserver au nominatif au moins 20% des titres attribués jusqu'à l'expiration de ses fonctions, (soit 2 000 actions objet de cette obligation de conservation).

Ont ainsi été attribuées, par le Conseil d'Administration en séance du 6 juillet 2006, puis créées le 6 juillet 2008, les actions suivantes :

- à Monsieur Alain TISSERAND, Administrateur et Directeur Général délégué, 40 000 actions de la société AKKA Technologies,  
- à Madame Cécile RICCI, Administrateur, 10 000 actions de la société AKKA Technologies,  
- à Monsieur Jean Franck RICCI, Administrateur et Directeur Général délégué, 15 000 actions de la société AKKA Technologies.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007, dans sa 17<sup>ème</sup> résolution, a :

1. décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 190 480,76 euros pour le porter à 13 095 312,84 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission »,

2. décidé que cette augmentation de capital serait réalisée par voie de création de 389 046 actions nouvelles de 3,06 euros de nominal chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de une (1) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes.

En outre, cette même Assemblée Générale, dans sa 18<sup>ème</sup> résolution, a décidé de multiplier par deux le nombre de titres composant le capital social, en divisant par deux la valeur nominale de chaque action.

Dans sa séance du 28 juin 2007, le Conseil d'Administration a fixé la date effective de ces résolutions au 20 août 2007.

En conséquence, le nombre des titres mentionnés ci-dessous a fait l'objet d'un réajustement pour permettre à la Société de prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des titulaires des options de souscription d'actions, et des bénéficiaires d'attribution gratuite d'actions.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007, dans sa 15<sup>ème</sup> résolution, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de trente-huit (38) mois, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions de la Société, existantes ou à émettre, au bénéfice des salariés ou des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de la société AKKA Technologies ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce.

Ont ainsi été attribuées, par le Conseil d'Administration en séance du 11 octobre 2007 :

- à Madame Cécile RICCI, Administrateur, 20 000 actions de la société AKKA Technologies,  
- à Monsieur Jean Franck RICCI, Administrateur et Directeur Général délégué, 20 000 actions de la société AKKA Technologies. En application des dispositions de l'article L225-197-1 modifié par la loi 2006-1770 du 30 décembre 2006, Monsieur Jean Frank RICCI devra conserver au nominatif au moins 20% des titres attribués jusqu'à l'expiration de ses fonctions, (soit 2 000 actions objet de cette obligation de conservation).

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2008, dans sa 14<sup>ème</sup> résolution, a :

1. décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 312 937,40 euros pour le porter à 14 442 320,28 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission »,

2. décidé que cette augmentation de capital serait réalisée par voie de création de 858 129 actions nouvelles de 1,53 euro de nominal chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de une (1) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes.

En conséquence, le nombre des titres mentionnés ci-dessous a fait l'objet d'un réajustement pour permettre à la Société de prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des titulaires des options de souscription d'actions, et des bénéficiaires d'attribution gratuite d'actions.

- Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2003, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de trente huit (38) mois, à consentir en une ou plusieurs fois, des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société, existantes ou à émettre, au bénéfice des salariés ou des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de la Société AKKA Technologies ou des sociétés visées à l'article L.225-180 du Code de Commerce.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 14 mars 2006 a attribué à Monsieur Jean-Franck RICCI, Administrateur et Directeur Général délégué:

- 8 166 options de Tranche A ;
- au maximum 8 500 options de Tranche B ;
- au maximum 8 500 options de Tranche C.

### **Note 7.3 - Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital**

Conformément à l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, est joint au présent rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

### **Note 7.4 - Rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce**

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

## Note 7.5 - Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de Commerce

Dans un rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, votre Conseil d'Administration vous donnera toutes informations prévues par les dispositions légales, au regard des actions gratuites, dont le plan a été mis en place au cours de l'exercice 2008.

## Note 7.6 - Actionnariat de la société

### Note 7.6.1- Évolution du capital

	Nombre de titres	Valeur nominale en €	Montant du capital en €
31-déc-07	8 581 296	1,53	13 129 382,88
Augmentation de capital dans le cadre de l'attribution d'une action gratuite pour 10 existantes (AGE du 24 juin 2008 - 14ème résolution)	858 129	1,53	1 312 937,40
Augmentation de capital pour actions gratuites (CA du 6 juillet 2008)	26320	1,53	40 269,60
Augmentation de capital pour actions gratuites (CA du 18 juillet 2008)	185 726	1,53	284 160,78
Augmentation de capital pour actions gratuites et levée d'options de souscription (CA du 10 octobre 2008)	25 604	1,53	39 175,62
<b>Solde</b>	<b>9 677 076</b>	<b>1,53</b>	<b>14 805 926,28</b>

### Note 7.6.2 - Franchissement de seuils au cours de l'exercice

A la connaissance de la société, aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été faite à l'Autorité des Marchés Financiers au cours de l'exercice écoulé.

### Note 7.6.3 - Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2009

	Actions vote simple	Actions vote double	Actions sans droit de vote	Total actions	Voix
FAMILLE RICCI	600 168	4 742 351	-	5 342 519	10 084 870
SOCIETE BANQUE DE VIZILLE	95 484	605 000	-	700 484	1 305 484
SOCIETE IDEACTIVE EVENTS	-	569 256	-	569 256	1 138 512
AUTO-DETENTION	-	-	100 194	100 194	-
DIRIGEANTS	357 650	279 647	-	637 297	916 944
SALARIES	120 521	15 872	-	136 393	152 265
Public	2 284 912	10 621	-	2 295 533	2 306 154
<b>TOTAL</b>	<b>3 458 735</b>	<b>6 222 747</b>	<b>100 194</b>	<b>9 781 676</b>	<b>15 904 229</b>

**Modifications intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote des actionnaires détenant plus de 5% du capital**

Titulaire	Situation au 31/12/2008			Situation au 31/12/2007			Situation au 31/12/2006		
	Nombre d'actions	% de capital	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	% de droits de vote
MR RICCI Maurice	4 280 001	43,8%	49,2%	3 890 910	45,3%	54,0%	1 768 596	46,4%	55,6%
MME RICCI Cécile	467 438	4,8%	5,2%	404 944	4,7%	5,6%	181 066	4,7%	5,7%
SOCIETE IDEACTIVE EVENTS	569 256	5,9%	7,2%	517 506	6,0%	7,2%	235 230	6,2%	3,7%
SOCIETE BANQUE DE VIZILLE	700 484	7,2%	8,3%	645 484	7,5%	8,3%	350 980	9,2%	11,0%
MR RICCI Jean-Franck	543 107	5,6%	6,0%	463 734	5,4%	6,3%	200 789	5,3%	6,3%

**Information relative à la mise en œuvre du programme de rachat d'actions (article L 225-211 du Code de Commerce)**

<b>AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE</b>	
Nombre d'actions propres rachetées	115 966,00
Nombre d'actions propres vendues	(103 391,00)
Cours moyen des actions achetées	12,47
Cours moyen des actions vendues	12,63
Montant global des frais de négociation	-
<b>ACTIONS PROPRES INSCRITES AU NOM DE LA SOCIETE</b>	
Montant en €	928 442,50
Fraction du capital qu'elles représentent	0,95%
Valeur globale évaluée au cours d'achat	327 588,00
Valeur nominale	1,53 par action
Motifs des acquisitions effectuées	Animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action

Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice : 91 925

**Note 7.7 - Etat récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier**

Le nombre de déclarations d'opérations pour un montant supérieur à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier s'élève à trente (hors programme de rachat d'actions) et concerne :

Date de l'opération	Identité du déclarant	Organe / Personne liée à	Nature de l'opération	Prix unitaire	Nature des titres	Montant en euros
08-févr-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,51	actions	52 550
12-févr-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,37	actions	6 626,43
11-févr-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Acquisition	10,46	actions	18 828
13-févr-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,90	actions	2 855,80
06-mars-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Acquisition	10,90	actions	3 161
06-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,96	actions	5 480
10-mars-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Acquisition	11	actions	5 500
11-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,90	actions	5 984
12-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,90	actions	2 561,50
13-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,90	actions	1 526
17-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,90	actions	828,40
18-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,95	actions	12 636,30
19-mars-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Acquisition	10,95	actions	3 766,80
20-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,95	actions	262,80
27-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,95	actions	10 161,60
28-mars-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	10,95	actions	547,50
11-juin-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	13,62	actions	18 781,98
12-juin-08	IDEACTIVE	Président Directeur Général	Acquisition	13,59	actions	49 209,39
16-juin-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Acquisition	13,35	actions	1 575
17-juin-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	13,13	actions	13 130
18-juin-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	13	actions	26 000
26-juin-08	M. Jean-Philippe LALIGAND	Responsable Financier	Acquisition	12,85	actions	7 710
29-août-08	M. Nicolas VALTILLE	Directeur Administratif et Financier	Souscription	2,477	actions	9 908
03-sept-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Cession	14,0827	actions démembrées	20 025,60
04-sept-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Cession	14,1414	actions démembrées	4 963,63
10-sept-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Cession	14,70	actions démembrées	158 862,90
11-sept-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Cession	14,70	actions démembrées	17 537,10
12-sept-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Cession	14,70	actions démembrées	18 095,70
08-oct-08	IDEACTIVE EVENTS	Président Directeur Général	Acquisition	11,644	actions	58 220
10-oct-08	M. Maurice RICCI	Président Directeur Général	Cession	14,70	actions démembrées	158 862,90

Ces déclarations ont été régulièrement publiées par l'Autorité des Marchés Financiers.

### Note 7.8 - Travaux du Conseil et procédures de contrôle interne

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, telles que modifiées par la loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 dite de sécurité financière, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne.

### Note 7.9 - Informations sur les éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

Le conseil d'administration a la possibilité, en période d'offre publique, d'émettre et d'attribuer gratuitement aux actionnaires ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique, des bons de souscription d'actions, conformément aux dispositions de l'article L.233-33 du Code de Commerce.

L'article 15 des statuts comprend une clause d'exclusivité de mandat, qui correspond à l'impossibilité de devenir mandataire de la société dès lors qu'un mandat est occupé dans une société concurrente.

## 9.2 Résultat opérationnel

### 9.2.1 Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation

En complément de l'information donnée par le Rapport de Gestion dans le paragraphe 9.1.1.2 (note 2.2) du présent document de référence, il convient de noter que le taux d'activité du Groupe (nombre de jours facturés divisé par le nombre de jours facturables hors CP et RTT) est passé de 91,2% en 2006 à 90,4% en 2007 proforma (91,5% hors AKKA I&S – ex-COFRAMI) puis à 91,1% en 2008.

Le recovery de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) sur l'exercice 2008 provient principalement de l'amélioration du taux d'activité et de l'amélioration du suivi des projets réalisés au forfait.

Le taux d'activité du premier trimestre 2009 connaît une nette baisse à 81,2%(Cf. communiqué de presse de publication du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 au paragraphe 12.3 ci-après).

### 9.2.2 Changements importants du chiffre d'affaires net

Se référer au rapport de gestion au paragraphe 9.1.

### 9.2.3 Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

Comme décrit dans le paragraphe 6.3 le secteur de l'ingénierie a connu un fort retournement de tendance sur le début de l'année 2009. Un plan d'action est décrit dans le communiqué de presse publié par le groupe le 13 mai 2009 au paragraphe 12.3.

### 9.2.4 Atteinte des objectifs 2008

Dans le courant de l'exercice 2008, le Groupe a été amené à communiquer un certain nombre d'objectifs qu'il estimait réaliser en fin d'année. Ces derniers sont les suivants (communiqué de presse du 13 novembre 2008) :

- Le chiffre d'affaires devait dépasser les 380 M€. Il s'est établi à 381,6 M€.
- La croissance, hors AKKA I&S (ex-COFRAMI), devait être supérieure à 13%. Elle s'est établie à 17%.
- Le pourcentage de rentabilité opérationnelle devait être proche de celui du 1<sup>er</sup> semestre 2008 (soit 6,5%). Il s'est établi à 7,1%.

Le Groupe avait par ailleurs pour objectif d'atteindre un résultat opérationnel à l'équilibre pour la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) sur l'exercice 2008. Cet objectif a été atteint dès le premier semestre 2008.

## 9.3 Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Ce paragraphe vient, dans le cadre de la recommandation AFEP/MEDEF, en complément du tableau sur les rémunérations des dirigeants présenté dans la note 7.2.1 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 ci-dessus.

### 9.3.1 Tableau des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque mandataire social

<b>Maurice RICCI - Président du Conseil d'Administration</b> <b>Montants en K€</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2008</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	602	500
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	0	0
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 8)	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>602</b>	<b>500</b>

<b>Alain Tisserand - Administrateur</b> <b>Montants en K€</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2008</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	400	600
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	0	0
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 8)	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>600</b>

<b>Jean-Franck RICCI - Administrateur</b> <b>Montants en K€</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2008</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	100	320
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	0	0
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 8)	612	0
<b>TOTAL</b>	<b>712</b>	<b>320</b>

<b>Cécile RICCI - Administrateur</b> <b>Montants en K€</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2008</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	87	93
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	0	0
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 8)	612	0
<b>TOTAL</b>	<b>699</b>	<b>93</b>

Hervé Pierrot : Aucune rémunération.

### 9.3.2 Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque mandataire social

Maurice RICCI - Président du Conseil d'Administration Montants en K€	Année 2007		Année 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	350	350	350	350
- rémunération variable	250		150	250
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature	2	3		
<b>TOTAL</b>	<b>602</b>	<b>353</b>	<b>500</b>	<b>600</b>

Alain TISSERAND - Administrateur Montants en K€	Année 2007		Année 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	400	400	350	354
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle			250	250
- jetons de présence				
- avantages en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>400</b>	<b>600</b>	<b>604</b>

Jean-Franck RICCI - Administrateur Montants en K€	Année 2007		Année 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	100	100	220	188
- rémunération variable			100	100
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>320</b>	<b>288</b>

Cécile RICCI - Administrateur Montants en K€	Année 2007		Année 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	73	73	80	80
- rémunération variable	10		10	10
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature	4	4	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>77</b>	<b>93</b>	<b>93</b>

**Hervé Pierrot : Aucune rémunération.**

Les rémunérations reçues par Jean-Franck Ricci et par Alain Tisserand rémunèrent leur mandat de Directeur Général Délégué.

La rémunération reçue par Cécile Ricci correspond à son contrat de travail au titre de sa fonction de directrice du contrôle de gestion du Groupe.

### 9.3.3 Jetons de présence

Non applicable.

### 9.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable

Sur l'exercice 2008, une opération d'émission d'OBSAAR a été réalisée par la société AKKA Technologies. Celle-ci est décrite au paragraphe 21.1.5 du présent document de référence. Les droits préférentiels non exercés par les actionnaires principaux (famille Ricci) ont été réservés à certains salariés et dirigeants du Groupe. Parmi les mandataires sociaux de la société AKKA Technologies, seul Jean-Franck RICCI a souscrit lors de cette opération 4 743 BSAAR au prix de 0,70 € lui donnant droit d'acheter 4 743 actions AKKA Technologies au prix unitaire de 13,80 € à compter du 4 avril 2010 et pour une période de 36 mois. Ces bons de souscriptions n'ont pas été renseignés dans le tableau 4 du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, ces bons n'ayant pas été attribués mais ayant été achetés.

### 9.3.5 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

### 9.3.6 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NONMANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré unitaire	Plan
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le pl	36 738 BSAAR	Prix BSAAR = 0,70€ Prix d'exercice = 13,80€	Plan BSAAR de 2008
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	2 000 options ouvrant droit à 4 000 actions	2,48 €	Plan BSA de 2003

### 9.3.7 Actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

#### 9.3.7.1 Actions de performances attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable

### 9.3.7.2 Actions gratuites ne correspondant pas à des actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Dirigeants	N° du plan	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (en K€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean-Franck Ricci	6	11-oct.-07	20 000	294	11-oct.-09	11-oct.-11
Jean-Franck Ricci	5 (*)	5-mars-07	22 000	318	5-mars-09	5-mars-11
Cécile Ricci	6	11-oct.-07	20 000	294	11-oct.-09	11-oct.-11
Cécile Ricci	5 (*)	5-mars-07	22 000	318	5-mars-09	5-mars-11

(\*) Après prise en compte de la décision de l'Assemblée Générale de juin 2007 de diviser le nominal des actions par 2 et d'attribuer une action gratuite pour 10 détenues.

### 9.3.8 Actions devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

#### 9.3.8.1 Actions de performances devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Non applicable

#### 9.3.8.2 Actions gratuites ne correspondant pas à des actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Dirigeants	N° du plan	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles
Alain Tisserand	1	22-juin-05	40 000
Alain Tisserand	4	18-juil.-06	40 000
Jean-Franck Ricci	1	22-juin-05	10 000
Jean-Franck Ricci	4	18-juil.-06	15 000
Cécile Ricci	1	22-juin-05	3 000
Cécile Ricci	4	18-juil.-06	10 000

### 9.3.9 Autres informations relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Nom	Fonction	Date de début de mandat	Date de fin de mandat	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Maurice Ricci	Président Directeur Général	12-févr.-99	Assemblée générale statuant sur les comptes de 2010	Non	Non	Non	Non
Alain Tisserand	Directeur Général Délégué	28-juin-04	Assemblée générale statuant sur les comptes de 2009	Non	Non	Non	Non
Jean-Franck Ricci	Directeur Général Délégué	7-mars-01	Assemblée générale statuant sur les comptes de 2009	Non	Non	Non	Non

## 10 Trésorerie et capitaux

### 10.1 Informations sur les capitaux propres

Montants en milliers d'€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2007</b>	<b>11 670</b>	<b>12 274</b>	<b>11 521</b>	<b>7 954</b>	<b>0</b>	<b>43 418</b>	<b>137</b>	<b>43 555</b>
Variation de capital de l'entreprise consolidante	1 459	(1 480)	-	-	-	(21)	-	(21)
Attribution d'actions propres lors des opérations de croissance externe	-	-	422	-	-	422	-	422
Résultat de l'exercice	-	-	-	9 093	-	9 093	152	9 245
Dividendes	-	-	5 523	(7 954)	-	(2 431)	-	(2 431)
Impact des actions gratuites et des stocks options	-	-	2 483	-	-	2 483	-	2 483
Autres variations	-	-	(4)	-	32	28	13	41
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>13 129</b>	<b>10 794</b>	<b>19 945</b>	<b>9 093</b>	<b>32</b>	<b>52 992</b>	<b>301</b>	<b>53 292</b>
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2008</b>	<b>13 129</b>	<b>10 794</b>	<b>19 945</b>	<b>9 095</b>	<b>31</b>	<b>52 993</b>	<b>301</b>	<b>53 294</b>
Variation de capital de l'entreprise consolidante	1 677	(1 677)	-	-	-	0	-	0
Variations du périmètre de consolidation	-	-	167	-	-	167	(200)	(33)
Résultat de l'exercice	-	-	-	16 628	-	16 628	(30)	16 598
Dividendes	-	-	6 219	(9 095)	-	(2 876)	-	(2 876)
Variation de l'écart de conversion	-	-	(313)	-	313	-	-	-
Impact des actions gratuites et des stocks options	-	-	2 835	-	-	2 835	-	2 835
Autres variations	-	-	112	-	(1)	112	1	114
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>14 806</b>	<b>9 117</b>	<b>28 965</b>	<b>16 628</b>	<b>343</b>	<b>69 859</b>	<b>72</b>	<b>69 932</b>

Les capitaux propres consolidés ont augmenté de 16 639 K€ sur l'exercice 2008. Cette variation s'explique notamment par les éléments suivants :

- le résultat net de l'exercice 2008 qui s'élève à 16 598 K€,
- les dividendes versés aux actionnaires en 2008 qui diminuent les capitaux propres de 2 876 K€,
- l'impact des actions gratuites et stock-options qui augmente les réserves consolidées de 2 835 K€,

### 10.2 Source et montant des flux de trésorerie

Variation de trésorerie	31-déc.-08	31-déc.-07
Trésorerie nette d'ouverture	28 627	18 403
Flux net de trésorerie généré par l'activité	34 553	22 117
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	10 046	(9 578)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2 123)	(2 297)
Incidence des variations de cours de devises	20	(18)
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>71 123</b>	<b>28 627</b>

#### Flux net de trésorerie généré par l'activité :

La capacité d'autofinancement nette d'impôts s'établit à 34 856 K€ sur l'exercice. Elle a permis de financer un impôt sur les sociétés de 4 144 K€. La ressource en fonds de roulement augmente de 3 841 K€ sur l'exercice. La capacité d'autofinancement génère de ce fait un impact positif sur la trésorerie de l'année de 34 553 K€.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements :

Les principaux flux d'investissements sont les suivants :

- Le coût des entrées de périmètre s'élève à 1 321 K€ et est principalement lié à l'acquisition des minoritaires d'AKKA Switzerland.
- Les éléments d'actifs cédés ont généré 12 185 K€ de trésorerie sur l'exercice permettant ainsi de désendetter le Groupe.

#### **Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement :**

En 2008, le montant des souscriptions de nouveaux emprunts et les remboursements d'emprunts existant accroissent la trésorerie du Groupe de 753 K€. AKKA Technologies a par ailleurs versé 2 876 K€ au titre des dividendes.

### **10.3 Information sur les conditions d'emprunt et la structure de financement du Groupe**

#### **10.3.1 Politique de financement**

##### **Actifs immobilisés : opérations de croissance externe.**

La consolidation de la structure financière du Groupe au fil du temps offre à ce dernier une flexibilité dans ses choix de financement. A l'origine financées par recours à l'endettement, les acquisitions de petites tailles sont aujourd'hui financées sur fonds propres pour l'intégralité de leur valeur tandis que les acquisitions plus significatives font l'objet d'un financement partagé entre financement sur fonds propres et financement bancaire sur le moyen terme.

En 2008, le Groupe n'a pas réalisé d'acquisition significative.

En 2007, l'acquisition du fonds de commerce COMAU avait été financée par l'intermédiaire de nouveaux emprunts. En revanche, l'acquisition d'AKKA I&S (ex-COFRAMI) avait été financée sur les fonds propres.

##### **Actifs immobilisés : financement des locaux.**

Les locaux situés à Lissieu et à Colomiers font l'objet de contrats de crédit-bail retraités dans les comptes consolidés, ce qui fait apparaître un emprunt résiduel de 718 K€ au 31 décembre 2008.

Les locaux situés à Saint Victoret ont été financés par un emprunt souscrit par la société AKKA Ingénierie Documentaire (ex-EDI).

##### **Actifs Immobilisés : financement des autres immobilisations.**

Il s'agit principalement de matériels informatiques, de licences et de logiciels. Ce poste représente un faible poids dans les actifs immobilisés du Groupe.

Des investissements de cette nature ont été réalisés en 2007 en crédit bail, représentant un montant résiduel de 461 K€ au 31 décembre 2008. Ils sont dorénavant financés par la trésorerie propre du Groupe.

##### **Financement du Besoin en Fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement est financé par des contrats d'affacturage ou par des cessions de créances professionnelles (bordereaux Dailly).

### **10.3.2 Synthèse des emprunts**

Un détail des conditions d'emprunt et de la structure de financement au 31 décembre 2008 est donné dans l'annexe aux comptes consolidés (cf. chapitre 20 ci-après).

Ces emprunts sont soumis à des covenants développés dans le paragraphe 4.9 ainsi que dans la note 4.10 du paragraphe 20.3.5.

### **10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations du Groupe**

Non applicable.

### **10.5 Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus**

En dehors des opérations éventuelles de croissance externe qui feront l'objet d'une analyse au cas par cas des modes de financement, aucun investissement significatif n'est programmé en 2009.

## **11 Recherche et développement, brevets et licences**

Le Groupe ne détient aucun brevet et n'exploite aucune licence de marque significative. Le Groupe AKKA Technologies estime ne pas avoir de dépendance vis-à-vis de brevets ou de licences qui seraient détenus par des tiers.

Les frais de recherche engagés sur l'exercice 2008 s'élèvent à 26 167 K€ et sont enregistrés en charge de l'exercice.

Ces frais s'élevaient à 35 502 K€ sur l'exercice 2007.

## **12 Informations sur les tendances**

### **12.1 Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice**

Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour comprendre les tendances attendues sur les premiers mois de l'exercice 2009 :

- Le retournement de tendance a été très brutal sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre de 2009 a été en deçà de nos anticipations.
- Le périmètre AKKA I&S (ex-COFRAMI) a varié dans le courant de l'exercice 2008 du fait de l'abandon des activités non rentables.
- Le Groupe n'a pas réalisé d'acquisition en 2008 : les ressources étaient consacrées au redressement d'AKKA I&S (ex-COFRAMI).

Sous l'effet d'un embarqué moins élevé qu'en 2008, le premier trimestre 2009 n'affichera pas de croissance. Par contre le Groupe a su s'adapter très rapidement permettant de ne pas diminuer son taux de marge de manière sensible.

## 12.2 Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives du Groupe

Non applicable.

## 12.3 Publications intervenues depuis la clôture de l'exercice

Communiqué de presse du 13 mai 2009 :

### Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 à 84,7 M€

Comme anticipé, l'activité du trimestre est impactée par l'environnement économique et par un effet de base défavorable.

En M€ - non audité	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre	84,7	96,8	- 12,5%

### Activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2009

L'évolution du niveau d'activité au premier trimestre est caractérisée par :

- **Une dégradation extrêmement brutale et non prévisible du secteur automobile en tout début d'exercice.** L'arrêt immédiat de certains projets dans l'automobile n'a pas pu être compensé par la dynamique des autres secteurs comme l'énergie, l'aéronautique ou les télécoms ;
- **Un effet de base défavorable.** AKKA Technologies a réduit les effectifs de COFRAMI de 200 personnes entre mars 2008 et mars 2009 afin de se concentrer sur les projets les plus rentables ;
- **Un périmètre identique.** Le Groupe s'était interdit de procéder à toute nouvelle acquisition tant que l'intégration, le désendettement et la recovery de COFRAMI n'étaient pas effectifs. AKKA Technologies s'est privé du bénéfice de la dynamique de croissance résultant de nouvelles acquisitions ;
- **Une bonne résistance de l'activité à l'international** sur la période.

**Hors arrêt des projets automobiles et effet de base COFRAMI, l'activité est stable,** les autres secteurs d'activité évoluant de manière satisfaisante.

### Orientations 2009

Des mesures strictes de gestion, d'ajustement et de maîtrise ont été mises en place dès les premiers signes de dégradation de l'environnement. Ces actions, dans un contexte de pression accrue sur les prix, auront un plein effet sur le second semestre 2009 et portent sur trois axes :

- **Préservation des expertises d'AKKA Technologies** grâce à des actions fortes en matière de formation, de mobilité et de reconversion des effectifs. Recours au chômage partiel pour les collaborateurs de l'activité automobile associé à des plans de formation.
- **Réduction des coûts de structure** dans toutes les entités et réalignement des grilles de salaire à l'embauche.
- **Intensification des actions commerciales.** Le Groupe est mobilisé sur sa dynamique de prises de parts de marché et acquiert des volumes d'affaires dans les secteurs qui restent porteurs.

**Malgré le contexte économique et grâce à l'atteinte de ses objectifs de désendettement et d'intégration réussie de COFRAMI, AKKA Technologies reste en situation de croissance et a relancé dès janvier 2009 sa politique d'acquisitions.**

Communiqué de presse du 2 Avril 2009 :

## Résultats annuels 2008

### ENGAGEMENTS TENUS

- Hausse de la marge opérationnelle d'activité à 7,8% du C.A.
- Recovery réussie de AKKA I&S (ex-COFRAMI) qui redevient profitable
- Forte amélioration du gearing à 0,15

Résultats consolidés (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre)

En M€	31.12.2008	31.12.2007	Croissance
Chiffre d'affaires	381,6	236,0	+ 62%
Résultat opérationnel d'activité	29,8	17,6	+ 70%
En % du C.A.	7,8%	7,4%	
Résultat opérationnel courant	27,0	15,0	+ 80%
Résultat net consolidé	16,6	9,2	+ 80%
CAF	34,9	20,7	+ 69%
Endettement net	10,3	46,1	- 78%
Gearing	15%	87%	

#### Croissance organique soutenue

Le chiffre d'affaires progresse de 62% à 381,6 M€ malgré la reconfiguration du périmètre AKKA I&S (ex-COFRAMI) et un T4 moins favorable.

La croissance organique de 17% résulte de la dynamique à l'international et d'une diversification renforcée des secteurs adressés avec des percées significatives dans le ferroviaire, l'énergie, l'aérospatial, les télécoms, la défense, ....

#### Hausse de la marge opérationnelle d'activité

La rentabilité opérationnelle d'activité, supérieure à l'objectif fixé, ressort à 7,8% sous l'effet d'une gestion en maîtrise de la croissance et de la recovery réussie de AKKA I&S (ex-COFRAMI).

Devenue AKKA I&S au 1<sup>er</sup> janvier 2009, AKKA I&S (ex-COFRAMI) est désormais profitable et dégage un cash flow positif. Sur la période, AKKA I&S (ex-COFRAMI) contribue pour 130,7 M€ au chiffre d'affaires consolidé et pour 8,4 M€ au résultat opérationnel d'activité. L'international à 39,8 M€ participe pour 5,3 M€ au résultat opérationnel.

Après prise en compte d'un coût de l'endettement financier de 5,4 M€ et d'un impôt de 4,7 M€, le résultat net consolidé s'inscrit en hausse à 16,6 M€.

### **Des capacités financières robustes**

Sous l'effet d'une hausse des flux nets de trésorerie générés par l'activité à 34,6 M€, de l'amélioration du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et de la cession d'actifs immobiliers, la trésorerie ressort à 71,1 M€.

Les fonds propres s'élèvent à 69,9 M€.

Le ratio endettement net sur fonds propres (gearing) à 0,15 contre 0,87 au 31 décembre 2007 illustre la capacité du Groupe à intégrer une société de taille importante en maîtrisant l'ensemble des équilibres financiers. Le gearing devrait redevenir négatif en 2009.

Pour poursuivre son développement, le Groupe dispose de capacités financières importantes avec des financements court et moyen termes non utilisés de plus de 86 M€.

### **Orientations 2009**

Face à la dégradation de l'environnement économique et à la rupture de tendance brutale enregistrée par le secteur automobile, AKKA Technologies a mis rapidement en oeuvre les mesures de gestion pour s'adapter à ce contexte.

Les décisions de gestion et de maîtrise porteront sur le 1<sup>er</sup> semestre sur l'alignement des structures (formation, mobilité, reconversion des effectifs dans d'autres secteurs) et sur la réduction des coûts. La priorité sera également donnée à la génération de cash.

Plusieurs facteurs contribueront par ailleurs à soutenir la dynamique du Groupe :

- Le plan d'actions commerciales est renforcé sur les secteurs porteurs où AKKA Technologies est déjà bien implanté comme l'énergie.
- L'international confirmera sa place de relais de croissance.
- Les équipes managériales restent attentives aux opportunités qui pourraient se présenter.

Dans le même temps, fort de capacités financières renforcées et de fondamentaux solides, AKKA Technologies poursuivra son développement international pour sortir une nouvelle fois renforcé de la période actuelle.

## **13 Prévisions ou estimations du bénéfice**

Non applicable.

## **14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale**

### **14.1 Organes d'administration et de direction**

#### **Conseil d'Administration**

Cf. Rapport de gestion au paragraphe 9.1 du présent document de référence et la présentation résumée des membres du Comité de Direction au paragraphe 7.1.4.

## Autres mandats des administrateurs

Au cours des 5 derniers exercices, les membres du Conseil d'Administration ont également exercé les mandats suivants :

Monsieur Maurice RICCI a exercé les fonctions de Président ou de représentant du Président de filiales de la société AKKA Technologies.

Monsieur Jean Franck RICCI - frère de Maurice RICCI - a également été Président ou Directeur Général de filiales de la société AKKA Technologies.

Madame Cécile RICCI – épouse de Maurice RICCI – a également exercé la fonction de gérante de la société Ideactive Events.

Monsieur Alain TISSERAND a également exercé des fonctions de Président ou de représentant permanent du Président de filiales de la société AKKA Technologies.

Enfin Monsieur Hervé PIERROT a également exercé le mandat de Président du Conseil d'Administration de la SA HLM de l'Ain.

## Expérience des membres du Conseil d'Administration

Cf. paragraphe 7.1.4 : biographies de Maurice RICCI, Alain TISSERAND et Jean-Franck RICCI

### Cécile RICCI – Administrateur - Responsable du Contrôle de Gestion 05/04/1962 - 47 ans

Après un début de carrière chez Rhône Poulenc en contrôle de gestion, Cécile RICCI a rejoint AKKA Technologies en 1995. Elle a d'abord assuré la fonction de Directeur Administratif et Financier d'une filiale, avant de prendre en charge le contrôle de gestion du Groupe en 2004.

### Hervé PIERROT – Administrateur - 08/09/1957 – 51 ans

Après une maîtrise de Sciences Economiques à Lyon et un diplôme de l'Institut des Assurances de Lyon, il exerce une activité d'agent général d'assurance AXA depuis 1981.

Vice Président-Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'AIN (depuis 2001), il est également Président d'une Entreprise Sociale de l'Habitat (LOGIDIA) et d'une entreprise de construction de logement (SAFLDA). Administrateur de sociétés fondatrices du Groupe, il devient administrateur d'AKKA Technologies en juin 2001.

## 14.2 Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction

Il n'existe pas à la connaissance du Groupe de conflit d'intérêt entre les intérêts privés des membres des organes d'administration et leurs devoirs à l'égard de la société.

A la connaissance de la société AKKA Technologies et au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation de nature frauduleuse, n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire, n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

## **15 Rémunération et avantages**

### **15.1 Montant de la rémunération et avantages en nature alloués aux membres des organes d'administration et de direction**

Cette information est donnée dans le rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1.2 (note 7.2.1) du présent document de référence.

### **15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pension, de retraites ou d'autres avantages**

#### Retraites

Le montant provisionné au titre des pensions de retraite pour l'ensemble des salariés du Groupe dans les comptes au 31 décembre 2008 s'élève à 1 475 K€.

#### Options de souscriptions attribuées aux mandataires sociaux – Actions gratuites

Cf. note 7.2.2 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

#### Options de souscriptions attribuées aux mandataires sociaux

Cf. note 7.2.2 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 du présent document de référence.

#### Informations sur les conventions réglementées conclues entre la société et un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant plus de 10% du capital, la société la contrôlant

Une convention d'assistance et de prestations de services a été signée le 30 avril 2002 entre la société AKKA Technologies et la société AM INVESTISSEUR. Le contrat a, par la suite, été transféré au profit de la société AMF INVESTISSEURS et se poursuit depuis cette date.

Cette convention est mentionnée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes figurant au paragraphe 20.5.4 du présent document de référence.

#### Intérêt des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale de l'émetteur ou chez un client ou un fournisseur significatif de l'émetteur

Comme détaillé dans le paragraphe 18.1, le groupe familial RICCI et les autres dirigeants détiennent directement 5 979 816 actions de la société AKKA Technologies au 31 mars 2009. Par ailleurs, Maurice RICCI et Jean-Franck RICCI, tous deux administrateurs, possèdent 100% des titres de la société IDEACTIVE EVENTS actionnaire d'AKKA Technologies à hauteur de 569 256 actions.

#### Informations sur les opérations qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes

Néant.

Néant.

## **16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction**

### **Direction Générale de la société (article 20 des statuts)**

La Direction Générale de la société est assurée par le Président du Conseil d'Administration (cf. décision du Conseil d'Administration du 24 juin 2002).

#### **16.1 Date d'expiration des mandats actuels**

Cf Rapport du président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne au paragraphe 16.5.1 ci-après.

#### **16.2 Contrat de service liant les membres des organes d'administration**

Par contrat conclu entre la société AKKA Technologies et la société AM Investisseur (ce contrat a ensuite été transféré à la société AMF Investisseurs), le 30 avril 2002, cette dernière, dont le gérant est Monsieur Alain TISSERAND, apporte son savoir-faire et son expertise notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, mais aussi en matière de définitions et d'actions pour améliorer les performances du Groupe.

A partir du 1er janvier 2008, les prestations sont effectuées moyennant une rémunération globale et forfaitaire s'élevant à 150 000 € HT annuels. Une rémunération exceptionnelle supplémentaire de 250 000 € HT est intervenue sur l'exercice 2008 au titre d'une décision prise par le Conseil d'Administration du 10 septembre 2007 (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2007 figurant dans le paragraphe 20.5.5 du Document de Référence 2007). Cette rémunération est devenue définitivement acquise au moment de la cession de l'ensemble des biens immobiliers de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI), soit lors du second semestre de l'exercice 2008. Monsieur Alain TISSERAND perçoit en outre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, au titre de son mandat de Directeur Général délégué, une rémunération de la société AKKA Technologies de 200 000 €.

Par ailleurs les membres des organes d'administration de la société ne sont liés par aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages avec des filiales d'AKKA Technologies

#### **16.3 Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations**

Cf Rapport du président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne au paragraphe 16.5 ci-après.

#### **16.4 Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur**

Cf Rapport du président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne au paragraphe 16.5 ci-après.

## 16.5 Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne

Le présent rapport est joint au rapport de gestion rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société, établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il doit désormais être approuvé par le Conseil d'Administration de la société et porté à la connaissance du public conformément aux dispositions de l'article 222-9 du Règlement général de l'AMF.

La démarche de contrôle interne du Groupe ainsi que la rédaction de ce rapport s'appuient sur le cadre de référence de l'AMF, sur le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites, et sur le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP / MEDEF (disponible sur le site [www.medef.fr](http://www.medef.fr)).

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- des principes et des règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général.

Par ailleurs, en application de l'article L. 225 – 37 alinéa 8 du Code de Commerce, je vous informe que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires sont prévues par les dispositions des articles 12 à 14, 25 et 28 des statuts de la société.

Dans le rapport de gestion, seront publiées les informations concernant la structure du capital et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA. Il sera notamment précisé que depuis l'Assemblée Générale annuelle en date du 24 juin 2008, il existe la faculté d'émettre des bons de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires de la Société.

Compte tenu du fait que la société AKKA Technologies est la société mère du Groupe, le présent rapport expose les procédures en vigueur au sein de la maison mère mais aussi plus globalement le système de contrôle du Groupe et de ses filiales.

Ce rapport a été établi suite à des discussions et des entretiens avec les responsables des services financiers et juridiques du Groupe et avec les dirigeants des principales filiales, ainsi que plusieurs réunions du Conseil d'Administration de la société AKKA Technologies.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et aux marchés financiers reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société et de ses filiales et sont conformes aux lois et règlements en vigueur.

L'un des objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable

et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La société AKKA Technologies est dirigée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres.

## Note 1 - Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

### Note 1.1 - Composition du conseil

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Administrateurs	Fonction	Date de nomination / Renouvellement	Durée
Maurice RICCI	Président et Directeur Général	Acte constitutif du 12 février 1999 / Assemblée Générale du 28 février 2005 / Assemblée Générale du 24 juin 2008	Jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010.
Cécile RICCI	Administrateur	Assemblée Générale du 7 mars 2001 / Assemblée Générale du 28 février 2005 / Assemblée Générale du 24 juin 2008	Jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010.
Jean-Franck RICCI	Administrateur et Directeur Général Délégué	Assemblée Générale du 7 mars 2001 / Assemblée Générale du 28 juin 2004 / Assemblée Générale du 28 juin 2007	Jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.
Hervé PIERROT	Administrateur	Assemblée Générale du 18 juin 2001 / Assemblée Générale du 28 juin 2004 / Assemblée Générale du 28 juin 2007	Jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.
Alain TISSERAND	Administrateur et Directeur Général Délégué	Assemblée Générale du 28 juin 2004 / Assemblée Générale du 28 juin 2007	Jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

Il est précisé ici que la part des administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration n'est pas d'au moins un tiers, au jour du présent rapport Ce choix s'explique par la taille du Groupe et l'actionnariat de la société AKKA Technologies lequel est contrôlé par un groupe d'actionnaires majoritaires.

### Note 1.2 - Mission du conseil

Conformément aux dispositions du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration remplit les principales missions suivantes :

- définition de la stratégie de l'entreprise,
- choix du mode d'organisation de la société,
- contrôle la gestion,
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés,

Le Conseil d'Administration exerce par ailleurs les fonctions du Comité d'Audit, soit :

- examen des comptes,
- suivi de l'audit interne,
- sélection des commissaires aux comptes.

Le Conseil d'Administration exerce également les fonctions de Comité des nominations et de Comité des rémunérations :

- désignation des mandataires sociaux,
- définition de la politique de rémunération, et attribution d'actions gratuites et de stocks options.

Le Conseil d'Administration ne dispose pas de règlement intérieur.

### **Note 1.3 - Fréquence des réunions**

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration a délibéré sur toutes les questions majeures de la vie du Groupe. Il s'est réuni 12 fois sous la présidence de Monsieur Maurice Ricci et le taux moyen de participation a atteint 77%.

### **Note 1.4 - Convocations des administrateurs**

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués à l'avance par différents moyens et notamment par lettre simple ou même verbalement.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels.

### **Note 1.5 - Information des administrateurs**

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en moyenne 2 jours avant la réunion.

Ils ont estimé que l'information communiquée était claire, précise et leur permettait de débattre de manière constructive et en toute indépendance.

### **Note 1.6 - Tenue des réunions**

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social ou dans les locaux de la société situés à Lyon (place Bellecour).

### **Note 1.7 - Comités spécialisés**

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-20 du Code de Commerce, les fonctions de Comité d'Audit sont exercées par le Conseil d'Administration dont la composition est communiquée au paragraphe 1.1 du présent rapport.

Compte tenu de la taille du Groupe et de la structure de l'actionnariat de la société, il n'a pas été, au jour des présentes, mis en place d'autre comité spécialisé.

### **Note 1.8 - Décisions adoptées**

Les principales décisions prises par les Conseils d'Administration de l'exercice 2008 concernaient les domaines suivants :

- Décision sur le principe d'une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital sous la forme d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) ;
- Suspension de l'exercice des options de souscription attribuées par la Société les 28 mai 2004 et 14 mars 2006, du 23 janvier 2008 au 4 avril 2008 ;
- Décision relative au contrat de direction et à la convention complexe devant être conclus à l'occasion de l'émission des OBSAAR ;

- Arrêté des comptes sociaux et consolidés l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Décision d'attribution d'actions gratuites ; examen et approbation du règlement du plan d'attribution d'actions gratuites,
- Autorisation préalable de consentir une lettre de garantie au bénéfice de l'établissement bancaire de AKKA Romserv S.r.l., filiale à 100 % ;
- Renouvellement du mandat de Maurice RICCI en qualité de Président Directeur Général
- Protection des droits de titulaires d'options de souscriptions d'actions et des porteurs de BSAAR suite à l'attribution par l'Assemblée Générale annuelle d'une action gratuite pour 10 actions détenues ;
- Constatation des attributions gratuites d'actions décidées par le Conseil d'Administration du 6 juillet 2006 sur autorisation de l'Assemblée Générale du 28 février 2005 et augmentation de capital à concurrence de 40.269,60 euros, correspondant à l'émission de 26.320 actions,
- Constatation des attributions gratuites d'actions décidées par le Conseil d'Administration du 6 juillet 2006 sur autorisation de l'Assemblée Générale du 28 février 2005 ; et augmentation de capital à concurrence de 284.160,78 euros, correspondant à l'émission de 185.726 actions,
- Présentation des comptes consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2008,
- Autorisation de l'émission d'une lettre de garantie par la Société pour sa filiale AKKA INGENIERIE DOCUMENTAIRE au bénéfice de son client,
- Augmentation de capital complémentaire et consécutive à l'attribution d'une action gratuite pour 10 détenues décidée aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008 ;
- Autorisation en vue de consentir un cautionnement au profit du Groupe SILOGIC,
- Autorisation en vue de l'émission d'une lettre de garantie par la Société des engagements de sa filiale AKKA INGENIERIE PRODUIT, au bénéfice de son client,
- Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP – MEDEF sur la rémunération des dirigeants.

### **Note 1.9 - Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués ou tenus à la disposition de tous les administrateurs.

Par ailleurs tous les registres sociaux sont conservés chez un tiers dépositaire, le Cabinet LAMY LEXEL.

### **Note 1.10 - Evaluation des travaux du conseil**

Le Conseil d'Administration n'a pas procédé de manière formalisée à l'autoévaluation de son fonctionnement en 2008.

Le Conseil d'Administration fixera un point à son ordre du jour pour permettre le débat sur son fonctionnement au moins une fois par an. Ce principe sera mis en œuvre dès cette année 2009.

### **Note 2 - Pouvoirs du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués**

Aucune limitation spécifique n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général et aux pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués à l'exception des limites statutaires et légales.

### **Note 3 - Rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux**

Les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont fixés en vertu des principes et des règles suivantes (article L.225 – 37 alinéa 9 du Code de Commerce) :

La rémunération des mandataires sociaux se compose en général d'une rémunération fixe comprenant un avantage en nature correspondant le cas échéant à une voiture de fonction et d'une rémunération variable.

Une rémunération variable est accordée à certains mandataires sociaux en fonction d'indicateurs de performance, lesquels sont liés aux résultats de l'entreprise et au budget.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options et d'actions gratuites, en vertu de la politique de rémunération et de motivation tendant à la fidélisation des dirigeants et cadres dirigeants de la société.

Les mandataires sociaux ne perçoivent de jetons de présence ni au titre de leur mandat social au sein de la société AKKA Technologies, ni au titre de mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire financé par l'entreprise.

### **Note 4 - Procédures de contrôle interne**

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, et qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements,
  - l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
  - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
  - la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Le périmètre de l'application du contrôle interne est la maison mère et ses filiales.

L'année 2008 aura été marquée par la poursuite et l'achèvement de la mise en place des procédures de contrôle interne Groupe au sein de AKKA I&S (ex COFRAMI).

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

#### **Note 4.1 - Organisation générale du contrôle interne**

Les acteurs du contrôle interne :

- Le Conseil d'Administration
- La Direction Générale
- La Direction Financière
- La Direction du Contrôle de Gestion
- La Direction des Ressources Humaines
- La Direction Juridique

- La Direction des Systèmes d'Information
- L'Audit Interne
- Le Personnel du Groupe.

#### **Note 4.2 - Mise en œuvre du contrôle interne**

Fort de sa connaissance des risques financiers et des risques métiers, la Direction Générale du Groupe a formalisé un document synthétique et descriptif des règles de contrôle interne Groupe qui répondent à ces risques.

Ces règles ont été diffusées à tous les Présidents de Pôle, qui ont la responsabilité de la communication et de la mise en application de ces règles au sein de leur Pôle.

Les grands principes de contrôle interne définis pour l'ensemble des sociétés du Groupe sont les suivants :

- Forte implication de la Direction Générale dans le suivi des reportings mensuels et du processus budgétaire.
- Réconciliations mensuelles des données du contrôle de gestion avec les données de la comptabilité (au niveau des filiales et au niveau du Groupe).
- Système de gestion unique, uniforme et centralisé, administré par la direction du contrôle de gestion.
- Logiciels de paie, d'administration des ventes et de comptabilité indépendants mais fortement interfacés.
- Rattachement des assistantes de gestion aux contrôleurs de gestion (et non aux ingénieurs d'affaires ou aux directeurs d'agence).
- Service comptable réparti en trois pôles indépendants : révision des comptes, dépenses (fournisseurs et notes de frais), trésorerie.
- Verrouillage des signataires sur les comptes bancaires.

Le Groupe a également mis en place en 2008 une Base des Procédures Groupe, dont la vocation est de centraliser et de rendre disponible « en ligne » :

- les règles de contrôle interne Groupe,
- les procédures de reporting,
- les autres notes et procédures Groupe.

Cette base est alimentée à chaque fois qu'une procédure Groupe est émise. Une revue des procédures figurant dans la base est également effectuée périodiquement afin de s'assurer de la pertinence de l'information qui y figure.

L'Audit Interne intervient au sein des Pôles, évalue l'application des règles de contrôle interne, et fait part des dysfonctionnements observés au Conseil d'Administration. Un rapport d'audit interne est formalisé à cet effet chaque trimestre.

#### **- Procédure de contrôle financier**

Un comité financier réunit le Directeur général adjoint en charge des Finances, le Directeur juridique, les Directeurs financiers de chaque pôle, le Trésorier Groupe, le Directeur comptable, ainsi que le Directeur du contrôle de gestion. Ce comité se tient chaque mois afin de partager les « best-practices », de donner une forte cohérence aux procédures en vigueur, et de faire un point sur l'activité et d'échanger sur des problématiques spécifiques.

Chaque mois, les filiales produisent leur reporting financier qui est transmis au siège pour y être analysé et consolidé.

La situation de trésorerie consolidée du Groupe en date de valeur est transmise chaque semaine à la Direction.

Les ouvertures de comptes clients sont validées en amont par la trésorerie Groupe afin de s'assurer de la solvabilité des clients.

Le suivi des engagements hors bilan est centralisé auprès du Trésorier Groupe. L'état de synthèse des engagements hors bilan est actualisé au minimum deux fois par an pour les clôtures annuelles et semestrielles. Les engagements hors bilan sont détaillés dans les comptes consolidés.

#### ***- Procédure de contrôle de gestion***

L'organisation du contrôle de gestion mise en place au sein du Groupe vise à réduire les risques de dérive et de faible rentabilité sur les affaires et, plus globalement, le risque de dérive du réel par rapport au budget.

Le Groupe est doté d'un contrôle de gestion centralisé qui analyse les performances mensuelles de chaque filiale et consolide les résultats mensuels.

Chaque filiale dispose par ailleurs d'un ou plusieurs contrôleurs de gestion en charge du suivi et de l'évaluation financière des affaires et notamment du suivi des marges sur affaires et de la facturation.

Un budget est établi chaque année par les sociétés du Groupe sur une base mensuelle. Ce budget fait ensuite l'objet d'une approbation par la direction d'AKKA Technologies et d'une consolidation pour le Groupe.

Chaque mois, le contrôle de gestion central identifie les écarts par rapport aux objectifs budgétaires afin de permettre à la Direction de prendre rapidement des mesures correctives.

#### ***- Procédure de contrôle Ressources Humaines***

Le Groupe a recruté en 2008 un Directeur des Ressources Humaines Groupe afin de donner une forte cohérence à la politique RH Groupe, et de coordonner les services RH des Pôles.

La Direction des Ressources Humaines est en charge de la gestion des paies, de la gestion des ressources humaines, du suivi et de l'application du droit du travail et exerce ses diligences en lien avec les responsables opérationnels.

Les procédures de suivi du recrutement de personnel en contrat à durée indéterminée sont également placées sous son contrôle.

Un comité « Ressources Humaines » regroupant le DRH Groupe et l'ensemble des directeurs et des responsables des Ressources Humaines des filiales, se réunit chaque mois afin d'échanger sur l'actualité règlementaire et de partager les « best-practices », et ce afin de donner une forte cohérence aux procédures en vigueur et de limiter les risques de non prise en compte des nouvelles réglementations.

#### ***- Procédure de contrôle juridique et de gestion des contrats***

La Direction Générale de chaque Pôle, avec le support de son Directeur Financier et de la Direction Juridique Groupe, s'assure du respect par l'entreprise des lois et règlements en vigueur. La Direction Juridique Groupe peut avoir recours à des conseils externes en matière contentieuse et d'opérations spécifiques.

Dans le cadre de la couverture des principaux risques de responsabilité, de propriété, d'assurance, liés aux contrats... la Direction Juridique se voit confier la centralisation des principaux actes afin de faciliter leur autorisation et leur contrôle par la Direction, en particulier les éléments suivants :

- acquisitions, créations, cessions de sociétés et d'activités,
- rémunération des mandataires sociaux,
- contrats et engagements,
- accords cadres Groupe,
- contrats d'assurances,
- actes relatifs au droit immobilier,
- actes relatifs à la vie juridique du Groupe,
- gestion des marques et des brevets.

Un reporting mensuel des filiales vers la holding a été mis en place début 2009 afin de centraliser les litiges avérés ou les risques potentiels, et d'éviter le risque de non prise en compte au niveau Groupe. Une estimation chiffrée des différents risques identifiés figure dans le reporting.

Enfin tout contentieux fait l'objet d'une information immédiate à la holding.

En matière de contrats commerciaux, dans le but de limiter les risques commerciaux et juridiques, la société a mis en place en 2007 une Direction Générale Grands Comptes qui coordonne l'analyse commerciale et juridique des projets. Ainsi, les contrats clients, en particulier ceux engageant plus d'une société du Groupe ou assortis d'une obligation de résultat, sont centralisés à la holding.

#### **- Sécurité des systèmes d'information**

La Direction des Systèmes d'Information œuvre pour maintenir une disponibilité constante des outils informatiques de l'entreprise et assurer l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans le système d'informations, ceci afin de limiter le risque de défaillance des systèmes d'information.

#### **- Elaboration des comptes consolidés**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS) à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants de chaque filiale.

Sauf législation spécifique applicable dans certains pays qui donneraient lieu à des retraitements pour l'établissement des comptes consolidés, les méthodes comptables et le plan comptable sont homogènes pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les retraitements propres aux normes IFRS font l'objet d'un traitement centralisé par l'équipe de consolidation, en particulier les tests de dépréciation des actifs non amortissables préconisés par la norme IAS 36.

#### **Note 4.3 - Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires**

Les personnes chargées de l'élaboration et du contrôle de cette information sont :

- Le Conseil d'Administration

- La Direction Financière, en charge de la production et de la gestion mensuelle de l'information financière, de la trésorerie Groupe, et de la consolidation statutaire du Groupe.
- Le Contrôle de gestion,
- Le service comptable du Groupe AKKA Technologies.

Par ailleurs, les filiales significatives sont dotées d'au moins un commissaire aux comptes qui procède à la certification des comptes annuels au 31 décembre et à la revue limitée des comptes au 30 juin pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Afin de limiter le risque d'erreur en terme de communication financière, le Groupe a mis en place un processus interne de relecture et de validation de tous les projets de communication financière.

#### **Note 4.4 - Procédures qualité**

Le Groupe attache une très grande importance au processus qualité. Les différentes sociétés du Groupe AKKA Technologies détiennent de nombreuses certifications et habilitations parmi lesquelles figurent la certification ISO 9001 version 2000, les certifications MASE (amélioration de la sécurité de l'hygiène industrielle et de l'environnement), CEFRI-E (nucléaire), EN9100 version 2003 (normes aéronautiques), et CMMI level 3 (essais en vol).

Un responsable qualité par Pôle est chargé de superviser les nouveaux projets, et du maintien et du renouvellement des certifications existantes. Une harmonisation du système Qualité est actuellement en cours avec la nomination d'un Responsable Qualité Groupe, en charge de coordonner les Responsables Qualité des Pôles.

#### **Note 4.5 - Plan d'action**

Les principaux axes de travail identifiés par la société et ses filiales pour l'année 2009 sont les suivants :

- Poursuite de l'homogénéisation des processus de contrôle interne des filiales (notamment dans les sociétés venant de rejoindre le Groupe).
- Amélioration et adaptation des outils informatiques de reporting et de gestion afin de renforcer la cohérence des informations financières et budgétaires.
- Actualisation permanente des procédures de contrôle interne.
- Adaptation progressive du gouvernement d'entreprise du Groupe en cohérence avec les principes du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP / MEDEF.

### **16.6 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AKKA TECHNOLOGIES et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37

du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Villeurbanne, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY S.A.

DELOITTE & ASSOCIES

**Michel CHAMPETIER**

**Dominique VALETTE**

## 17 Salariés

### 17.1 Nombre de salariés

#### 17.1.1 Evolution des effectifs

	31-déc.-06	31-déc.-07	31-déc.-08
Cadres	1 261	1 951	3 656
Non cadres	1 061	1 320	1 549
<b>TOTAL</b>	<b>2 322</b>	<b>3 271</b>	<b>5 205</b>

	31-déc.-06	31-déc.-07	31-déc.-08
Effectifs non facturables	241	329	536
Effectifs facturables	2 081	2 942	4 669
<b>TOTAL</b>	<b>2 322</b>	<b>3 271</b>	<b>5 205</b>

L'effectif moyen de l'année 2008 est de 5 205 collaborateurs, en croissance de 59.1% par rapport à l'effectif moyen de 2007. Le turn-over augmente par rapport à l'année précédente où il était de 15,4% pour atteindre 23,8% en 2008.

Le Groupe, compte 5 352 salariés au 31 décembre 2008 en hausse de 5,3% par rapport à l'effectif de fin 2007.

#### 17.1.2 Culture d'entreprise et sentiment d'appartenance

Depuis sa création, le Groupe s'appuie sur des valeurs fortes pour assurer son développement : respect, ambition, courage. Ces trois terminologies représentent l'ADN du Groupe.

Cet ADN repose d'abord sur des valeurs qui doivent avant tout être partagées. Elles prônent l'écoute, le respect de la différence, le courage des convictions. Elles doivent guider une saine ambition.

Ces valeurs permettent d'appréhender et de dépasser les différences culturelles pour se comprendre. Elles sont indispensables au projet d'entreprise que le Groupe souhaite mener à bien, notamment au niveau de sa volonté de développement à l'international.

La culture du Groupe se traduit en termes de proximité, d'évolution (garantie par la formation et la promotion interne), d'implication (participation des collaborateurs au challenge AKKA, soirée recrutement, cooptation,...) et de partage

Le talent des salariés représente la principale richesse du Groupe. Les Hommes et les Femmes qui constituent le Groupe sont les principaux moteurs de ses valeurs. Les Ressources Humaines sont donc au cœur de la stratégie.

Afin que ses valeurs prennent corps dans la vie du Groupe, AKKA Technologies s'attache à développer un sentiment d'appartenance fort en vue de fidéliser ses équipes et d'attirer de futurs collaborateurs aux talents prometteurs.

#### 17.1.3 Politique de recrutement

Le Groupe AKKA Technologies compte aujourd'hui, suite à l'acquisition de AKKA I&S (ex-COFRAMI) plus de 5 000 collaborateurs.

Le rythme de croissance soutenu du Groupe s'accompagne d'une progression régulière et importante des effectifs.

Ainsi, le Groupe a rempli ses objectifs de recrutements de 1 500 collaborateurs en 2008.

Le Groupe ne cesse d'intensifier sa politique de recrutement, notamment via une présence accrue à des événements majeurs (salons et forums), au sein des grandes écoles européennes (partenariats, simulations d'entretien et conférences...) ou par l'organisation d'événements de recrutement (challenge interne de cooptation, CHALLENGE AKKA, organisation de journées de simulation d'entretiens dans les écoles...).

Cette attention particulière pour le recrutement est soutenue par l'arrivée d'un Directeur des Ressources Humaines Groupe en mars 2008.

#### **17.1.4 Actions de communication**

La politique de communication du Groupe répond à un enjeu majeur de développement d'image auprès de ses principales cibles : clients, collaborateurs et investisseurs.

Le Groupe AKKA Technologies s'applique à valoriser ses initiatives en matière de communication. La multiplication des actions de communication témoigne de son dynamisme et de son rayonnement.

#### **17.1.5 Politique de formation**

La formation est au cœur de la stratégie du Groupe, afin d'adapter en permanence les compétences de ses équipes en place et des nouveaux entrants aux besoins du marché, en fonction de l'évolution de ses métiers.

Le talent des collaborateurs du Groupe est son 1er atout. Le Groupe met donc tout en œuvre pour l'attirer, le développer et le faire grandir.

L'implication des salariés dans le projet d'entreprise est un enjeu majeur, c'est pourquoi le Groupe tient à enrichir ce qu'il considère être comme notre ADN et qui regroupe les valeurs et le projet d'entreprise.

C'est une réelle dynamique que le Groupe a ainsi créée autour de la formation afin d'en faire un atout concurrentiel différenciateur et un vecteur de fidélisation de ses équipes. A ce titre et afin de favoriser la démultiplication de son modèle de développement ancré sur une connaissance approfondie des secteurs industriels, le Groupe a formalisé sa politique de formation par la création, début 2007, d'un Institut de formation interne, **AKKA Institute**.

En une année, les premières étapes franchies ont permis de construire des Parcours de Formation attendus par les équipes et les clients d'AKKA Technologies. Ainsi, près de 1 700 collaborateurs ont pu bénéficier d'une formation en 2008, ce qui représente plus de 48 000 heures de formation.

## **17.2 Participations et stock options des organes d'administration et de direction**

Cf. note 7.2.2 du rapport de gestion présenté dans le paragraphe 9.1 du présent document de référence.

Comme précisé dans la note 4.9 des comptes consolidés présenté au paragraphe 20.3.5 ci-après, la société AKKA Technologies a émis en 2004 et en 2006 un nombre potentiel total de 64 125 options de souscription d'actions. Un tiers de ces options concernent des mandataires sociaux, le solde ayant été attribué à trois salariés. Aucune nouvelle option de souscription d'actions n'a été

attribuée en 2007 et 2008. Seules 2 000 options du plan de 2004 ont été exercées en 2008 tandis qu'aucune option du plan de 2006 n'a été exercée.

Faisant suite à la période d'acquisition de 2 ans prévus dans les plans d'actions gratuites mis en place par AKKA Technologies, après prise en compte des opérations ayant eu lieu sur le capital (division du nominal par deux et deux attributions consécutives en 2007 et en 2008 d'une action gratuite pour 10 détenues, Alain Tisserand a reçu sur l'exercice 96 800 actions gratuites, Jean-Franck Ricci en a reçu 36 300 et Cécile Ricci en a reçu 24 200. Les 10 principaux attributaires ont quand à eux reçu un nombre global de 118 234 actions gratuites.

Une opération d'émission d'OBSAAR a par ailleurs été mise en place sur le premier semestre 2008. Les obligations ont été souscrites par des banques, et les BSAAR non souscrits par les actionnaires ont été proposés à des salariés clés du Groupe.

### **17.3 Accords prévoyant une participation des salariés au capital du Groupe**

#### **17.3.1 Actions gratuites**

Plusieurs plans d'actions gratuites ont été mis en place sur les années 2005 à 2008 à destination de certains salariés du Groupe. Ces plans sont décrits dans la note 4.9 des comptes consolidés présentés au paragraphe 20.3 du présent document de référence.

L'ensemble de ces plans s'inscrit dans le régime de faveur prévu par la loi de finance de l'année 2004. Une période d'acquisition de deux ans s'ouvre à compter de la date d'attribution. A l'issue de cette période, les actions sont définitivement acquises par le salarié, mais il doit les conserver pendant encore au moins deux ans avant de pouvoir les céder.

Il est précisé toutefois que le Conseil d'Administration du 5 mars 2007, conformément aux nouvelles dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce, telles qu'issues de la loi n°2006-1770 du 30 décembre 2006, a décidé que 20% des actions gratuites qui seraient attribuées, au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général ou aux Directeurs Généraux Délégués, doivent être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions, par chaque attributaire.

#### **17.3.2 FCPE et PEE**

Le Groupe AKKA Technologies a mis en place en 2005 un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ouvert aux salariés présents dans le Groupe depuis au moins 3 mois. Un abondement de 120 € a été attribué aux salariés ayant versé au moins 40 € sur leur PEE. L'abondement global représentait une charge de 43 K€ sur l'exercice 2005.

A partir de 2006, un abondement de 100% en 2007 et de 200% en 2008 du versement volontaire est attribué aux salariés dans la limite de 150 €.

En 2007, l'abondement effectué sur les versements volontaires représentait 69 K€, en 2008, il s'est élevé à 94 K€. Ces deux montants ont été enregistrés directement en charges.

## 18 Principaux actionnaires

### 18.1 Répartition du capital

Actionnariat de la société en date du 31 mars 2009

	Quantité de titres	%	Droits de vote	%
FAMILLE RICCI	5 342 519	54,6%	10 084 870	63,4%
SOCIETE BANQUE DE VIZILLE	700 484	7,2%	1 305 484	8,2%
SOCIETE IDEACTIVE EVENTS	569 256	5,8%	1 138 512	7,2%
AUTO-DETENTION	100 194	1,0%	-	0,0%
DIRIGEANTS	637 297	6,5%	916 944	5,8%
SALARIES	136 393	1,4%	152 265	1,0%
Public	2 295 533	23,5%	2 306 154	14,5%
<b>TOTAL</b>	<b>9 781 676</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 904 229</b>	<b>100,0%</b>

Le rapport de gestion présenté au paragraphe 9.1 du présent document de référence détaille la variation de l'actionnariat du groupe sur les 3 dernières années.

Au 31 mars 2009, le groupe familial RICCI détient directement 5 342 519 actions et indirectement (par l'intermédiaire de la société IDEACTIVE EVENTS dont Maurice RICCI et Jean-Franck RICCI possèdent 100% des titres) 569 256 actions, soit un total de 5 911 775 actions de la société AKKA Technologies (60,4% des actions du capital social et 70,6% des droits de vote).

En 2005, l'augmentation de capital consécutive à l'introduction en bourse de la société AKKA Technologies a eu pour effet de diminuer la quote-part des actions détenues par les actionnaires historiques du Groupe. Le groupe familial RICCI détenait avant cette opération 80% du capital et la Banque de Vizille 11%.

#### Pacte d'actionnaires

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

### 18.2 Existence de droits de vote différents

Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

La mise en place d'un droit de vote double attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire au 31 décembre de l'année écoulée, a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2003. L'Assemblée Générale Mixte du 28 février 2005 a porté de trois à quatre ans le délai minimum d'inscription au nominatif permettant d'acquiescer ce droit de vote double.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera accordé, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées à un

actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit de vote double.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans.

Les actionnaires auront la faculté de renoncer individuellement, temporairement ou définitivement à leur droit de vote double. Cette renonciation ne sera opposable à la société et aux autres actionnaires qu'à la condition d'être notifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception trois jours ouvrables au moins avant la tenue de l'Assemblée pour laquelle l'actionnaire entend renoncer à son droit de vote double.

### **18.3 Détention ou contrôle du Groupe, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle**

La société AKKA Technologies est contrôlée par le groupe familial RICCI. Il n'existe pas de mesure particulière prise en vue de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

### **18.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle**

A la connaissance de la société AKKA Technologies, il n'a été conclu aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner le changement de contrôle de la société.

## **19 Opération avec des apparentés**

Le détail des opérations avec des apparentés est présenté dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes figurant dans le paragraphe 20.5.5 et dans les comptes consolidés dans le paragraphe 20.3.5 (note 8.1 et 8.2)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, aucune autre convention réglementée n'a été mise en œuvre.

## **20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur**

### **20.1 Informations financières historiques**

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document :

- Les comptes consolidés et annuels 2007 et les rapports des commissaires aux comptes correspondant, figurant dans le document de référence 2007 enregistré le 18 juin 2008 sous le numéro R08-072.
- Les comptes consolidés et annuels 2006 et les rapports des commissaires aux comptes correspondant, figurant dans le document de référence 2006 enregistré le 12 juillet 2007 sous le numéro R07-130.

## 20.2 Informations financières pro forma

Non applicable.

## 20.3 Etats financiers consolidés 2008

### 20.3.1 Compte de résultat consolidé de l'exercice 2008

COMPTE DE RESULTAT en milliers d'euros	Annexe note n°	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3-1</b>	<b>381 551</b>	<b>236 006</b>
Sous-traitance		(20 797)	(17 562)
Charges externes		(43 542)	(29 481)
Impôts & taxes		(10 604)	(6 791)
Charges de personnel	3-2	(278 259)	(164 641)
Amortissements & Provisions nets		(7 255)	(3 822)
Autres produits et charges courants	3-3	8 742	3 843
<b>RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE</b>		<b>29 836</b>	<b>17 553</b>
Actions gratuites et stock options	3-4	(2 835)	(2 483)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>27 001</b>	<b>15 070</b>
Autres produits et charges non courants		0	(70)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>27 001</b>	<b>15 000</b>
Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3-5	1 501	232
Coût de l'endettement financier brut	3-5	(6 858)	(2 309)
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>(5 357)</b>	<b>(2 077)</b>
Autres produits et charges financiers		(365)	13
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>21 279</b>	<b>12 936</b>
Charge d'impôt	3-6	(4 681)	(3 691)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>16 598</b>	<b>9 245</b>
Part des minoritaires		(30)	152
Résultat net part du groupe		16 628	9 093
Résultat par action		1,76 €	1,08 €
Résultat dilué par action		1,72 €	1,03 €
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		9 450 273	9 251 194
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré des actions potentielles dilutives		9 680 805	9 807 285

### 20.3.2 Bilan consolidé de l'exercice 2008

<b>ACTIF</b> en milliers d'euros	<b>Annexe</b> <b>note n°</b>	<b>31 déc 2008</b>	<b>31 déc 2007</b>
Goodwill	4-1	81 225	80 945
Immobilisations incorporelles		1 460	1 555
Immobilisations corporelles		7 543	7 733
Immeubles de placements		269	673
Actifs financiers non courants	4-3	9 911	9 684
Autres actifs non courants		0	0
Actifs d'impôts différés		6 108	7 023
<b>Actifs non courants</b>		<b>106 517</b>	<b>107 613</b>
Stocks et en-cours		934	953
Clients & comptes rattachés	4-4	89 761	101 267
Autres créances	4-5	28 127	20 088
Actifs détenus en vue de la vente	4-7	0	20 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4-8 et 4-10	71 123	29 097
<b>Actif courants</b>		<b>189 945</b>	<b>171 457</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>296 462</b>	<b>279 070</b>

<b>PASSIF</b> en milliers d'euros	<b>Annexe</b> <b>note n°</b>	<b>31 déc 2008</b>	<b>31 décembre</b> <b>2007</b>
Capital	4-9	14 806	13 129
Primes	4-9	9 539	10 794
Réserves consolidées		28 884	19 976
Résultat consolidé de l'exercice		16 628	9 093
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>69 857</b>	<b>52 992</b>
Intérêts des minoritaires		72	301
<b>Capitaux propres</b>		<b>69 929</b>	<b>53 294</b>
Provisions non courantes		3 831	3 314
Passifs financiers non courants	4-10	24 417	11 849
Dette de sauvegarde non courante	4-11	51 579	51 667
Impôts différés passifs		588	3 047
<b>Passifs non courants</b>		<b>80 415</b>	<b>69 877</b>
Provisions courantes		2 685	1 911
Passifs financiers courants	4-10	2 213	8 223
Dette de sauvegarde courante	4-11	3 197	3 482
Fournisseurs		16 075	16 864
Dettes d'impôts sur les sociétés		771	484
Dettes fiscales et sociales	4-12	99 491	97 628
Autres dettes	4-13	21 686	19 439
Passif d'un groupe destiné à être cédé	4-7	0	7 868
<b>Passifs courants</b>		<b>146 118</b>	<b>155 900</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>296 462</b>	<b>279 070</b>

### 20.3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice 2008

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b> en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat net consolidé		16 598	9 245
Elimination des amortissements et des pertes de valeur (hors BFR)		3 924	3 201
Charge d'impôt		4 681	3 691
Charges calculées liées aux normes IFRS (1)		3 239	2 483
Plus value des cessions nettes		1 057	29
Coût de l'endettement financier net		5 357	2 077
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>34 856</b>	<b>20 725</b>
Impôt versé		(4 144)	(3 576)
Variation du besoin en fonds de roulement	5-2	3 841	4 968
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles</b>		<b>34 553</b>	<b>22 117</b>
Acquisitions d'immobilisations		(3 532)	(4 370)
Cessions d'immobilisations		2 548	1 176
Variation des immobilisations financières		166	(1 544)
Variation des actifs détenus en vue de la vente et des passifs correspondants	4-7	12 185	
Incidence des variations de périmètre	5-3	(1 321)	(4 840)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>10 046</b>	<b>(9 578)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	5-4	(2 876)	(2 431)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		20 489	9 050
Remboursement d'emprunts		(16 765)	(6 839)
Intérêts financiers nets versés		(2 971)	(2 077)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(2 123)</b>	<b>(2 297)</b>
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères		20	(18)
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>42 496</b>	<b>10 224</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires d'ouverture	5-1	28 627	18 403
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires de clôture	5-1	71 123	28 627
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>42 495</b>	<b>10 224</b>

(1) Les charges calculées liées aux normes IFRS sont constituées de la valorisation des stocks-options et des actions gratuites (IFRS 2), de la revalorisation d'un immeuble de placement.

## 20.3.4 Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2008

Montants en milliers d'€	Nombre d'actions (1)			Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
	Composant le capital	Actions auto-détenues	En circulation								
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2007</b>	<b>3 813 768</b>	<b>30 022</b>	<b>3 783 746</b>	<b>11 670</b>	<b>12 274</b>	<b>11 521</b>	<b>7 954</b>	<b>0</b>	<b>43 418</b>	<b>137</b>	<b>43 555</b>
Variation de capital de l'entreprise consolidante	4 767 528	35 452	4 732 076	1 459	(1 480)				-21		(21)
Attribution d'actions propres lors des opérations de croissance externe						422			422		422
Résultat de l'exercice							9 095		9 095	152	9 247
Dividendes						5 523	(7 954)		(2 431)		(2 431)
Impact des actions gratuites et des stocks options						2 483			2 483		2 483
Autres variations		6 579	-6 579			(4)		31	27	13	40
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>8 581 296</b>	<b>72 053</b>	<b>8 509 243</b>	<b>13 129</b>	<b>10 794</b>	<b>19 945</b>	<b>9 095</b>	<b>31</b>	<b>52 993</b>	<b>301</b>	<b>53 294</b>
Variation de capital de l'entreprise consolidante	1 095 780		1 095 780	1 677	(1 677)				0		0
Variation du périmètre de consolidation						167			167	(200)	(33)
Résultat de l'exercice							16 628		16 628	(30)	16 598
Dividendes						6 219	(9 095)		(2 876)		(2 876)
Variation de l'écart de conversion						(313)		313	0		0
Impact des actions gratuites et des stocks options (2)						2 835			2 835		2 835
Autres variations		19 873	(19 873)			112			112	1	114
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>9 677 076</b>	<b>91 926</b>	<b>9 585 150</b>	<b>14 806</b>	<b>9 117</b>	<b>28 965</b>	<b>16 628</b>	<b>344</b>	<b>69 859</b>	<b>72</b>	<b>69 931</b>

(1) Le nombre d'actions a été multiplié par 2 en juin 2007. Le détail des variations de capital de 2007 est donné dans l'annexe : Note 4.4.

(2) Le montant global des charges enregistrées au titres des actions gratuites et des stock-options depuis l'origine est de 5 693K€.

### 20.3.5 Annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2008

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan consolidé dont le total s'établit à 296 462 K€ et au compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice net part du Groupe de 16 628 K€.

Ces éléments d'informations ne sont présentés que lorsqu'ils ont une importance significative.

Sauf indication contraire, toutes les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe AKKA Technologies réuni le 31 mars 2009.

#### Activité de la société :

AKKA Technologies, spécialiste de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, accompagne les acteurs industriels sur les différentes étapes de leurs projets, de la R&D et l'étude, à l'industrialisation.

Solidement implanté en Europe (France, Belgique, Allemagne, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse), AKKA Technologies, par la maîtrise de métiers complémentaires, apporte une réelle valeur ajoutée aux industriels de tous secteurs : automobile, aéronautique, spatial/défense, électronique Grand Public, télécommunications, chimie, pharmacie, sidérurgie, énergie, ferroviaire..., et est reconnu par les grands donneurs d'ordre sur chacun de ces secteurs.

Grâce à la mobilité de ses équipes et à un positionnement international, AKKA Technologies intervient dans le monde entier, sur des projets à la pointe de la technologie.

Le siège de la société est situé au 9-11 rue Montalivet, 75008 Paris.

AKKA Technologies est coté sur l'Eurolist by Euronext<sup>TM</sup> Paris – Compartiment C – Code ISIN : FR0004180597.

#### Faits marquants :

- La société AKKA Technologies a émis début avril 2008 des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) pour un montant de 20 millions d'euros. Cette opération est décrite dans la note 4.10 ci-après.

- La société AKKA I&S (ex-COFRAMI) acquise fin 2007 a confirmé son rétablissement sur l'exercice.

### Note 1 - Périmètre et méthodes de consolidation

#### Note 1.1 - Référentiel

Les comptes consolidés du Groupe AKKA Technologies sont établis conformément aux normes et interprétations IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables de manière obligatoire en 2008 (amendement IAS 39 et IFRS 7 - reclassement des actifs financiers -, IFRIC 11 - actions propres et transactions intragroupes -, et IFRIC 14 - plafonnement des actifs et obligation de financement minimum -) n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe AKKA Technologies.

Le Groupe AKKA Technologies a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date, notamment les normes IAS 1 et IFRS 8. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres.

Le Groupe n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire en 2008 et non encore adoptées au niveau européen. Il ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

### **Note 1.2 - Recours à des estimations**

La préparation des comptes consolidés en normes IFRS nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses ayant un impact sur les états financiers. Ces dernières sont prises en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent. Les résultats réels peuvent de ce fait s'avérer différents des estimations initialement formulées.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de crise économique et financière et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs tels que les créances clients et les passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill), il a été pris pour hypothèse que la crise serait limitée dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Le recours à des estimations affecte en particulier les données suivantes:

- ⇒ les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs (cf §2.11),
- ⇒ l'évaluation du résultat à l'avancement des affaires (cf §2.1),
- ⇒ l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (cf § 2.17),
- ⇒ la valorisation des paiements fondés sur des actions (cf §2.3).

### **Note 1.3 - Méthodes de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement, indirectement, ou du fait de son influence dominante, un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, notamment en raison de la détention d'une participation représentant au moins 20% des droits de votes, sont mises en

équivalence. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Sur les exercices 2007 et 2008, aucune filiale du Groupe ne répond à ces critères.

#### Note 1.4 - Date d'arrêtés des comptes

Tous les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2008.

#### Note 1.5 - Périmètre de consolidation

Sociétés	N° RCS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation (1)	Pays d'installation de la société
AKKA TECHNOLOGIES SA	422950865	-	-	SC	France
ACE SAS	413704362	100%	100%	IG	France
ACTIVRESSOURCES SAS (2)	441886132	100%	100%	IG	France
ACTSOFT SAS (2)	434355996	100%	100%	IG	France
AKKA CONSULTING SAS (ex-CASCIOPE)	445387517	100%	100%	IG	France
AKKA DEUTSCHLAND GmbH	-	100%	100%	IG	Allemagne
AKKA DEVELOPMENT SAS	402374870	100%	100%	IG	France
AKKA DEVELOPMENT UK Ltd	-	80%	80%	IG	Grande Bretagne
AKKA GESTION SAS	403564792	100%	100%	IG	France
AKKA INGENIERIE PRODUIT SAS	308884998	100%	100%	IG	France
AKKA INGENIERIE PROCESS SAS	378587414	100%	100%	IG	France
AKKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES SAS	612034801	100%	100%	IG	France
AKKA INNOVATIONS SAS	478861883	100%	100%	IG	France
AKKA ITALIA SRL	-	100%	100%	IG	Italie
AKKA MANAGER SARL	447850314	100%	100%	IG	France
AKKA ROMSERV SRL	-	100%	100%	IG	Roumanie
AKKA SWITZERLAND SA	-	100%	100%	IG	Suisse
AKKA I&S SA (Ex COFRAMI)	318732880	100%	100%	IG	France
AKKA INGENIERIE DOCUMENTAIRE SAS (Ex EDI)	300032513	100%	100%	IG	France
AKKA SERVICES SAS	391136108	100%	100%	IG	France
ERDIMAT SAS	672025004	99.97%	99.97%	IG	France
GEPiLOG SAS	441057890	100%	100%	IG	France
INFOTECHLOG SA (3)	441250354	100%	100%	IG	France
SARL NATION 27 (6)	401301452	100%	100%	IG	France
SCI HYMSO (4)	379696396	100%	100%	IG	France
SCI Les Favières	350338950	89.29%	89.29%	IG	France
SCI Etoile 221 (5)	451605927	100%	100%	IG	France
AKKA BENELUX SA	-	100%	100%	IG	Belgique

(1) SC = société consolidante; IG = intégration globale.

(2) Sociétés ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec AKKA Informatique et Systèmes en 2008

(3) Société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec GEPiLOG en 2008

(4) Société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec AKKA INGENIERIE PRODUIT en 2008

(5) Société ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) avec AKKA I&S en 2008

(6) Société vendue début septembre 2008

La société AKKA Technologies a acquis la totalité des titres AKKA Switzerland SA détenus par des minoritaires sur le premier semestre 2008, soit 12,66%.

La société AKKA Development a acquis à titre gratuit 10 % des titres d'AKKA UK, passant ainsi son pourcentage de contrôle de 70% à 80 % sur l'année 2008.

La société AKKA Informatique et Systèmes Sud a été absorbée par AKKA Informatique et Systèmes avec effet rétroactif au 1er janvier 2008.

En dehors de ces variations et de la société AKKA Romserv entrée dans le périmètre de consolidation en 2008, les pourcentages d'intérêts et de contrôle du 31 décembre 2008 sont identiques à ceux du 31 décembre 2007.

## **Note 1.6 - Comparabilité des comptes**

### *Note 1.6.1 - Entrées de périmètre de l'exercice 2007*

Conformément aux normes IFRS, le Groupe AKKA Technologies dispose d'un délai d'un an pour évaluer les actifs et passifs acquis à leur juste valeur ainsi que le goodwill déterminé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs et passifs. La juste valeur de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) et de ses filiales acquises en 2007 a été modifiée en 2008.

### **Société AKKA Romserv**

La société de droit Roumain, AKKA Romserv, a été créée en 2007 par le Groupe AKKA Technologies. Elle a été intégrée pour la première fois en 2008 et contribue au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 2 797 K€ sur l'exercice.

### *Note 1.6.2 - Entrées de périmètre de l'exercice 2007*

### **Fonds de commerce COMAU**

Le 1er juin 2007, le Groupe AKKA Technologies a acquis la branche d'activité Ingénierie de COMAU France. Compte tenu de la date d'acquisition, seuls sept mois d'activité impactaient le compte de résultat consolidé de 2007 soit un chiffre d'affaires de 13 164 K€ et un résultat opérationnel de 1 731 K€.

L'activité reprise étant intégrée dans les comptes de la société COMAU jusqu'en mai 2007, il n'est pas possible de déterminer avec précision le chiffre d'affaires et le résultat de ce fonds de commerce antérieurement à cette prise de contrôle par le Groupe.

Le montant des actifs repris lors de l'acquisition s'élevait à 641 K€ et correspondait à des immobilisations corporelles et incorporelles.

### **Société AKKA I&S (ex-COFRAMI)**

A la fin du mois d'octobre 2007, AKKA Technologies a pris le contrôle de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) après l'acquisition de 100% des titres de la société.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires social de 134 426 K€ sur l'année 2008. La société possédait lors du rachat 3 filiales françaises et 4 à l'étranger. Compte tenu de leur taille, les filiales étrangères et une des trois filiales françaises n'avaient pas été intégrées dans le périmètre de consolidation.

Sur l'exercice 2008, deux des filiales françaises ont été vendues et une autre a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

Les actifs et les dettes, valorisés à la juste valeur, repris lors de l'intégration des trois sociétés sont présentés dans le tableau suivant:

Montants en milliers d'euros	COFRAMI	SCI Etoile 221	Nation 27	Elimination des titres	Impôts différés	Evaluation à la juste valeur des actifs	Actualisation dettes et créances	Situation nette consolidée
Actifs	134 674	6 688	1 986	(3 042)	6 687	(57 080)	(571)	89 342
Dettes	119 230	6 494	1 073	-	2 332	-	(17 735)	111 394
<b>Situation nette</b>	<b>15 444</b>	<b>194</b>	<b>913</b>	<b>(3 042)</b>	<b>4 355</b>	<b>(57 080)</b>	<b>17 164</b>	<b>(22 052)</b>

Compte tenu de la date de prise de contrôle d'AKKA I&S (ex-COFRAMI), deux mois d'activité avaient été retenus dans les comptes du Groupe AKKA Technologies au 31 décembre 2007.

AKKA I&S (ex-COFRAMI) fait l'objet d'un plan de sauvegarde ouvert en novembre 2006 et validé par le Tribunal de Commerce de Paris début septembre 2007.

L'intégration d'AKKA I&S (ex-COFRAMI) dans le Groupe AKKA Technologies a bénéficié d'un large soutien de la majorité des clients, favorables à la concentration des acteurs de ce secteur, et des équipes d'AKKA I&S (ex-COFRAMI). La société qui comptait 1 962 collaborateurs à fin décembre 2007 et 1 783 à fin décembre 2008 présente de nombreuses complémentarités métiers, géographiques et sectorielles avec le Groupe AKKA Technologies.

#### *Note 1.6.3 - Prix d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre en 2006 et en 2007*

Les prix d'acquisition (incluant les coûts d'acquisition) décaissés en 2008 s'élèvent à 1 226 K€ contre 15 596 K€ en 2007.

5 665 K€ restent à décaisser sur les acquisitions postérieurement à 2008. Ces décaissements interviendront pour une grande majorité dans une période comprise entre 1 et 5 ans.

Le détail du Goodwill et des earn-out est donné dans le paragraphe 4.1.

#### *Note 1.6.4 - Variation de pourcentage de détention*

La société AKKA Technologies a acquis la totalité des titres AKKA Switzerland SA détenus par des minoritaires sur le premier semestre 2008, soit 12,66%, le pourcentage d'intérêts passant ainsi de 87,34% en 2007 à 100 % en 2008.

Un décaissement de 1 226 K€ a donc eu lieu sur l'année 2008 avec pour contrepartie le Goodwill. Le versement d'un complément de prix devrait avoir lieu en 2009.

#### *Note 1.6.5 - Sorties de périmètre*

En septembre 2008, la SARL Nation 27 a été cédée à une société externe au Groupe AKKA. Nation 27 qui était classée en "Actifs destinés à être cédés" en 2007, conformément à la norme IFRS 5, n'est intégrée en consolidation que sur les 8 premiers mois de l'année.

### Note 1.6.6 - Autres événements affectant le périmètre de consolidation

En 2007 et 2008, plusieurs opérations de fusion et de Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) ont été réalisées au sein du groupe. Ces opérations sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Société Absorbée	Société Absorbante	Année de l'opération	Type d'opération
Actsoft	AKKA Informatique et Systèmes	2008	TUP
Activ'Ressources	AKKA Informatique et Systèmes	2008	TUP
AKKA Informatique & Systèmes Sud	AKKA Informatique et Systèmes	2008	Fusion
Infotechlog	Gepilog	2008	TUP
SCI Hymso	AKKA Ingénierie Produit	2008	TUP
SCI Etoile 221	AKKA I&S (ex-Coframi)	2008	TUP
Coframi Belgique	AKKA Benelux (ex-SD&AKKA)	2008	Fusion
AKKA Belgium	AKKA Benelux (ex-SD&AKKA)	2007	Fusion
OTS	AKKA Ingénierie Process	2007	TUP
CREADIF	AKKA Ingénierie Process	2007	TUP

L'ensemble de ces sociétés étant consolidé en intégration globale à 100% antérieurement aux TUP et fusions, ces opérations n'ont eu aucun impact sur les comptes consolidés du Groupe AKKA Technologies sur l'exercice 2008.

### Note 1.6.7 - Données pro forma

Selon l'Autorité des Marchés Financiers, des données financières proforma doivent être publiées dans la mesure où l'impact d'un regroupement d'entreprises est significatif, c'est-à-dire si le changement de périmètre a un impact sur les comptes supérieur à 25%.

Cet impact est mesuré par le Groupe AKKA Technologies à partir de trois indicateurs :

- ⇒ Total bilan
- ⇒ Chiffre d'affaires
- ⇒ Résultat net.

Si l'impact de la variation de périmètre sur les comptes du Groupe atteint le seuil de 25% sur l'un de ces indicateurs, il est nécessaire de publier des données financières proforma.

Pour l'exercice 2008, aucune variation de périmètre ne requière l'établissement de données proforma.

### Note 1.7 - Conversion des états financiers des filiales

Les états financiers des filiales ont été convertis en euros en utilisant le taux de clôture pour les postes de bilan autres que les capitaux propres, le taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le taux historique pour les composantes de capitaux propres autre que le résultat. La différence de conversion portée en capitaux propres est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

## **Note 1.8 - Opérations intra-Groupe**

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre sociétés consolidées et les dividendes distribués au sein du Groupe sont éliminés.

## **Note 2 - Principes et méthodes comptables**

### **Note 2.1 - Méthode de comptabilisation des résultats sur contrats**

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés en fonction de l'avancement technique individuel de chacune des affaires. Les prestations sont évaluées sur la base des travaux réalisés en tenant compte d'une estimation du reste à faire pour achever le contrat.

Lorsque la production réalisée et reconnue en chiffre d'affaires est supérieure à la facturation émise, la différence est enregistrée en « facture à établir » à l'actif du bilan sous la rubrique « clients et comptes rattachés ». A l'inverse, lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, la différence est enregistrée en « produits constatés d'avance » au passif du bilan sous la rubrique « autres dettes ».

Pour les affaires au forfait, lorsque la production réalisée augmentée du reste à faire pour achever le contrat est supérieure au montant total du chiffre d'affaires du contrat, l'excédent est enregistré en « provision pour perte à terminaison » au passif du bilan dans la rubrique « provisions courantes ».

Sur certaines affaires au forfait, lorsque le client demande de réaliser des travaux non inclus dans la commande initiale, si la société est certaine de percevoir un produit, des factures à établir sont enregistrées sur la base de la production réalisée, à condition que le client reconnaisse que des travaux ont été faits en dehors des prestations objets du contrat. L'estimation de ce produit étant incertaine, l'enregistrement du chiffre d'affaires est effectué sur la base du prix de revient.

Conformément la norme IAS 18, le chiffre d'affaires sans marge a été soustrait du chiffre d'affaires et comptabilisé en moins des charges correspondantes.

### **Note 2.2 - Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement ne doivent être comptabilisés à l'actif selon la norme IAS 38 que si et seulement si, les projets remplissent les conditions suivantes:

- ⇒ le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable
- ⇒ la faisabilité technique du projet est démontrée,
- ⇒ le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- ⇒ la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- ⇒ il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Sur la base de ces critères, aucun frais de développement n'a été immobilisé dans les comptes des années 2007 et 2008.

### **Note 2.3 - Paiements fondés sur des actions**

La norme IFRS 2 définit les modalités d'évaluation et de comptabilisation des paiements fondés sur des actions. Les plans d'attribution de bons de souscription d'actions et d'actions gratuites sont considérés comme des avantages attribués par le Groupe aux bénéficiaires. A ce titre, l'avantage est évalué sur la base de la juste valeur, à la date d'attribution, des instruments de capitaux propres attribués. Il donne lieu à la constatation d'une charge étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Conformément à l'option prise dans le cadre de la transition aux normes IFRS, le retraitement s'applique uniquement, et dans leur totalité, aux contrats de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis après le 1er janvier 2005.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisé est maintenu en capitaux propres, que les options soient effectivement exercées ou non.

La juste valeur des plans d'attribution de bons de souscription d'actions est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes.

Les actions gratuites attribuées sont soumises à certaines restrictions quant à leur cession ou leur transfert et à des conditions de présence du salarié dans le Groupe à l'issue de la période d'acquisition. La juste valeur de l'avantage attribué tient compte de différents paramètres tels que le turn-over du Groupe et l'incessibilité des actions pendant la période d'acquisition.

#### **Note 2.4 - Autres produits et charges non courants**

La rubrique « autres produits et charges non courants » est constituée des produits et charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montant significatif.

#### **Note 2.5 - Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôt exigible représente les montants payés ou restant à payer aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et taux en vigueur dans les différents pays.

Des impôts différés sont constatés sur les différences entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales conformément à la norme IAS 12. Ils résultent donc essentiellement des éléments suivants :

- décalage dans le temps entre la comptabilisation et la déductibilité fiscale de certaines charges,
- retraitement des provisions à caractère fiscal,
- ajustements passés entre les comptes établis en principes locaux et les comptes établis en normes IFRS,
- retraitement des biens faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail immobilier ou mobilier.

Comme le préconise la norme IAS 12, les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les modifications des taux et des bases d'impôts différés sont constatées en résultat lorsqu'elles affectent un élément comptabilisé en résultat ou en capitaux propres si l'élément à la source de l'impôt a été enregistré en capitaux propres.

Lorsque la probabilité de les imputer sur les bénéfices fiscaux futurs est faible, les impôts différés actifs ne sont pas constatés.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### **Note 2.6 - Résultat par action**

Conformément à la norme IAS 33 le résultat par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en déduisant les actions d'autocontrôle.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen d'actions en circulation après exercice de tous les instruments financiers donnant droit à un accès différé au capital de la société AKKA Technologies. Ces instruments financiers représentent 4,0% du nombre total d'actions en circulation à fin 2007 et 3,1% à fin 2008.

Le résultat par action et le résultat par action dilué sont évalués sur la base du nombre d'actions moyen pondéré.

### **Note 2.7 - Goodwill**

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs identifiables de la filiale acquise sont inscrits au bilan consolidé pour leur juste valeur à cette date. Ces actifs et passifs suivent les règles propres aux postes du bilan auxquels ils sont affectés.

L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêt dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels est porté à l'actif sous la rubrique « goodwill ».

Le coût d'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition et des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable. Lorsque l'impact est significatif, les compléments de prix (earn-out) sont actualisés en contrepartie des dettes financières.

Les goodwill antérieurs au passage des comptes du Groupe en normes internationales ont été figés au 1er janvier 2004 dans le cadre de la transition aux normes IFRS. Les amortissements cumulés avaient été imputés sur leur valeur brute à cette date.

Une revue des compléments de prix est effectuée chaque année et le cas échéant, les ré-estimations sont imputées sur le goodwill.

Le goodwill négatif (badwill) est comptabilisé immédiatement en résultat.

### **Note 2.8 - Immobilisations incorporelles et corporelles**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique. Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs immobilisés hors opérations de regroupement d'entreprise.

En application de la norme IAS 16, les bâtiments ont fait l'objet d'une approche par composants.

Dans les immobilisations corporelles, seuls les terrains sont des immobilisations à durée de vie indéfinie.

Les bâtiments ont été affectés en quatre composants homogènes sur la base des estimations et des devis de l'époque :

- ⇒ gros-œuvre,
- ⇒ façade et étanchéité,
- ⇒ installations générales et techniques,
- ⇒ agencements.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

	Nombre d'années
Logiciels	de 1 à 3 ans
Gros-œuvre	50 ans
Façades et étanchéité	30 ans
Installations générales et techniques	de 4 à 20 ans
Agencements	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	4 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	7 ans

## Note 2.9 - Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou valoriser le capital investi. Ils sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan.

Conformément aux possibilités offertes par la norme IAS 40 ils sont valorisés à la juste valeur et les écarts de réévaluation font l'objet d'une comptabilisation en résultat.

## Note 2.10 - Contrats de location

### Note 2.10.1 - Contrats de location-financement

Sont considérés comme étant des contrats de location financement :

- les contrats qui transfèrent la propriété du bien au terme du contrat,
- les contrats comportant une option de rachat à un prix préférentiel,
- les baux couvrant la majeure partie de la durée d'utilisation du bien,
- les contrats dont la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location est égale à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué,
- les contrats relatifs à des actifs très spécifiques.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés en actifs immobilisés et en dettes financières. La charge de loyer est ventilée en charges d'intérêts et en amortissements.

### Note 2.10.2 - Contrats de location simple

Les loyers au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### **Note 2.11 - Pertes de valeur des actifs immobilisés non financiers**

De manière périodique, une fois par an, et, à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié, il est pratiqué un test de dépréciation (impairment test) visant à s'assurer que la valeur recouvrable des actifs immobilisés non financiers est au moins égale à la valeur comptable. Le cas échéant une perte de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable de ces actifs à leur valeur actuelle.

Comme le préconise la norme IAS 36, la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs estimés des plus petits groupes identifiables d'actifs générant des entrées indépendantes de trésorerie appelés « unités génératrices de trésorerie » (UGT).

Les tests de dépréciations sont effectués UGT par UGT sur la base d'une projection sur 3 ans des flux nets de trésorerie liés à l'activité. Cette projection est déterminée à l'aide des données budgétaires de l'UGT et en tenant compte de l'expérience passée et des perspectives futures. Au-delà de cet horizon, le Groupe calcule une valeur terminale de l'UGT correspondant à l'actualisation des flux nets de trésorerie liés à l'activité à l'infini en retenant une croissance de 1,5%. En 2007, le taux retenu était également de 1,5%.

Le taux d'actualisation est déterminé, conformément aux normes IFRS, sans tenir compte du niveau d'endettement. Le taux retenu est un taux après impôts et est appliqué à des flux après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme le requiert la norme IAS 36.

Les flux de trésorerie prévisionnelle ne prennent pas en compte les flux liés aux investissements de croissance et les flux liés aux restructurations non engagées.

Les pertes de valeur constatées sur une UGT sont imputées en priorité sur le goodwill. Les dépréciations constatées sur le goodwill sont irréversibles.

### **Note 2.12 - Comptabilisation de l'acquisition d'intérêts minoritaires**

La comptabilisation des acquisitions d'intérêts minoritaires n'étant pas traitée actuellement par le référentiel IFRS et en l'absence de règles spécifiques, le Groupe a conservé la méthode appliquée selon les principes comptables français.

Ainsi, en cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une filiale, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés du Groupe avant l'acquisition, est comptabilisée en tant qu'écart d'acquisition.

### **Note 2.13 - Clients, comptes rattachés et autres créances**

Les créances clients et les autres créances sont des actifs courants évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées à la juste valeur en constatant le cas échéant des pertes de valeur pour tenir compte des risques éventuels de non- recouvrement.

Une perte de valeur est comptabilisée en présence d'indications objectives que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser toutes les sommes dues selon les conditions de la transaction

originale. Les faillites, les processus légaux de protection contre les créanciers, les cas d'insolvabilité notoire ou de disparition du débiteur, les retards de paiement importants sont autant d'indicateurs qu'une créance commerciale doit faire l'objet d'une dépréciation.

#### **Note 2.14 - Affacturage et autres outils de financement**

Le financement du besoin en fonds de roulement du Groupe est réalisé principalement par des cessions de créances (affacturage, Dailly,...). Ces moyens de financement s'analysent sur la base de l'arbre de décision fourni par la norme IAS 39.

Les conditions dont bénéficie le Groupe nous conduisent à enregistrer les disponibilités acquises grâce à ces cessions sur la ligne « trésorerie et équivalents de trésorerie », les retenues de garanties sur la ligne « actifs financiers » et les créances cédées sont décomptabilisées à l'actif du bilan.

Ce mode d'enregistrement provient en particulier des critères suivants :

- lors de la cession, les droits sur les flux de trésorerie de l'actif n'ont pas expiré,
- les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif sont transférés au cessionnaire,
- les risques et avantages sont substantiellement transférés au cessionnaire,
- le contrôle de l'actif n'est pas conservé par le Groupe.

Le risque de crédit sur les clients et le risque de retard de paiement sont jugés marginaux.

#### **Note 2.15 Actifs courants détenus en vue de la vente**

Ces actifs sont disponibles à la vente de façon immédiate et sont évalués, comme préconisé par la norme IFRS 5, au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur. Ils sont présentés en actifs courants, car la cession est estimée comme devant intervenir à moins d'un an.

Ils ne sont pas amortis à compter de leur classement dans cette rubrique, et les intérêts et autres charges qui leur sont attribuables continuent à être comptabilisés.

#### **Note 2.16 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires (soldes positifs et négatifs), les montants mis à notre disposition par le factor mais non utilisés ainsi que des valeurs mobilières de placement.

Ces actifs sont évalués et comptabilisés à la juste valeur par référence au dernier cours de l'exercice. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Le Groupe ne possède pas d'instrument financier dérivé. Les valeurs mobilières de placement sont liquides et composées essentiellement de SICAV monétaires euro.

#### **Note 2.17 - Opérations en monnaies étrangères**

Les charges et les produits en monnaies étrangères sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes et les créances figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

En dehors de la zone euro, le Groupe possède des activités en Grande-Bretagne, en Suisse et en Roumanie. Comme en 2007, ces activités représentent environ 3% du chiffre d'affaires du Groupe en 2008, et les flux d'achats et de ventes en monnaie locale sont proches de l'équilibre.

En dehors des goodwill, les investissements souscrits en 2008 dans une monnaie différente de l'euro représentent 1,7% des investissements consolidés (contre 1,3% en 2007) et les trois sociétés opérant dans ces pays n'ont pas souscrit d'emprunt.

De ce fait, le Groupe n'a pas recours à des instruments de couverture des monnaies étrangères.

### **Note 2.18 - Avantages du personnel**

Les avantages du personnel sont constitués d'engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite et font l'objet d'une provision non courante.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- les droits acquis, charges comprises, par chaque salarié selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière (IAS 19),
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over constaté dans le Groupe,
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite,
- un taux d'inflation de 2%.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation. Le Groupe a analysé les différents taux existant sur le marché, et a choisi, compte tenu de la définition d'IAS 19 (taux de marché fondé sur les obligations d'entreprise de première catégorie), le taux des OAT 10 ans.

Le Groupe a choisi de constater immédiatement en résultat les écarts actuariels.

Depuis la loi L2004-391 du 4 mai 2004, les salariés des sociétés françaises peuvent bénéficier de droits individuels de formations (DIF). Ces droits sont de 20 heures par personne et par an, lorsque le salarié a atteint un an d'ancienneté. Les formations peuvent être prises, ou non, sur le temps de travail.

Au 31 décembre 2008, les demandes de DIF mises en jeu par les salariés sont faibles. Elles représentent 6 727 heures soit 6,9 % des droits acquis par les salariés en 2008 (contre 3 631 heures soit 1,7% en 2007). Le nombre d'heures acquises et non utilisées s'élève à 277 818 en 2008 (contre 215 286 en 2007).

### **Note 2.19 - Provisions**

Les obligations à l'égard des tiers résultant de faits générateurs passés, qu'elles soient légales, réglementaires, contractuelles ou implicites font l'objet d'une provision dès lors que le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'évènements passés, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, et qu'il est probable qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources.

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe, lorsque leur réalisation est probable et que le montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe, lorsque leur montant est significatif.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions (litiges commerciaux, litiges prud'homaux, restructuration...) est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions font l'objet d'une actualisation.

#### **Note 2.20 - Comptabilisation des OBSAAR**

L'OBSAAR est analysée comme un instrument financier composé qui doit être traité conformément à IAS 32 en distinguant une composante dette (obligation) et une composante capitaux propres (BSAAR). Il convient d'évaluer la composante dette à sa juste valeur et d'attribuer la différence entre cette valeur et le prix d'émission à la composante capitaux propres.

Les BSAAR ont donc été inscrits en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission d'OBSAAR et la valeur de la dette obligataire, actualisée au taux de marché à la date d'émission.

A l'émission, la valeur de la dette obligataire est égale à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et le prix de vente des BSAAR. La prime d'émission qui en résulte est amortie selon la technique du taux d'intérêt effectif.

Les frais d'émission qui ne peuvent être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres au prorata de la répartition du produit de l'émission.

#### **Note 2.21 - Passifs financiers autres que les dettes liées à l'exploitation**

Les passifs financiers comprennent les emprunts auprès des établissements de crédit (banques et organismes de location-financement) ainsi qu'un emprunt obligataire (OBSAAR) émis début avril 2008. Les passifs financiers sont enregistrés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est classée dans le poste « passifs financiers courants », la part à plus d'un an est classée dans le poste « passifs financiers non courants ».

#### **Note 2.22 - Dette de sauvegarde**

La société AKKA I&S (ex-COFRAMI), acquise par le Groupe AKKA Technologies sur le second semestre 2007 possède une dette de sauvegarde dont le remboursement est échelonné sur 10 ans sans intérêts.

Compte tenu des importants montants en jeu, la dette de sauvegarde a été identifiée sur deux lignes spécifiques du bilan (court terme et long terme), et son montant a été actualisé, conformément aux normes IFRS, en tenant compte de l'échéancier de remboursement.

#### **Note 2.23 - Crédit d'impôt recherche**

Les crédits d'impôt recherche sont enregistrés conformément à la norme IAS 20 en subvention et figurent au compte de résultat consolidé sur la ligne « autres produits et charges courants ». Le produit est enregistré dès lors que la créance est acquise.

#### **Note 2.24 - Autres informations relatives aux actifs et aux passifs financiers**

Les titres d'autocontrôle et les impacts liés (résultat de cession, dépréciation, le cas échéant) sont présentés en diminution des réserves consolidées.

Les actifs et passifs financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, autres actifs courants, fournisseurs, autres dettes courantes, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les instruments financiers sont affectés à quatre catégories qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan, sachant que l'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation.

Les quatre catégories sont les suivantes :

- ⇒ Actifs détenus jusqu'à l'échéance : non applicable dans le Groupe sur les exercices présentés,
- ⇒ Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat : cette rubrique comprend essentiellement les valeurs mobilières de placement. Les variations de juste valeur des éléments affectés à cette rubrique sont constatées dans le compte de résultat à chaque clôture,
- ⇒ Prêts, créances et dettes : les éléments rentrant dans cette rubrique sont comptabilisés et évalués, selon le cas, "au coût" ou "au coût amorti",
- ⇒ Les actifs et passifs comptabilisés "au coût" concernent principalement les créances clients et les dettes fournisseurs ainsi que les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements). Ces éléments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le Groupe à leur valeur nominale. En cas de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation,
- ⇒ Les actifs et passifs comptabilisés "au coût amorti" concernent essentiellement les dettes financières. Le coût amorti de ces éléments correspond à la valeur initiale de l'actif ou du passif diminuée des remboursements en principal, ajustée le cas échéant selon la méthode du taux d'intérêt effectif et corrigée d'une éventuelle dépréciation,
- ⇒ Instruments dérivés : non applicable dans le Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour le reclassement d'actifs financiers, comme l'amendement d'IAS 39 en a laissé la possibilité.

### **Note 3 - Notes relatives au compte de résultat**

#### **Note 3.1 - Informations sectorielles**

L'information sectorielle est présentée par activité (premier niveau) et par zone géographique (second niveau). Les informations données dans la ventilation sectorielle suivent les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

##### *Note 3.1.1 - Ventilation par activité*

Le Groupe AKKA Technologies développe une seule et unique activité, l'Ingénierie et le Conseil en Technologies.

##### *Note 3.1.2 - Ventilation par secteur géographique*

##### Chiffre d'affaires par pays d'origine

	% France	% Etranger
Exercice 2008	89,60%	10,40%
Exercice 2007	87,25%	12,75%

#### Immobilisations nettes par pays d'origine

Immobilisations nettes en K€	France	Etranger	CONSOLIDE
31 déc. 2008	78 993	11 504	90 497
31 déc. 2007	82 453	8 453	90 906

Ces données comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et l'immeuble de placement.

#### Coût d'acquisition des actifs sectoriels

Le montant total des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill) de l'exercice s'élève à 3 532 K€ dont 658 K€ investis hors de France.

En 2007, le montant des acquisitions s'élevait à 4 370 K€ dont 307 K€ investis à l'étranger.

### Note 3.2 - Personnel

#### *Note 3.2.1 - Effectif moyen des sociétés consolidées*

	31-déc.-08	31-déc.-07
Cadres	3 656	1 951
Non cadres	1 549	1 320
<b>Effectif total</b>	<b>5 205</b>	<b>3 271</b>

#### *Note 3.2.2 - Charges de personnel*

Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07
Salaires & traitements	190 757	112 951
Charges sociales	84 080	49 697
Participation	2 372	1 355
Intéressement	1 050	638
<b>Charges de personnel</b>	<b>278 259</b>	<b>164 641</b>

### Note 3.3 - Autres produits et charges courants

Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07
Subventions reçues	8 709	4 276
Autres éléments courants	33	(433)
<b>Autres produits et charges courants</b>	<b>8 742</b>	<b>3 843</b>

### Note 3.4 - Paiement fondé sur des actions

Divers plans d'actions gratuites et de stock-options (détaillés dans le paragraphe 4.9 ci-après) ont été mis en place par la société AKKA Technologies au cours des années 2004 à 2008. Ces derniers ont été valorisés et enregistrés en charge à hauteur de 2 835 K€ dans les comptes au 31 décembre 2008 (contre 2 483 K€ en 2007).

La juste valeur de ces actions est déterminée en intégrant le turn-over des salariés constaté dans le Groupe, le cours de bourse au moment de l'attribution et une décote de 12,6% pour tenir compte des éléments suivants :

- Actions inaccessibles pendant 48 mois,
- Actions non utilisables comme garantie pour obtenir un financement pendant 24 mois,
- Actions n'ouvrant pas droit à un dividende pendant 30 mois,
- Actions sans droit de vote pendant 30 mois.

### Note 3.5 - Coût de l'endettement financier net

Montants en milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
Produits des valeurs mobilières de placements	566	82
Autres produits de trésorerie	935	150
<b>Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie</b>	<b>1 501</b>	<b>232</b>
Intérêts sur emprunts	(1 366)	(963)
Intérêts sur découverts bancaires et cessions de créances	(2 091)	(1 173)
Désactualisation dette de sauvegarde	(2 386)	-
Autres coûts financiers	(1 015)	(173)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(6 858)</b>	<b>(2 309)</b>
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(5 357)</b>	<b>(2 077)</b>

### Note 3.6 - Impôt sur les bénéfices

#### Note 3.6.1 - Ventilation de la charge d'impôt

Montant en milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
Impôt exigible	(5 342)	(3 576)
Impôt différé	661	(115)
<b>Total IS</b>	<b>(4 681)</b>	<b>(3 691)</b>

#### Note 3.6.2 - Preuve d'impôt

Montants en K€	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<b>Résultat consolidé du groupe (avant IS)</b>	<b>21 279</b>	<b>12 936</b>
Taux d'impôts applicable à l'entreprise consolidante	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(7 093)</b>	<b>(4 312)</b>
Incidence des différences permanentes (1)	2 455	680
Actifs d'impôts différés nés dans l'exercice mais non comptabilisés	(92)	(59)
Impôt dû au titre d'exercices précédents	(48)	-
Impact différentiel de taux des sociétés étrangères	87	-
Autres différences	11	(1)
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(4 681)</b>	<b>(3 691)</b>

(1) Les différences permanentes sont principalement dues à des subventions non imposables

### Note 3.6.3 - Nature des impôts différés

Montants en milliers d'euros	31 déc 2008	Charge d'impôt différé	Variations périmètre	31 déc 2007	Charge d'impôt différé	Variations périmètre	1er janvier 2007
Retraitements des crédits-bails	(263)	2 155	-	(2 418)	(53)	(2 152)	(212)
Impôts différés sur les provisions de comptes courant	(1 111)	(206)	-	(905)	13	-	(919)
Impôts différés liés à la fiscalité locale	3 454	2 092	-	1 362	92	207	1 062
Impôts différés sur les déficits fiscaux	9 025	(3 332)	-	12 357	(44)	12 156	245
Retraitements IFRS (1)	(5 235)	(0)	902	(6 137)	(72)	(5 858)	(207)
Autres retraitements	(333)	(48)	-	(285)	(51)	-	(235)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>5 536</b>	<b>661</b>	<b>902</b>	<b>3 973</b>	<b>(115)</b>	<b>4 354</b>	<b>(266)</b>
Dont impôt différé actif	6 110	(3 276)	2 363	7 023	(730)	6 686	1 067
Dont impôt différé passif	(574)	3 937	(1 461)	(3 050)	615	(2 332)	(1 333)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>5 536</b>	<b>661</b>	<b>902</b>	<b>3 973</b>	<b>(115)</b>	<b>4 354</b>	<b>(266)</b>

(1) Le principal retraitement donnant lieu à des impôts différés est l'actualisation de la dette de sauvegarde (impact = 4 926 K€)

Comme indiqué dans la note 2.5, lorsque la probabilité de les imputer sur les bénéfices fiscaux futurs est faible, les impôts différés actifs ne sont pas constatés. Au vu de cette règle, 820 K€ d'impôts différés actifs n'avaient pas été constatés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007 et 831 K€ au 31 décembre 2008.

## Note 4 - Notes relatives au bilan

### Note 4.1 - Goodwill

GOODWILL	Unités génératrices de trésorerie	31-déc-08	Variation de périmètre	Autres variations	31-déc-07	Variation de périmètre	Autres variations	01-janv-07
AKKA DEVELOPMENT	INTERNATIONAL	6	-	-	6	-	-	6
AKKA INGENIERIE PROCESS	PROCESS	2 189	-	-	2 189	-	685	1 504
AKKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES	SYSTEMES	16 163	-	14 453	1 710	-	-	1 710
AKKA INGENIERIE PRODUIT	PRODUIT	19 506	191	-	19 315	7 837	-	11 478
CREADIF	PROCESS	-	-	-	-	-	(157)	157
AKKA INGENIERIE DOCUMENTAIRE	DOCUMENTATION	5 346	-	-	5 346	24	-	5 322
ACE	PROCESS	430	-	-	430	-	-	430
AKKA SWITZERLAND	SUISSE	1 983	1 345	-	638	-	(22)	660
ACTIV'RESSOURCES	SYSTEMES	-	-	(1 452)	1 452	77	-	1 375
ACTSOFT	SYSTEMES	-	-	(2 524)	2 524	36	-	2 488
OTS	PROCESS	-	-	-	-	-	(528)	528
AKKA INFORMATIQUE & SYSTEMES SUD	SILOGIC	-	-	(10 477)	10 477	214	-	10 263
AKKA BENELUX	SD&A	8 348	1 232	-	7 116	394	-	6 722
AKKA I&S (ex-COFRAMI)	AKKA I&S	27 129	(2 610)	-	29 739	29 739	-	-
ROMSERV	ROMSERV	118	118	-	-	-	-	-
<b>Montant du goodwill</b>		<b>81 225</b>	<b>276</b>	<b>-</b>	<b>80 945</b>	<b>38 321</b>	<b>(22)</b>	<b>42 643</b>

Les années 2007 et 2008 ont été marquées par les deux acquisitions suivantes :

- Fonds de commerce COMAU début juin 2007 (goodwill de 8 077 K€),
- Groupe AKKA I&S (ex-COFRAMI) début novembre 2007 (goodwill de 27 129 K€).

Le goodwill de AKKA I&S (ex-COFRAMI) a diminué de 2 610 K€ sur 2008, du fait notamment de :

- l'enregistrement d'une subvention obtenue sur les 10 premiers mois de l'exercice 2007 pour - 8 024 K€,
- de la provision de certaines charges et créances pour + 2 499 K€,
- de la revalorisation des biens immobiliers que détenait AKKA I&S lors de l'acquisition + 1 203K€,
- de la revalorisation des impôts différés sur les déficits fiscaux et des frais d'acquisition pour + 1 712 K€.

Le goodwill est également impacté par l'entrée dans le périmètre de consolidation d'AKKA Romserv et par le rachat des parts des minoritaires de la société AKKA Switzerland par le Groupe.

On note également le reclassement des goodwill d'ACTSOFT, Activ'ressources et AKKA Informatique & Systèmes Sud chez AKKA Informatique et Systèmes du fait des opérations de fusion et de TUP.

Le montant du goodwill relatif à des compléments de prix s'élève à 5 665 K€ avec en contrepartie une dette envers les vendeurs enregistrée sur la ligne "Autres dettes" du bilan pour le même montant. Le complément de prix d'AKKA Benelux (ex-SD&AKKA) a été réévalué provisoirement pour un montant de 1,2 M€ sur l'exercice 2008.

Aucune sortie de périmètre n'a eu lieu en 2007.

En 2008, AKKA I&S (ex-COFRAMI) a cédé sa filiale Nation 27. Cette opération n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat consolidé, cette société ayant été classée depuis son entrée dans le groupe AKKA dans les actifs destinés à être cédés.

#### Note 4.2 - Dépréciation des actifs

Comme le prévoit la norme IAS 36, les goodwill ne font plus l'objet d'un amortissement dans les comptes consolidés. Cette norme prévoit cependant que des tests de dépréciation des actifs non amortissables doivent être faits au moins une fois par an et à chaque fois que des indices de perte de valeur ont été identifiés.

Des tests de dépréciation ont été pratiqués au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 selon la même méthode que celle qui avait été retenue en 2006 et 2007. Ces tests sont faits sur la base des flux de trésorerie prévisionnels après impôts actualisés en utilisant un coût moyen pondéré du capital pour l'ensemble des unités génératrices de profit de 11,36% en 2008 (contre 11,26% en 2007).

La valeur terminale de l'UGT correspond à l'actualisation des flux nets de trésorerie liés à l'activité à l'infini en retenant un taux de croissance de 1,5%. En 2007, le taux retenu était également de 1,5%.

La norme IAS 36 indique qu'il convient, pour faire les tests de dépréciation de chaque actif non amortissable, de définir le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées indépendantes de trésorerie. Ce groupe est appelé « unité génératrice de trésorerie » (UGT). Le Groupe AKKA Technologies a été divisé en 18 UGT au 31 décembre 2007 et 18 UGT au 31 décembre 2008.

Seules 8 UGT en 2007 et 8 UGT en 2008 possèdent des actifs non amortissables. Les tests de dépréciation n'ont mis en évidence aucune dépréciation à enregistrer dans les comptes au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.

La mise en œuvre des tests de sensibilité en faisant varier le taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie et le taux d'actualisation de plus ou moins un point, n'a mis en évidence aucune provision complémentaire.

Les opérations d'acquisition sont assorties de clauses de garanties d'actifs et de passifs couvertes par des cautions. Les engagements reçus par le Groupe à ce titre s'élèvent à 4 261 K€ en 2008 contre 5 786 K€ en 2007.

#### Note 4.3 - Actifs financiers non courants

Montants bruts :

Montants en milliers d'euros	Actifs disponibles à la vente	Autres actifs financiers (1)	TOTAL actifs financiers
<b>01-janv-07</b>	294	4 421	<b>4 715</b>
Variations de périmètre	1 414	4 005	<b>5 419</b>
Acquisitions	11	2 822	<b>2 833</b>
Cessions	(24)	(1 692)	<b>(1 716)</b>
<b>31-déc-07</b>	<b>1 695</b>	<b>9 556</b>	<b>11 251</b>
Variations de périmètre	(10)	(13)	<b>(23)</b>
Acquisitions	138	20 692	<b>20 830</b>
Cessions	(1 413)	(19 583)	<b>(20 996)</b>
<b>31-déc-08</b>	<b>410</b>	<b>10 652</b>	<b>11 062</b>

(1) dont 63 K€ au 01/01/07 de provisions sur actifs financiers initialement enregistrées en actifs destinés à être cédés

Les autres actifs financiers sont principalement constitués de retenues de garanties effectuées par le factor (9 931K€ en 2008 contre 5 220 K€ en 2007).

#### Provisions :

Montants en milliers d'euros	Actifs disponibles à la vente	Autres actifs financiers (1)	TOTAL actifs financiers
<b>01-janv-07</b>	129	63	<b>192</b>
Variations de périmètre	1 386	-	<b>1 386</b>
Dotations	-	52	<b>52</b>
Reprises	-	(63)	<b>(63)</b>
<b>31-déc-07</b>	1 515	52	<b>1 567</b>
Variations de périmètre	-	-	-
Dotations	-	965	<b>965</b>
Reprises	(1 381)	-	<b>(1 381)</b>
<b>31-déc-08</b>	134	1 017	<b>1 151</b>

(1) dont 63 K€ au 01/01/07 de provisions sur actifs financiers initialement enregistrées en actifs destinés à être cédés

#### Titres des sociétés non consolidées :

Les titres des filiales non consolidées figurant sur la ligne "Actifs financiers" sont récapitulés dans le tableau suivant :

Montants en milliers d'euros	31-déc-08	Cessions	Acquisitions	Variations de périmètre	31-déc-07	Variations de périmètre	01-janv-07
PRITEC	120	-	-	-	120	-	120
ORINVEST	38	-	-	-	38	-	38
SAONE Valley	3	-	3	-	-	-	-
PIERRE'S Projects	94	-	94	-	-	-	-
HYSYS Consulting Maroc	10	-	-	-	10	-	10
AKKA Technologies Maroc	70	-	-	-	70	-	70
AKKA Romserv	-	-	-	(10)	10	2	8
AKKA Technologies India	1	-	-	-	1	1	-
AKKA GMBH	19	-	19	-	-	-	-
SD&A France	37	-	-	-	37	-	37
SD&A Bulgarie	12	-	-	-	12	-	12
ALOGIC	-	(1 380)	-	-	1 380	1 380	-
COFRAMI LTD	0	-	-	-	0	0	-
COFRAMI INC	1	-	-	-	1	1	-
COFRAMI SPRL	-	-	-	(10)	10	10	-
COFRAMI SL	5	-	-	-	5	5	-
<b>Montants bruts des titres non consolidés</b>	<b>410</b>	<b>- 1 380</b>	<b>116</b>	<b>(20)</b>	<b>1 693</b>	<b>1 399</b>	<b>294</b>
Provision des titres PRITEC	120	-	-	-	120	-	120
Provision des titres HYSYS Maroc	10	-	-	-	10	-	10
Provision des titres ALOGIC	-	(1 380)	-	-	1 380	1 380	-
Provision des titres COFRAMI SL	5	-	-	-	5	5	-
<b>Total provisions</b>	<b>135</b>	<b>(1 380)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 515</b>	<b>1 385</b>	<b>130</b>
<b>Montant net des titres non consolidés</b>	<b>275</b>	<b>-</b>	<b>116</b>	<b>(20)</b>	<b>178</b>	<b>14</b>	<b>164</b>

Ces sociétés n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation car elles ont une taille négligeable. Leur consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur la présentation des états financiers consolidés.

#### Note 4.4 - Créances clients et comptes rattachés

Montants en millier d'€	31-déc-08	31-déc-07
En-cours clients	71 455	72 981
Factures à établir	21 217	31 233
<b>Créances clients Montant brut</b>	<b>92 672</b>	<b>104 214</b>
Provisions	(2 911)	(2 947)
<b>Créances clients Montant net</b>	<b>89 761</b>	<b>101 267</b>

Les créances non échues transférées au factor et décomptabilisées s'élèvent à 65 491 K€ au 31 décembre 2008 contre 62 015 K€ en 2007. Elles représentent le montant total des créances cédées au factor et non encore réglées par le client et sont enregistrées au crédit du compte client.

Les échéances des créances clients telles que demandées par la norme IFRS 7 sont développées dans le paragraphe 4.14 relatif aux instruments financiers.

#### Note 4.5 - Autres créances

Les autres créances brutes s'élèvent à 34 287 K€ au 31 décembre 2008 et sont provisionnées à hauteur de 6 160 K€. Ce poste concerne principalement des créances sur le Trésor (TVA et impôt sur les sociétés) pour 24 669 K€.

La juste valeur des autres créances brutes s'élevait à 23 751 K€ au 31 décembre 2007 avant constatation d'une perte de valeur de 3 663 K€. Elles concernaient principalement des créances sur le Trésor (TVA) pour 13 567 K€.

L'ensemble des autres créances en 2007 et 2008 a une échéance inférieure à un an.

#### Note 4.6 - Provisions sur actifs circulants

Montants en milliers d'euros	Stocks	Créances clients	Créances diverses	Autres provisions sur actifs circulants	TOTAL
<b>1-janv.-07</b>		<b>1 019</b>	<b>289</b>	<b>93</b>	<b>1 401</b>
Variations de périmètre	1 812	1 867	3 289	-	6 968
Dotations incluses dans les charges et produits courants	-	364	-	-	364
Dotations incluses dans les autres produits et charges financiers	-	-	-	(8)	(8)
Reprises incluses dans les charges et produits courants	-	(303)	-	-	(303)
<b>31-déc.-07</b>	<b>1 812</b>	<b>2 947</b>	<b>3 578</b>	<b>85</b>	<b>8 422</b>
Variations de périmètre	-	1	-	-	1
Dotations incluses dans les charges et produits courants	-	1 173	3 073	10	4 256
Reprises incluses dans les charges et produits courants	(24)	(1 210)	(586)	-	(1 820)
<b>31-déc.-08</b>	<b>1 788</b>	<b>2 911</b>	<b>6 065</b>	<b>95</b>	<b>10 859</b>

Les provisions sur dépréciation de créances clients représentent 1,2 % du chiffre d'affaires en 2007 et 0,8% en 2008. Elles couvrent des risques de non recouvrement identifiés sur certaines créances non assurées. Aucune d'entre-elles n'a unitairement de montant significatif.

#### Note 4.7 - Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente en 2007 représentaient 12 184 K€ et étaient évalués conformément à la norme IFRS 5.

Ces deux lignes du bilan consolidé représentaient le patrimoine immobilier des sociétés Nation 27 et Etoile 221, filiales d'AKKA I&S (ex-COFRAMI), société acquise en 2007, ainsi que les passifs correspondants en 2007.

Sur l'exercice 2008, les biens immobiliers de la société SCI Etoile 221 ont été cédés ainsi que les titres de la SARL Nation 27. Il n'y a donc plus d'actifs détenus en vue de la vente ainsi que de passifs liés au 31 décembre 2008 dans les comptes du Groupe.

#### Note 4.8 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose en disponibilités à hauteur de 64 872 K€ en 2008 contre 28 686 K€ en 2007 et en valeurs mobilières de placement pour un montant net de 6 251 K€ en 2008 contre 411 K€ en 2007.

Les disponibilités comprennent 49 790 K€ au 31 décembre 2008 et 17 308 K€ au 31 décembre 2007 de fonds mis à disposition par le factor mais non utilisés.

Le prix d'achat des valeurs mobilières de placement s'élève à 6 165 K€ au 31 décembre 2008 contre 381 K€ au 31 décembre 2007. Ces dernières sont constituées de SICAV de trésorerie dont la juste valeur (cours de clôture) est de 6 251 K€ à fin 2008.

Les variations de la juste valeur des équivalents de trésorerie sont enregistrées en résultat.

#### Note 4.9 - Capital social et prime d'émission

Au 31 décembre 2008, le capital social d'AKKA Technologies est composé de 9 677 076 actions de 1,53 € soit 14 806 K€ et la prime d'émission s'élève à 9 539 K€. Ces éléments ont varié de la manière suivante sur les exercices 2007 et 2008 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant du capital social	Prime d'émission	Commentaire
<b>1-janv.-07</b>	<b>3 813 768</b>	<b>3.06</b>	<b>11 670</b>	<b>12 274</b>	
Augmentation de capital (CA du 22 juin 2007)	76 700	3.06	235	(240)	Emission d'actions gratuites
Augmentation de capital (AGE 28 juin 2007)	389 046	3.06	1 190	(1 206)	Attribution d'une action gratuite pour 10 existantes
Division du nominal par 2 (AGE du 28 juin 2007)	4 279 514	1.53	-	-	
Augmentation de capital (CA du 31 déc. 2007)	22 268	1.53	34	(34)	Attribution d'actions gratuites
<b>31-déc.-07</b>	<b>8 581 296</b>	<b>1.53</b>	<b>13 129</b>	<b>10 794</b>	
Frais d'émission sur augmentation de capital (CA du 31 déc. 2007)	-	-	-	(5)	Attribution d'actions gratuites
Augmentation de capital (AGE du 24 juin 2008 - 14ème résolution)	858 129	1.53	1 313	(1 318)	Attribution d'une action gratuite pour 10 existantes
Augmentation de capital (CA du 6 juillet 2008)	26 320	1.53	40	381	Attribution d'actions gratuites
Augmentation de capital (CA du 18 juillet 2008)	185 726	1.53	284	(284)	Attribution d'actions gratuites
Augmentation de capital (CA du 10 octobre 2008)	21 205	1.53	32	(32)	Attribution d'actions gratuites
Augmentation de capital consécutive à levée d'option (CA du 10 octobre 2008)	4 400	1.53	7	3	Levée 2 000 options
<b>31-déc.-08</b>	<b>9 677 076</b>	<b>1.53</b>	<b>14 806</b>	<b>9 539</b>	

## Droits de vote :

	<b>31-déc.-08</b>	<b>31-déc.-07</b>
Actions à droit de vote simple	3 362 404	2 606 753
Actions à droit de vote double	6 222 747	5 902 490
Actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (1)	20 430	7 057
Actions auto-détenues (1)	71 495	64 996
<b>Nombre total d'actions</b>	<b>9 677 076</b>	<b>8 581 296</b>

(1) Actions sans droits de vote

## Instruments dilutifs :

Les instruments émis par la société AKKA Technologies ayant un effet dilutif sont les suivants :

<b>Instruments dilutifs</b>	<b>Nombre d'actions</b>
Options de souscriptions d'actions émises le 28 mai 2004	4 000
Options de souscriptions d'actions émises le 14 mars 2006	48 996
Actions gratuites émises le 5 mars 2007	127 171
Actions gratuites émises le 11 octobre 2007	104 500
BSAAR émis le 4 avril 2008	420 000
Actions gratuites émises le 17 juin 2008	2 277
Actions gratuites émises le 17 novembre 2008	7 000
<b>Total instruments dilutifs</b>	<b>713 944</b>

Les actions gratuites seront définitivement acquises deux ans après leur attribution à condition que le bénéficiaire soit toujours en fonction dans le Groupe.

Les deux plans d'options de souscription d'actions ont les caractéristiques suivantes :

<b>Date d'attribution par le conseil</b>	<b>28 mai 2004</b>	<b>14 mars 2006</b>
Nombre d'options attribuées	2 000	24 498
Nombre potentiel d'actions correspondant	4 000	48 996
Date de première levée possible	28 mai 2007	28 mai 2007
Date de dernière levée possible	28 mai 2012	28 mai 2009
Date de première cession possible	28 mai 2012	28 mai 2014
<b>Prix d'exercice en euros</b>	<b>3,00 €</b>	<b>13,30 €</b>

Aucune option n'avait été exercée en 2007. 2 000 options du plan du 28 mai 2004 ont été exercées sur 2008 et ont ouvert droit à 4 000 actions. Ces options ne sont soumises à aucune condition de performance.

Les plans d'actions gratuites en cours d'attribution sont retracés dans le tableau suivant :

Emmetteur	AKKA Technologies	AKKA Technologies	AKKA Technologies	AKKA Technologies
Année	2007	2007	2008	2008
Type de plan	Attribution gratuite d'actions	Attribution gratuite d'actions	Attribution gratuite d'actions	Attribution gratuite d'actions
Décision du Conseil d'Administration	05/03/2007	11/10/2007	17/06/2008	17/11/2008
Nombre d'actions attribuées (*)	127 776	115 500	2 277	7 000
Modalités de règlement	titres AKKA	titres AKKA	titres AKKA	titres AKKA
Période d'acquisition des droits	05.03.2007 - 05.03.2009	11.10.2007 - 11.10.2009	17.06.2008 - 17.06.2010	17.11.2008 - 17.11.2010
Conditions de performance	aucune	aucune	aucune	aucune
Conditions en cas de départ du Groupe	perte	perte	perte	perte
Cours du titre lors de l'attribution (EUR)	14,46	13,36	10,86	12,15
Actions perdues au 31.12.08	605	11 000	0	0
Actions restantes au 31.12.08	127 171	104 500	2 277	7 000
Date de cession	2 ans après l'attribution définitive	2 ans après l'attribution définitive	2 ans après l'attribution définitive	2 ans après l'attribution définitive
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	87,4%	87,4%	87,4%	87,4%

(\*) Après prise en compte le cas échéant de la division du nominal et des attributions d'une action gratuite pour 10 détenues.

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre un financement par endettement et par augmentation de capital est réalisé en fonction des opérations réalisées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

#### Note 4.10 - Passifs financiers courants et non courants

Échéance	Emprunts et dettes financières diverses		Retraitement contrats de crédit-bail		Total Passifs financiers	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Moins d'un an	2 074	7 693	139	530	2 213	8 223
1 à 5 ans	23 226	10 671	1 001	967	24 227	11 638
Plus de 5 ans	152	-	38	211	190	211
<b>Total</b>	<b>25 452</b>	<b>18 364</b>	<b>1 178</b>	<b>1 708</b>	<b>26 630</b>	<b>20 072</b>

La variation des passifs financiers s'analyse de la manière suivante:

Montants en milliers d'euros 2008	31-déc-08	Variations de périmètre	Augmen-tations	Diminutions et reclassements	01-janv-08
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 370	568	400	(13 071)	17 473
Retraitements des contrats de credits-bail	1 178	-	-	(530)	1 708
Emprunts obligataires	19 556	-	20 000	(444)	-
Dettes financières diverses	526	2	314	(211)	421
Découverts bancaires	-	-	-	(470)	470
<b>Passifs financiers</b>	<b>26 630</b>	<b>570</b>	<b>20 714</b>	<b>(14 726)</b>	<b>20 072</b>
Valeurs mobilières de placements	(6 251)	-	(5 840)	-	(411)
Disponibilités	(64 872)	94	(35 304)	(976)	(28 686)
<b>Trésorerie</b>	<b>(71 123)</b>	<b>94</b>	<b>(41 144)</b>	<b>(976)</b>	<b>(29 097)</b>
<b>Endettement net (-trésorerie nette)</b>	<b>(44 493)</b>	<b>664</b>	<b>(20 430)</b>	<b>(15 702)</b>	<b>(9 025)</b>

Montants en milliers d'euros 2007	31-déc-07	Variations de périmètre	Augmen-tations	Diminutions	01-janv-07
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 473	842	7 991	(6 246)	14 886
Retraitements des contrats de credits-bail	1 708	-	1 059	(425)	1 074
Dettes financières diverses	421	200	429	(435)	227
Découverts bancaires	470	984	443	(1 016)	59
<b>Passifs financiers</b>	<b>20 072</b>	<b>2 026</b>	<b>9 922</b>	<b>(8 122)</b>	<b>16 246</b>
Valeurs mobilières de placements	(411)	(127)	(100)	1 639	(1 823)
Disponibilités	(28 686)	(13 633)	-	1 587	(16 640)
<b>Trésorerie</b>	<b>(29 097)</b>	<b>(13 760)</b>	<b>(100)</b>	<b>3 226</b>	<b>(18 463)</b>
<b>Endettement net (-trésorerie nette)</b>	<b>(9 025)</b>	<b>(11 734)</b>	<b>9 822</b>	<b>(4 896)</b>	<b>(2 217)</b>

## OBSAAR

Le 25 février 2008, AKKA Technologies a lancé une émission de 20 000 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale unitaire de 1 000 euros pour un montant total de 20 millions d'euros.

Caractéristique des BSAAR : Les 420 000 BSAAR souscrits dans le cadre de cette émission seront incessibles durant les 2 premières années et seront admis aux négociations sur le marché Euronext Paris à compter du 3 avril 2010. Faisant suite à une modification du nombre d'actions avec attribution d'une action gratuite pour 10 détenues, le prix d'exercice est de 12,55 € (contre 13,80 € lors de l'opération). La date limite d'exercice des BSAAR est comprise entre le 3 Avril 2010 et le 3 Avril 2013.

Caractéristiques des obligations : Les 20 000 obligations ont été souscrites par les banques. Elles seront amorties en trois tranches égales les 3 Avril 2011, 3 Avril 2012 et 3 Avril 2013.

Covenants : Les "covenants" négociés avec les banques sur l'emprunt obligataire sont les suivants :

- ⇒ Ratio Gearing, correspondant au rapport Dettes brutes consolidées / Situation nette consolidée : ce ratio doit être inférieur à 1,5 au 31 décembre 2008, puis inférieur ou égal à 1 jusqu'à l'échéance finale des obligations soit le 3 avril 2013.
- ⇒ Ratio Leverage, correspondant au rapport Dettes brutes consolidées / EBITDA consolidé : ce ratio doit être inférieur à 3,8 au 31 décembre 2008, puis inférieur ou égal à 2 au 31 décembre 2009, puis inférieur ou égal à 1,5 à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2008, ces deux ratios sont respectés par le Groupe.

## Autres passifs financiers

Les emprunts auprès des établissements de crédit figurant dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 ont été contractés sur des durées de 4 ou 5 ans pour financer des opérations de croissance externe.

Les nantissements s'élèvent en 2008 à 5 004 K€ contre 15 977 K€ en 2007. Ils ont été donnés lors de la souscription d'emprunts finançant les principales opérations de croissance externe. L'actif nanti lors de la souscription des emprunts est le fonds de commerce d'AKKA Ingénierie Produit.

Par ailleurs, il existe un "privilège envers les prêteurs de deniers" chez AKKA I&S (ex-COFRAMI) pour un montant de 208 K€.

Lors de la souscription des emprunts auprès des établissements de crédit, la société AKKA Technologies s'est engagée contractuellement à respecter deux ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les échéances :

- Le ratio dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés ne doit pas dépasser 1,
- Le ratio dettes financières nettes consolidées / EBE consolidé ne doit pas dépasser 3,3.

Au 31 décembre 2008, ces deux ratios sont respectés par le Groupe.

#### *Note 4.10.1 - Risque de taux*

L'endettement consolidé au 31 décembre 2008 représente 26 630 K€ dont 2 213 K€ à moins d'un an. Les dettes financières sont souscrites à taux variable, à l'exception de certains contrats de crédit-bail qui représentent 1 178 K€ à fin décembre 2008 et dont les taux sont fixes.

Caractéristique des emprunts contractés (montants en milliers d'euros)	Société portant l'emprunt	Montant initial (emprunts > 400 K€)	Taux fixes ou taux variables	Devise	Montant global des emprunts au 31 déc. 2008	Échéances
Emprunt obligataire - avril 2008	Akka Technologies	20 000	Taux variable	Euros	19 556	Mai 2012
Emprunt Natixis de mai 2007	Akka Ing. Produit	3 575	Taux variable	Euros	2 502	Mai 2012
Emprunt BNP de mai 2007	Akka Ing. Produit	3 575	Taux variable	Euros	2 502	Mai 2012
Emprunt CFF de février 2004	AKKA I&S	960	Taux variable	Euros	208	févr-10
Crédit-bail locaux de Lissieu	SCI Les Favières	1 707	Taux fixe	Euros	20	Janvier 2009
Crédit-bail locaux de Colomiers	AKKA Ing. Document.	1 105	Taux fixe	Euros	697	Mai 2014
Autres emprunts non significatifs	-	-	-	Euros	1 145	-
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2008</b>					<b>26 630</b>	

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base du solde au 31 décembre 2008 des passifs financiers portant intérêt et contractés à taux variable. Les tests ont été réalisés en tenant compte d'une variation de la courbe des taux d'intérêts de plus ou moins 1% par rapport au taux en vigueur à la date de la clôture. Cette variation aurait un impact sur le résultat en plus ou en moins de 252 K€.

#### *Note 4.10.2 - Risque de liquidité*

Le Groupe AKKA Technologies affiche au 31 décembre 2008 une trésorerie brute disponible de 67 855K€ qui comprend 61 604 K€ de disponibilités et 6 251 K€ de valeurs mobilières de placement.

Compte tenu des échéances prochaines de remboursement des dettes financières, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

### Note 4.10.3 - Risque de change

En dehors de la zone euro, le Groupe possède des activités en Grande-Bretagne, en Suisse et en Roumanie. Comme en 2007, ces activités représentent environ 3% du chiffre d'affaires du Groupe. Les flux d'achats et de ventes en monnaie locale sont proches de l'équilibre. Les investissements souscrits dans une monnaie différente de l'euro représentent 1,7% des investissements consolidés en 2008 contre 1,9% en 2007 et les trois sociétés opérant dans ces pays n'ont pas souscrit d'emprunt.

AKKA Technologies n'est donc pas exposé à un risque de change.

### Note 4.10.4 - Risque sur actions

Les valeurs mobilières figurant dans les comptes au 31 décembre 2008 représentent un peu moins de 2% du montant total des actifs consolidés (contre 0,2% en 2007) et sont constituées de SICAV monétaires sans risque.

Du fait de l'activité de prestation de service et du contrat d'affacturage, la politique de gestion de la trésorerie du Groupe AKKA Technologies n'inclut pas l'acquisition de valeurs mobilières de placement par les filiales opérationnelles. Celles figurant dans les comptes au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 ont été acquises afin de placer de manière ponctuelle l'excédent de trésorerie.

AKKA Technologies n'est donc que très faiblement exposée à un risque sur actions à ce jour.

### Note 4.11 - Dette de sauvegarde

La société AKKA I&S (ex-COFRAMI), acquise par le Groupe AKKA Technologies sur le second semestre 2007, fait l'objet d'une procédure de sauvegarde ouverte en novembre 2006. Dans le cadre de cette procédure, les passifs de la société ont été « gelés », et les créanciers ont été amenés à déclarer leurs créances.

Le plan de sauvegarde a été arrêté par le Tribunal de Commerce de Paris le 4 septembre 2007. Le montant total des créances déclarées s'élève à 80 881 K€, et le passif retenu par l'administrateur judiciaire s'élève à 71 704 K€.

Les créanciers dont les créances étaient supérieures à 300 € ont été amenés à choisir entre deux options :

- Option 1 : Le remboursement de la créance à 100% sur 10 ans sans intérêt. Cette solution a été retenue pour près de 99% des créanciers,
- Option 2 : Le remboursement de la créance à 50% au moment de l'adoption du plan de sauvegarde.

Les créances dont le montant était inférieur à 300 € ont été remboursées dans leur intégralité à la fin de l'année 2007.

L'échéancier de remboursement de l'option 1 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Echéancier de remboursement	5%	5%	6%	8%	10%	12%	12%	14%	14%	14%

Conformément aux principes IFRS, la dette de sauvegarde a fait l'objet d'une actualisation sur la base d'un taux sans risque sur 10 ans, en tenant compte des échéances de remboursements. Le montant actualisé de la dette s'élevait au 31 décembre 2007 à 55 149 K€ dont une part courante égale à 3 482 K€ et une part non courante égale à 51 667 K€.

Au 31 décembre 2008, conformément aux principes IFRS, une désactualisation de cette dette a été opérée pour un montant de 2 386 K€ et constatée en charges financières. Par ailleurs, des remboursements ont été effectués sur l'exercice 2008 à hauteur de 3 197 K€ et des reclassements pour -438 K€. Le solde de la dette de sauvegarde au 31 décembre 2008 est donc de 54 776 K€.

Si l'évaluation de la dette de sauvegarde avait été réalisée à la juste valeur, le montant de la désactualisation de l'exercice se serait élevé à 4 915 K€ et le solde de la dette au 31 décembre 2008 aurait été de 57 305 K€.

Montants en milliers d'euros 2008	31-déc-08	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions et reclassements	01-janv-08
Dette de sauvegarde - part courante	3 197	-	-	(285)	3 482
Dette de sauvegarde - part non courante	51 579	-	2 386	(2 474)	51 667
<b>Passifs financiers</b>	<b>54 776</b>	-	<b>2 386</b>	<b>(2 759)</b>	<b>55 149</b>

Montants en milliers d'euros 2007	31-déc-07	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	01-janv-07
Dette de sauvegarde - part courante	3 482	3 482	-	-	-
Dette de sauvegarde - part non courante	51 667	51 667	-	-	-
<b>Passifs financiers</b>	<b>55 149</b>	<b>55 149</b>	-	-	-

#### Note 4.12 - Dettes fiscales et sociales

En K€	31 déc 2008	31 déc 2007
Dettes sociales	64 878	59 289
Dettes fiscales	34 613	38 339
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>99 491</b>	<b>97 628</b>

L'ensemble des ces dettes a une échéance de moins d'un an.

#### Note 4.13 - Autres dettes

Montants en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07
Autres dettes liées à des opérations de croissance externe	5 665	4 155
Produits constatés d'avance	13 759	13 398
Autres éléments	2 262	1 886
<b>Total autres dettes</b>	<b>21 686</b>	<b>19 439</b>

#### Note 4.14 – Instruments financiers

En millier d'€	Au 31/12/08		Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments		
	Valeur comptable inscrite au bilan	Juste valeur	Juste valeur par le résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et dettes au coût amorti
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	285	285	-	285	-
Autres actifs non courants	12 894	12 894	-	-	12 894
Clients et comptes rattachés	89 761	89 761	-	-	89 761
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	28 127	28 127	-	-	29 006
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	6 251	6 251	6 251	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 604	61 604	61 632	-	-
<b>ACTIF</b>	<b>198 922</b>	<b>198 922</b>	<b>67 883</b>	<b>285</b>	<b>131 661</b>
Emprunts non courants	23 731	23 731	-	-	23 731
Dettes sur contrats de location financement non courantes	686	686	-	-	686
Dette de sauvegarde non courante	51 579	51 579	-	-	51 579
Emprunts courants	1 721	1 721	-	-	1 721
Dettes sur contrats de location financement courantes	492	492	-	-	492
Dette de sauvegarde courante	3 197	3 197	-	-	3 197
Fournisseurs et comptes rattachés	16 075	16 075	-	-	16 075
Autres passifs courants	121 948	121 948	-	-	121 948
<b>PASSIF</b>	<b>219 429</b>	<b>219 429</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>219 429</b>

En millier d'€	Au 31/12/07		Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments		
	Valeur comptable inscrite au bilan	Juste valeur	Juste valeur par le résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et dettes au coût amorti
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	177	177	-	177	-
Autres actifs non courants	9 507	9 507	-	-	9 507
Clients et comptes rattachés	101 267	101 267	-	-	101 267
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	40 140	40 140	-	-	40 140
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	411	411	411	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 686	28 686	28 686	-	-
<b>ACTIF</b>	<b>180 188</b>	<b>180 188</b>	<b>29 097</b>	<b>177</b>	<b>150 914</b>
Emprunts non courants	10 671	10 671	-	-	10 671
Dettes sur contrats de location financement non courantes	1 178	1 178	-	-	1 178
Dette de sauvegarde non courante	51 667	51 667	-	-	51 667
Emprunts courants	7 693	7 693	-	-	7 693
Dettes sur contrats de location financement courantes	530	530	-	-	530
Dette de sauvegarde courante	3 482	3 482	-	-	3 482
Fournisseurs et comptes rattachés	16 864	16 864	-	-	16 864
Autres passifs courants	125 419	125 419	-	-	125 419
<b>PASSIF</b>	<b>217 504</b>	<b>217 504</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>217 504</b>

Le groupe ne possède pas d'instruments dérivés en 2007 et en 2008.

La ventilation des créances clients nettes telle que demandée par la norme IFRS 7 se présente ainsi:

Montants en milliers d'euros	Total	Echu depuis moins de 6 mois	6 à 12 mois	Plus d'un an
Exercice 2008	89 761	88 067	985	709
Exercice 2007	101 267	99 749	864	654

## Note 5 - Notes relatives au tableau des flux de trésorerie consolidés

### Note 5.1 - Eléments constituant la trésorerie nette de clôture

Montants en milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
Disponibilités	64 872	28 686
Valeurs mobilières de placements	6 251	411
Découverts bancaires	-	(470)
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>71 123</b>	<b>28 627</b>

### Note 5.2 - Variation du besoin en fonds de roulement

Montants en milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
Stocks	19	(2)
Clients et comptes rattachés	11 505	(7 412)
Autres créances	(9 690)	(4 501)
Actifs destinés à être cédés	-	(87)
Fournisseurs	(789)	4 437
Dettes fiscales et sociales	2 105	11 641
Dettes diverses (hors dettes sur acquisitions d'immobilisations)	691	892
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>3 841</b>	<b>4 968</b>

### Note 5.3 - Incidence des variations de périmètre

Montants en milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
Trésorerie des sociétés entrantes	185	12 776
Trésorerie des sociétés sortantes	(279)	-
Prix d'acquisition des entrées de périmètre	(1 227)	(17 616)
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>(1 321)</b>	<b>(4 840)</b>

Aucune sortie de périmètre n'a eu lieu sur l'exercice 2007. Nation 27 a été vendue en septembre 2008, elle est néanmoins intégrée en consolidation sur 8 mois.

### Note 5.4 - Dividendes versés aux actionnaires de la société mère

	31-déc-08	31-déc-07
Montant du dividende versé (en milliers d'euros)	2 876	2 431
Dividende par action (en euro)	0,330	0,630
Dividende par action corrigé (en euro) (*)	0,300	0,260

(\*) Après prise en compte de l'attribution d'une action gratuite pour 10  
(Décisions de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008)

Un dividende de 0,52 euro par action soit 4 984 K€ (en tenant compte du nombre d'actions en circulation) sera proposé à l'Assemblée Générale du 23 juin 2009. Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte de ce dividende à payer.

## Note 6 - Honoraires des commissaires aux comptes

	ORFIS Baker Tilly				Deloitte			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>Audit légal</b>								
Emetteur (AKKA Technologies)	36	34	19,6%	18,2%	36	32	20,5%	18,9%
Filiales intégrées globalement	136	118	73,8%	63,3%	136	89	77,5%	52,1%
<b>Total audit légal</b>	<b>172</b>	<b>153</b>	<b>93,3%</b>	<b>81,6%</b>	<b>172</b>	<b>121</b>	<b>98,0%</b>	<b>71,0%</b>
<b>Autres missions</b>								
Audits d'acquisition	0	15	0,0%	8,0%	0	31	0,0%	18,1%
Travaux relatifs à l'émission d'OBSAAR	0	15	0,0%	8,0%	0	15	0,0%	8,8%
Autres missions	12	5	6,7%	2,4%	4	4	2,0%	2,0%
<b>Total autres missions</b>	<b>12</b>	<b>35</b>	<b>6,7%</b>	<b>18,4%</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>2,0%</b>	<b>29,0%</b>
<b>TOTAL FEES</b>	<b>184</b>	<b>187</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>175</b>	<b>171</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture

Non applicable

## Note 8 - Informations relatives aux parties liées

### Note 8.1 - Achats et ventes de biens et services

Les achats et ventes de biens et de services avec les parties liées sont réalisés au prix du marché. Leur montant étant jugé non significatif, elles ne sont pas détaillées dans cette annexe.

### Note 8.2 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Montants en milliers d'euros	2008	2007
Rémunération fixe	850	723
Rémunération variable	275	250
Jetons de présence	Néant	Néant
Avantages en nature	3	6
Honoraires	400	200
Régimes complémentaires de retraite	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>1 528</b>	<b>1 179</b>

Aucune action gratuite ni aucune stock-option n'a été attribuée aux membres des organes d'administration et de direction en 2008 (contre 84 000 en 2007).

## **20.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2007**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société AKKA TECHNOLOGIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 aux états financiers. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.11 et 4.2. aux états financiers.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.11 et 4.2 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III – VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Villeurbanne, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY S.A.

**Michel CHAMPETIER**

DELOITTE & ASSOCIES

**Dominique VALETTE**

## **20.5 Comptes sociaux AKKA Technologies 2008**

### **20.5.1 Bilan 2008**

<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concession, brevets et droits similaires	406	250	155	187
Fonds commercial	15	4	11	11
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo.incorp.	84	-	84	-
	<b>505</b>	<b>254</b>	<b>251</b>	<b>198</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations tech., mat.et outillage ind.	27	13	14	20
Autres immobilisations corporelles	801	380	421	470
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>828</b>	<b>392</b>	<b>436</b>	<b>490</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participation par M.E	-	-	-	-
Autres participations	47 452	100	47 352	43 748
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	94	4	90	2
Autres immobilisations financières	65	-	65	51
	<b>47 611</b>	<b>104</b>	<b>47 507</b>	<b>43 801</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 944</b>	<b>750</b>	<b>48 193</b>	<b>44 489</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Stocks de matières premières	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de product.de biens	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de product.de services	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-
	-	-	-	-
<b>CREANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur comm.	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	3 149	43	3 106	1 892
Autres créances	16 367	431	15 936	15 204
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
	<b>19 517</b>	<b>474</b>	<b>19 042</b>	<b>17 095</b>
<b>DISPONIBILITES ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	6 111	-	6 111	357
Disponibilités	493	-	493	456
Charges constatées d'avance	591	-	591	410
	<b>7 195</b>	<b>-</b>	<b>7 195</b>	<b>1 222</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>26 712</b>	<b>474</b>	<b>26 237</b>	<b>18 318</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actifs	1	-	1	1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 657</b>	<b>1 225</b>	<b>74 431</b>	<b>62 808</b>

**Bilan Passif**

(montant en milliers d'euros)

RUBRIQUES		Net 31/12/2008	Net 31/12/2007
<b>SITUATION NETTE</b>			
Capital social ou individuel	dont versé	14 805 926	13 129
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...		9 539	10 794
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale		676	495
Réserves statutaires et contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		3 889	3 331
Report à nouveau		-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 966</b>	<b>3 616</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
		134	146
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>32 011</b>	<b>31 512</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
		-	-
Avances conditionnées			
		-	-
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques			
		-	-
Provisions pour charges			
		17	7
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>17</b>	<b>7</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
		-	-
Autres emprunts obligataires			
		20 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
		612	9 543
Emprunts et dettes financières divers			
		14 874	14 296
		<b>35 486</b>	<b>23 839</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>			
		-	-
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
		3 370	2 718
Dettes fiscales et sociales			
		1 733	3 795
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
		168	92
Autres dettes			
		1 647	845
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			
		-	-
<b>DETTES</b>		<b>42 405</b>	<b>31 290</b>
Ecarts de conversion passifs			
		-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>74 432</b>	<b>62 808</b>

## 20.5.2 Compte de résultat 2008

RUBRIQUES (montant en milliers d'euros)	France	Export	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	13 371	2 100	15 471	10 384
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>13 371</b>	<b>2 100</b>	<b>15 471</b>	<b>10 384</b>
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			0	1
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			38	48
Autres produits			0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>15 509</b>	<b>10 433</b>
Achats de marchandises			3	3
Variation de stock de marchandises			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-	108
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			9 609	6 382
Impôts, taxes et versements assimilés			258	214
Salaires et traitements			3 243	2 322
Charges sociales			1 304	968
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			255	204
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actifs circulants			-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges			17	7
Autres charges			100	39
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>14 790</b>	<b>10 247</b>
			<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>186</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participations			3 019	3 891
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			364	21
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des produits financiers</b>			<b>3 384</b>	<b>3 912</b>
Dotations financières aux amortissement et provisions			257	-
Intérêts et charges assimilées			1 550	753
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des charges financières</b>			<b>1 808</b>	<b>753</b>
			<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 159</b>
			<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>3 345</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital			49	29
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges			69	33
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>118</b>	<b>61</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1	136
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			29	6
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			57	95
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>87</b>	<b>237</b>
			<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(175)</b>
Participation des salariés aux résultats				-
Impôt sur les bénéfices			(641)	(446)
<b>Total des produits</b>			<b>19 010</b>	<b>14 406</b>
<b>Total des charges</b>			<b>16 044</b>	<b>10 791</b>
			<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>3 616</b>

### 20.5.3 Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2008

#### Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément au Code de Commerce, au Plan Comptable Général et au décret du 29 novembre 1983, dans le respect des principes comptables fondamentaux :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

\* Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés sur la base des taux suivants :

	Biens acquis neufs			Biens acquis d'occasion		
	Mode	Durée	%	Mode	Durée	%
Petits logiciels de bureautique	Linéaire	1	100	Linéaire	1	100
Logiciels liés à l'exploitation (V.U inférieure à 23 K€)	Linéaire	2	50	Linéaire	2	50
Logiciels liés à l'exploitation (V.U supérieure à 23 K€)	Linéaire	3	33,33	Linéaire	3	33,33
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	4	25	Linéaire	2	50
Installations générales, agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10	25 à 10	Linéaire	2	50
Matériel de transport	Linéaire	4	25	Linéaire	2	50
Matériel de bureau	Linéaire	4	25	Linéaire	2	50
Matériel informatique	Dégressif	3	50	Linéaire	2	50
Mobilier	Linéaire	7 à 10	14 à 10	Linéaire	2	50

La société n'ayant que des immobilisations à faible valeur unitaire ou dont les composants ont une durée de vie relativement homogène, aucune immobilisation n'a été scindée par composant sur l'exercice.

\* Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute d'inventaire est appréciée selon une double approche :

- valeur de marché basée sur le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat net, les capitaux propres et l'effectif,
- valeur d'utilité basée sur le cash-flow généré de manière récurrente.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs (en particulier des immobilisations financières), et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture en prenant pour hypothèse que la crise serait limitée dans le temps.

\* Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Les acomptes reçus des clients figurent au passif du bilan.

\* Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire déterminée par référence au dernier cours de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Le prix d'achat des valeurs mobilières de placement s'élève à 6 111 K€ au 31 décembre 2008 contre 356 K€ au 31 décembre 2007. Ces dernières sont constituées pour 6 008 K€ de SICAV de trésorerie dont le cours de clôture est de 6 118 K€. Les 103 K€ restant sont constitués de 71 495 actions propres AKKA Technologies destinées à ses salariés dont le cours de clôture est de 722 K€.

\* Indemnités de départ en retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière (préconisée par l'IAS 19),
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over de chaque société du Groupe,
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite,
- un taux de charges sociales de 45%,
- une croissance des salaires de 3%,
- un taux d'inflation de 2%.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation sur la base d'un taux OAT 10 ans.

\* Droit Individuel de Formation (DIF)

Au 31 décembre 2008, les demandes de DIF mises en jeu par les salariés sont assez faibles. Elles représentent 121 heures, soit 18,7% des droits acquis par les salariés en 2008. Le nombre d'heures acquises et non utilisées s'élève à 1 869 en 2008 contre 1 310 en 2007.

\* Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2008 s'analyse de la manière suivante (montants en K€) :

Capitaux propres au 31/12/2007	31 512
Dividendes versés sur l'exercice 2008	(2 877)
Diminution de la prime d'émission	421
Variation des amortissements dérogatoires	(12)
Résultat de l'exercice 2008	2 966
<b>Capitaux propres au 31/12/2008</b>	<b>32 010</b>

Le capital social est passé de 13 129 K€ à 14 806 K€. Les variations sont les suivantes :

	Nombre de titres	Valeur nominale en €	Montant du capital en €
31 décembre 2007	8 581 296	1.53	13 129 382.88
Augmentation de capital dans le cadre de l'attribution d'une action gratuite pour 10 existantes (AGE du 24 juin 2008 - 14ème résolution)	858 129	1.53	1 312 937.37
Attribution gratuite d'actions (CA du 6 juillet 2008)	26 320	1.53	40 269.60
Attribution gratuite d'actions (CA du 18 juillet 2008)	185 726	1.53	284 160.78
Emission de 21 205 actions relatives à l'attribution de 1 pour 10 pour les actions gratuites émises début juillet 2008 (CA du 10 octobre 2008)	21 205	1.53	32 443.65
2 000 stock-options exercées ouvrant droit à 4 000 actions + 400 du fait de l'attribution d'une action pour 10 détenues (CA du 10 octobre 2008)	4 400	1.53	6 732.00
<b>Solde</b>	<b>9 677 076</b>	<b>1.53</b>	<b>14 805 926.28</b>

### Instruments dilutifs

Les instruments émis par la société AKKA Technologies ayant un effet dilutif sont les suivants:

Instruments dilutifs	Nombre d'actions
Options de souscriptions d'actions émises le 28 mai 2004 (1)	4 000
Options de souscriptions d'actions émises le 14 mars 2006 (1)	48 996
Actions gratuites émises le 5 mars 2007	127 171
Actions gratuites émises le 11 octobre 2007	104 500
BSAAR émis le 4 avril 2008	420 000
Actions gratuites émises le 17 juin 2008	2 277
Actions gratuites émises le 17 novembre 2008	7 000
<b>Total instruments dilutifs</b>	<b>713 944</b>

Les actions gratuites seront définitivement acquises deux ans après leur attribution à condition que le bénéficiaire soit toujours en fonction dans le Groupe.

#### \* Provisions pour risques et charges

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales, réglementaires, contractuelles ou implicites font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la date de clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions (litiges commerciaux, litiges prud'homaux, restructuration...) est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

#### \* Covenants sur emprunts

Au 31 décembre 2008, les "covenants" négociés avec les banques sur l'emprunt obligataire sont les suivants:

- ⇒ Ratio Gearing, correspondant au rapport Dettes brutes consolidées / Situation nette consolidée : ce ratio doit être inférieur à 1,5 au 31 décembre 2008, puis inférieur ou égal à 1 jusqu'à l'échéance finale des obligations soit le 3 avril 2013.
- ⇒ Ratio Leverage, correspondant au rapport Dettes brutes consolidées / EBITDA consolidé : ce ratio doit être inférieur à 3,8 au 31 décembre 2008, puis inférieur ou égal à 2 au 31 décembre 2009, puis inférieur ou égal à 1,5 à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2008, ces deux ratios sont respectés par le Groupe.

\* Rémunérations versées aux membres des organes d'administration

Montants en milliers d'euros	2008	2007
Rémunération fixe	670	723
Rémunération variable	265	250
Jetons de présence	Néant	Néant
Avantages en nature	3	6
Honoraires	400	200
Régimes complémentaires de retraite	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>1 338</b>	<b>1 179</b>

\* Honoraires commissariat aux comptes

Le montant passé en charges au titre des honoraires de commissariat aux comptes pour 2008 est de 80 000 euros.

\*Événements marquants de l'exercice

Le 25 février 2008, AKKA Technologies a lancé une émission de 20 000 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale unitaire de 1 000 euros pour un montant total de 20 millions d'euros.

Les honoraires liés à l'opération d'émission des OBSAAR ont été enregistrés en totalité en charges sur l'exercice. Ils n'ont pas été étalés sur la durée de l'emprunt obligataire, les frais étant considérés comme majoritairement relatifs à l'émission des BSAAR.

BSAAR :

Faisant suite à une modification du nombre d'actions avec attribution d'une action gratuite pour 10 détenues, le prix d'exercice est de 12,55 € (contre 13,80 € lors de l'opération). La date limite d'exercice des BSAAR est comprise entre le 3 avril 2010 et le 3 avril 2013.

Obligations : elles seront amorties en trois tranches égales les 3 avril 2011, 3 avril 2012 et 3 avril 2013.

\*Événements postérieurs à la clôture

Non applicable.

\* Identité de la société consolidante

La société AKKA Technologies est la tête de groupe dans la consolidation du Groupe AKKA.

## \* Intégration Fiscale

A compter du 1er janvier 2003, un groupe d'intégration fiscale a été créé. La société AKKA Technologies en est la société tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filiales verseront à la société AKKA Technologies le montant d'impôt qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale. La créance d'impôt née d'éventuels déficits fiscaux de l'exercice est constatée dans les comptes de la société AKKA Technologies.

Le montant net de l'impôt économisé du fait de l'intégration fiscale au titre de l'année 2008 est de 207 K€.

### Immobilisations

Montant en milliers d'euros	Valeur brute début 2008/12	Réévaluation courant 2008/12	Acquisitions courant 2008/12	Virements courant 2008	Cessions courant 2008	Valeur brute fin 2008
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	338	-	167	-	-	505
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>338</b>	<b>-</b>	<b>167</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>505</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements des constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27	-	-	-	-	27
Installations générales, agencements, aménagements divers	214	-	2	-	-	216
Matériel de transport	116	-	29	-	68	77
Matériel de bureau et mobilier informatique	424	-	84	-	-	509
Emballages récupérables divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>781</b>	<b>-</b>	<b>115</b>	<b>-</b>	<b>68</b>	<b>828</b>
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	43 848	-	3 604	-	-	47 452
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	53	-	109	-	2	159
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>43 901</b>	<b>-</b>	<b>3 712</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>47 611</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 020</b>	<b>-</b>	<b>3 995</b>	<b>-</b>	<b>71</b>	<b>48 944</b>

### Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice en milliers d'euros	Montant début 2008	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2008
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	140	114	-	254
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>140</b>	<b>114</b>	<b>-</b>	<b>254</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7	6	-	13
Installations générales, agencements, aménagements divers	38	22	-	60
Matériel de transport	73	22	39	56
Matériel de bureau et mobilier informatique	174	91	-	264
Emballages récupérables divers	-	-	-	-
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>291</b>	<b>140</b>	<b>39</b>	<b>392</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>431</b>	<b>255</b>	<b>39</b>	<b>647</b>

Immobilisations amortissables en milliers d'euros	DOTATIONS			REPRISE			Montant amort à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47	-	-	61	-	-	(14)
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>61</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements des constructions	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	-	10	-	-	8	-	2
Emballages récupérables divers	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>61</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>(12)</b>
TOTAL GENERAL non ventilé	-	-	57	-	-	69	(12)

#### Provisions

Nature des provisions en milliers d'euros	Montant au début 2008	Augmentations			Diminutions		Montant à la fin 2008
		dotations de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice			
<b>Provisions réglementées</b>							
Provision pour reconstitution des gisements (mines, pétrole)	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	146	57	-	69	-	134	
Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-	-	-	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (av.1.1.92)	-	-	-	-	-	-	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (ap.1.1.92)	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-	-	-	
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL DES PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>146</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>134</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>							
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour garanties données au clients	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour pensions et obligations similaires	7	17	-	7	-	17	
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-	-	-	
Prov. Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-	-	-	
Autres provisions	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	
<b>Provisions pour dépréciation</b>							
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	
Sur immobilisation de titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	-	
Sur immobilisation de titres de participation	100	-	-	-	-	100	
Sur autres immobilisations financières	-	4	-	-	-	4	
Sur stocks et en cours	-	-	-	-	-	-	
Sur comptes clients	43	-	-	-	-	43	
Autres dépréciations	178	253	-	-	-	431	
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>321</b>	<b>257</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>578</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>474</b>	<b>332</b>	<b>-</b>	<b>76</b>	<b>-</b>	<b>730</b>	
Dont dotations et reprises d'exploitation		17		7			
Dont dotations et reprises financières		257		-			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		57		69			

#### Fonds commercial

En K€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique	-	-	-	-
Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique	15	-	-	15
Fonds résultant d'une réévaluation légale	-	-	-	-
Fonds résultant d'une réévaluation libre	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>

## Échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	
Prêts (1) (2)	94	94	
Autres immobilisations financières	65	65	
Clients douteux ou litigieux	49	49	
Autres créances clients	3 100	3 100	
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11	11	
Impôts sur les bénéfices	7 756	7 756	
Taxe sur la valeur ajoutée	766	766	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	
Divers	-	-	
Groupes et associés (2)	7 801	7 801	
Débiteurs divers	32	32	
Charges constatées d'avance	591	591	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>20 267</b>	<b>20 267</b>	<b>-</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	85		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	-		

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	20 000	-	20 000	-
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi	612	612	-	-
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à plus d'un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	0	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 370	3 370	-	-
Personnel et comptes rattachés	772	772	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	768	768	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	175	175	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	18	18	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168	168	-	-
Groupes et associés (2)	14 874	14 874	-	-
Autres dettes	1 648	1 648	-	-
Dette représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>42 404</b>	<b>22 404</b>	<b>20 000</b>	<b>-</b>

(1) Emprunts soucrits en cours d'exercice	20000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 542
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

## Produits à recevoir

Nature des produits (créances) en milliers d'euros	Montant
<b><u>Immobilisations financières</u></b>	
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
<b><u>Créances</u></b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 717
Autres créances	40
<b><u>Valeurs mobilières de placement</u></b>	-
<b><u>Disponibilités</u></b>	-
<b><u>Autres</u></b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 757</b>

## Charges à payer

Nature des charges en milliers d'euros	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	301
Emprunts et dettes financières divers	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	521
Dettes fiscales et sociales	962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
<b><u>Autres</u></b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 784</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges en milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>		
Fournitures	23	18
Locations + maintenance	115	100
Relations publiques	283	95
Frais de recrutement	137	154
Divers	24	30
<b><u>Charges financières</u></b>		
Intérêts/prêt	-	3
Frais gestion titres	9	9
<b><u>Charges exceptionnelles</u></b>	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>591</b>	<b>410</b>
<b>Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)</b>	<b>591</b>	<b>410</b>

Nature des produits en milliers d'euros	31-déc-07	31-déc-06
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>	-	-
<b><u>Produits financiers</u></b>	-	-
<b><u>Produits exceptionnels</u></b>	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)</b>		

<b>TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>591</b>	<b>410</b>
---	------------	------------

## Charges exceptionnelles

Nature des charges en K€ (en milliers d'euros)	Montant
<b><u>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</u></b>	
Pénalités de marchés	-
Pénalités et amendes fiscales et pénales	-
Dons, libéralités	-
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	-
Subventions accordées	-
Rappels d'impôts	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58
<b><u>Charges sur exercices antérieurs</u></b>	
<b><u>Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</u></b>	
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	29
Immobilisations financières	-
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)	-
<b><u>Autres charges exceptionnelles</u></b>	
Malis provenant de clauses d'indexation	-
Lots	-
Malis provenant du rachat de titres propres	-
Charges exceptionnelles diverses	-
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>

## Produits exceptionnels

Nature des produits (en milliers d'euros)	Montant
<b><u>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</u></b>	
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes	-
Libéralités reçues	-
Rentrées sur créances amorties	-
Subventions d'équilibre	-
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfiques)	-
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	69
<b><u>Produits sur exercices antérieurs</u></b>	
<b><u>Produits des cessions d'éléments d'actifs</u></b>	
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	49
Immobilisations financières	-
Autres éléments d'actifs (sauf stocks et valeurs mobilières)	-
<b><u>Quote-part des subventions d'invest. Virée au résultat</u></b>	
<b><u>Autres produits exceptionnels</u></b>	
Bonis provenant de clauses d'indexation	-
Lots	-
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres	-
Produits exceptionnels divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>

## Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 677 076	1 095 780	-	1,53 €
Actions amorties	-	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-	-
Actions préférentielles	-	-	-	-
Parts sociales	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-

## Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires en milliers d'euros	Décembre 2008			Décembre 2007		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Prestations de services	13 371	2 100	15 471	9 143	1 241	10 384
<b>TOTAL</b>	<b>13 371</b>	<b>2 100</b>	<b>15 471</b>	<b>9 143</b>	<b>1 241</b>	<b>10 384</b>

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Décembre 2008					Décembre 2007
	Résultat avant report déficitaire	Réport déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	2 295	-	2 295	27	2 268	3 163
Résultat exceptionnel à court terme	31	-	31	10	20	(117)
Résultat exceptionnel à long terme	-	-	-	-	-	-
Résultat intégration fiscale	-	-	-	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-	-
Créances d'impôts	-	-	-	(678)	678	569
<b>TOTAL</b>	<b>2 325</b>	<b>-</b>	<b>2 325</b>	<b>(641)</b>	<b>2 966</b>	<b>3 616</b>

## Information sur l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat en milliers d'euros	Dotations	Reprises	Montant
<b>Provisions réglementées</b>	-	-	-
Provision retraite	17	7	11
ORGANIC	24	17	8
Valeurs mobilières de placement	109	30	80
Frais d'acquisition des titres de participation	206	170	35
Provision construction	4	-	4
<b>Autres provisions</b>	<b>361</b>	<b>223</b>	<b>138</b>
Carry Back	-	-	-
Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt formation	-	-	-
<b>IMPACT SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Impact sur les capitaux propres en K€	Dotations	Reprises	Montant
<b>IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES RESULTANT DES PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à disposition		Total	
	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-08	31-déc.-07
Cadres	30	21	-	-	30	21
Agents de maîtrise	11	9	-	-	11	9
Employés et techniciens	-	-	-	-	-	-
Ouvriers	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41</b>	<b>30</b>

Postes en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Immobilisations financières</b>		
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	47 352	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
<b>Créances</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 944	-
Autres créances	7 370	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-
<b>Passif</b>		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	14 550	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 300	-
Autres dettes	1 386	-
<b>Elements financiers</b>		
Produits de participation	2 630	-
Autres produits financiers	390	-
Charges financières	465	-
<b>Autres</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>77 386</b>	<b>-</b>

#### Engagements financiers

Engagements donnés en milliers d'euros	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals:	-	-	-	-	-	-
Cautions						
Solybail pour la SCI les Favières	40	-	-	-	-	40
LB pour les marchés au Maroc	25	-	25	-	-	-
Fonds de commerce COMAU	5 004	-	5 004	-	-	-
Garanties						
Nantissement de titres	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 069</b>	<b>-</b>	<b>5 029</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40</b>

Engagements reçus en milliers d'euros	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals:	-	-	-	-	-	-
Cautions						
sur compléments de prix des croissances externes	5 665	-	-	-	-	5 665
Garanties	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 665</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 665</b>

Un montant de 13 000 K€ a été donné à CIC Lyonnais de Banque dans le cadre du plan de sauvegarde adopté par le Tribunal de Commerce de Paris pour l'acquisition de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI). Cet engagement couvre une ouverture de crédit de même montant qui n'a pas été tiré par AKKA Technologies en 2008.

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés en milliers d'euros	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
<b>Autres dettes</b>			
<b>TOTAL</b>	-	-	-

## Liste des filiales et participations

Montant en milliers d'euros  Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
AKKA INGENIERIE PRODUIT SAS	976	6 319	100.00%	14 360	14 360	-	-	117 594	2 935	-
AKKA INGENIERIE PROCESS SAS	101	1 713	100.00%	1 499	1 499	-	-	45 332	1 977	1 300
AKKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES SAS	990	4 096	25.00%	3 202	3 202	-	-	77 737	3 155	-
AKKA MANAGER SARL	39	18	100.00%	39	39	-	-	3 054	65	-
AKKA DEVELOPMENT SAS	240	1 482	100.00%	229	229	-	-	59	(7)	-
AKKA GESTION SAS	76	192	100.00%	8	8	-	-	6 250	395	300
ERDIMAT SAS	459	980	100.00%	544	544	-	-	1	54	25
AKKA CONSULTING SAS	100	(113)	100.00%	100	-	-	-	456	(15)	-
ORINVEST SAS	37	(11)	100.00%	37	37	-	-	-	(2)	-
GPEILOG SAS	40	(395)	100.00%	3 843	3 843	-	-	-	(173)	-
AKKA SWITZERLAND	67	1 396	100.00%	1 561	1 561	-	-	10 092	1 287	-
AKKA SERVICES SAS	1 286	1 077	100.00%	12 895	12 895	-	-	349	(74)	1 005
AKKA ROMSERV	9	(32)	100.00%	10	10	-	-	3 286	334	-
AKKA TECHNOLOGIES MAROC	27	193	70.00%	70	70	-	-	529	49	-
AKKA I&S SA (ex-COFRAMI)	26 000	(7 982)	100.00%	8 955	8 955	-	-	134 470	13 957	-
AKKA TECHNOLOGIES INDIA	1	-	100.00%	1	1	-	-	-	-	-
AKKA SAONE VALLEY	3	-	100.00%	3	3	-	-	-	-	-
PIERRE'S PROJECTS	38	32	32.00%	94	94	-	-	1 100	35	-

Aucun compte arrêté à ce jour pour AKKA TECHNOLOGIES INDIA et AKKA SAONE VALLEY

Les informations relatives à la société PIERRE'S PROJECTS sont basées sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007

## **20.5.4 Rapport général des commissaires aux comptes – exercice clos le 31 décembre 2008**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AKKA TECHNOLOGIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note "Règles et méthodes comptables – Participations, autres titres immobilisés" de l'annexe expose les méthodes d'appréciation de la valeur d'inventaire des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

**ORFIS BAKER TILLY S.A.**

**DELOITTE & ASSOCIES**

Michel CHAMPETIER

Dominique VALETTE

## 20.5.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur conventions réglementées

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercice antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **Avec la société AMF Investisseurs**

Nature, objet et modalités : Modification de la convention d'assistance et de prestations de services du 30 avril 2002 par le Conseil d'Administration du 25 mars 2008 : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le montant de la facturation annuelle passe de 200 000 euros HT pour 10 jours de travail mensuel à 150 000 euros HT pour 8 jours de travail mensuel.

En complément de la facturation annuelle prévue par la convention d'assistance et de prestations de services, le Conseil d'Administration du 10 septembre 2007 a octroyé à la société AMF Investisseurs une rémunération exceptionnelle d'une partie fixe de 100 000 euros HT, accompagnée d'une partie variable de 150 000 euros HT, dans le cadre de l'opération d'acquisition de COFRAMI. Cette rémunération exceptionnelle acquise définitivement en 2008 a fait l'objet d'une facturation de la part d'AMF Investisseurs en 2008 pour 250 000 euros HT.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Villeurbanne, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY S.A.

DELOITTE & ASSOCIES

Michel CHAMPETIER

Dominique VALETTE

## 20.6 Politique de distribution des dividendes

### Dividendes versés au cours des 5 derniers exercices

Le tableau ci-dessous décrit les dividendes (en euros) par action, distribués au cours des cinq derniers exercices.

	2004	2005	2006	2007	2008 (1)
Dividende par action	0.096	0.500	0.630	0.330	0.520
Montant des dividendes distribués	950 124	1 892 112	2 430 856	2 877 404	4 984 278

(1) Dividende qui sera proposé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juin 2009.

Le tableau ci-dessous décrit les dividendes (en euros) par action, distribués au cours des cinq derniers exercices et ceci à nombre d'actions comparables, soit 9 677 076 actions en circulation à la date du 31 décembre 2008.

	2004	2005 (2)	2006 (2)	2007 (2)	2008 (1)
Dividende par action	0.118	0.206	0.260	0.300	0.520
Montant des dividendes distribués	950 124	1 892 112	2 430 856	2 877 404	4 984 278

(1) Dividende qui sera proposé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2009.

(2) à nombre d'actions comparables (i.e. après retraitement des multiplications et divisions du nombre de titres et de l'opération d'attribution d'une action gratuite pour 10 actions détenues)

Les distributions mises en paiement à compter de 2005 ne sont plus accompagnées d'un avoir fiscal (loi de finances pour 2004 – loi n°2003-131 1 du 31 décembre 2003, art. 93-1-A-1°).

### Politique de distribution

Le Groupe ne peut pas garantir le montant des dividendes qui pourraient être versés. Toutefois, il est envisagé de distribuer un dividende correspondant à environ 30% du bénéfice net consolidé (part du Groupe), sous réserve de l'analyse, pour chaque exercice, du bénéfice social de la société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'Administration.

### Délai de Prescription

Les dividendes non réclamés sont, prescrits au profit de l'État, dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

## 20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la connaissance de la société, il n'existe sur la période des douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le groupe ait connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir eu, ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société AKKA Technologies et/ou du Groupe AKKA Technologies.

La procédure de sauvegarde de la société AKKA I&S (ex-COFRAMI) ouverte par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 13 novembre 2006 est signalée ici uniquement dans la mesure où elle se poursuit, et que la deuxième annuité du plan sera assurée conformément aux termes dudit jugement.

## 20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice

Cf publication du communiqué de presse sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 au paragraphe 12.3..

## 21 Informations complémentaires

### 21.1 Capital social

#### 21.1.1 Informations relatives au capital souscrit

Au jour de l'établissement du présent document de référence, le capital social est de QUATORZE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE -CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUATRE EUROS ET VINGT-HUIT CENTIMES (14.965.964,28 €), divisé en neuf millions sept cent quatre-vingt-un mille six cent soixante seize (9.781.676) actions de 1,53 € de valeur nominale chacune.

#### Capital autorisé mais non émis

Etat des autorisations adoptées par les Assemblées Générales Mixtes du 28 juin 2007 et du 24 juin 2008.

Type d'autorisation	Date de l'Assemblée Générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Utilisation au cours d'exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2008	Utilisation au cours de l'exercice 2009
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	28/06/2007	26 mois 27/08/2009	5 000 000 €	1 513 170 €	CA 14/01/08 décision de principe émission de 20 000 OBSAAR	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	28/06/2007	26 mois 27/08/2009	5 000 000 €	Néant	Néant	Néant
Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature	28/06/2007	26 mois 27/08/2009	10% du capital social	Néant	Néant	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission	28/06/2007	26 mois 27/08/2009	1 000 000 €	34 070,04 €	CA 06/07/08 Attribution de 26 320 actions CA 18/07/08 Attribution de 185 726 actions	CA 05/03/09 Attribution de 104 600 actions
Augmentation de capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents à un PEE	28/06/2007	26 mois 27/08/2009	3% du capital social	27 901,08 €	Néant	Néant
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	28/06/2007	26 mois 27/08/2009	5% du capital social	79 498 options soit 0,65 % du capital social	CA 10/10/2008 Attribution de 4000 actions sur levée d'options	Néant

Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de salariés et/ ou mandataires sociaux	28/06/2007	38 mois 27/08/2010	10% du capital social	443 357 actions soit 4,53% du capital social	CA 17/06/08 attribution de 2070 actions CA 17/11/08 attribution de 7000 actions	CA 31/03/09 attribution de 2000 actions
Autorisation d'opérer sur les titres de la société	24/06/2008	18 mois 23/12/2009	10% du capital social	Néant	Néant	Néant
Annulation des titres auto-détenus	24/06/2008	24 mois 23 juin 2008	10% du capital social	Néant	Néant	Néant
Emission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en période d'offre publique	24/06/2008	18 mois	20 000 000 €	Néant	Néant	Néant

L'Assemblée Générale annuelle du 23 juin 2009 se prononcera sur le renouvellement de ces autorisations d'augmentation de capital. (Cf. Texte des projets de résolutions).

#### Modification du capital et des droits de vote attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales ; les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques. Un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture pour les exercices 2007 et 2008 est donné dans les comptes consolidés de l'exercice 2008 au paragraphe 20.3.4 ci-avant.

#### Acquisition par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2005 a donné, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'admission des actions de la Société à la cote d'un marché réglementé, l'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

Par délibération du 14 avril 2005, le Conseil d'Administration a décidé de faire usage de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 28 février 2005, à l'effet d'opérer sur les actions de la société. Ce programme de rachat d'actions a obtenu le 26 avril 2005 le visa de l'AMF sous le numéro 05-304.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2006 a renouvelé, pour une durée de dix-huit mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007 a renouvelé, pour une durée de dix-huit mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2008 a renouvelé, pour une durée de dix-huit mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

Titres concernés : actions ordinaires (code ISIN FR0004180537).

### **21.1.2 Titres non représentatifs du capital**

Non applicable à l'exception des OBSAAR décrites ci-dessous.

### **21.1.3 Actions auto-détenues**

Au 31 décembre 2008, la société AKKA Technologies et ses filiales possèdent 20 430 actions propres dans le cadre de son programme de rachat d'actions et 71 495 actions en dehors de ce programme. Le rapport de gestion du Groupe présenté au paragraphe 9.1 du présent document de référence apporte des précisions sur les actions auto-détenues.

### **21.1.4 Capital potentiel**

Le capital potentiel de la société au 31 décembre 2008 était de 713 944 actions pouvant provenir de levée d'options de souscription d'actions et d'émission d'actions gratuites ou des BSAAR. A cette date, le pourcentage de dilution total potentiel représente 7,3% du capital. Un tableau récapitulatif des différents plans est présenté dans la note 4.9 des comptes consolidés au paragraphe 20.3.5.4.

### **21.1.5 Autres titres donnant accès au capital**

Le 3 avril 2008, la société AKKA Technologies a émis 20 000 Obligations à Bons de souscriptions et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale de 1 000 euros pour un montant de 20 millions d'euros.

L'émission a été réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Grâce à la partie non souscrite par les actionnaires principaux d'AKKA Technologies des 420 000 BSAAR émis, l'opération a également permis au Groupe d'intéresser à la réussite de sa stratégie ses dirigeants et cadres clés et de les fidéliser.

Sur la base du capital actuel, compte tenu du cours de l'action AKKA Technologies, du prix d'exercice des BSAAR (13,80€ par option ouvrant droit à 1,1 actions), le pourcentage de dilution potentiel lié à l'exercice des BSAAR est de 4,7%.

Une description plus complète de cette opération se trouve dans les comptes sociaux d'AKKA Technologies (cf paragraphe 20.5 ci-avant).

### **21.1.6 Nantissements, inscriptions, garanties**

A la date d'enregistrement du présent rapport, la société n'a pas connaissance de nantissements et autres sûretés portant sur les actions inscrites au nominatif.

Les informations ci-après se rapportent aux actifs de la société AKKA Technologies faisant l'objet d'engagements hors bilan.

Faisant suite au remboursement de l'ensemble des emprunts de la société AKKA Technologies sur l'exercice 2008 et le premier trimestre 2009, aucun des actifs de la société ne supporte de garanties.

## 21.1.7 Information sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Non applicable.

## 21.1.8 Tableau d'évolution du capital de la société sur les cinq dernières années

Date de l'Assemblée	Opération	Nombre d'actions émises	Valeur nominale des actions en €	Montant nominal de l'augmentation de capital en €	Prime d'émission d'apport ou de fusion	Montant cumulé du capital en €	Nombre cumulé d'actions
23 juin 2003	Augmentation de capital par élévation de la valeur nominale et par incorporation de réserves	-	-	3 612	-	10 100 000	662 030
23 juin 2003	Division du nominal par cinq	-	-	-	-	10 100 000	3 310 150
28 juin 2004	Division du nominal par trois	-	-	-	-	10 100 000	9 930 450
28 février 2005	Elévation du nominal par incorporation de réserves	-	1.02	29 059	-	10 129 059	9 930 450
4 mars 2005	Multiplication du nominal par trois	-	3.06	-	-	10 129 059	3 310 150
CA 14 avril 2005	Augmentation de capital	494 500	3.06	1 513 170	10 750 430 soit 21,74 € par action	11 642 229	6 804 650
CA 14 mars 2006	Augmentation de capital réservée aux salariés	9 118	3.06	27 901	199 775,38 €, soit 21,91 € par action	11 670 130	3 813 768
CA 22 juin 2007	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	76 700	3.06	234 702	-	11 904 832	
AG 28 juin 2007	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	389 046	3.06	1 190 481	-	13 095 313	
CA 31 décembre 2007	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	22 268	1.53	34 070	-	<b>13 129 383</b>	8 581 296
AG 24 juin 2008	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	858 129	1.53	1 312 937	-	<b>14 442 320</b>	9 439 425
CA 6 juillet 2008	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	26 320	1.53	40 270	-	<b>14 482 590</b>	9 465 745
CA 18 juillet 2008	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	185 726	1.53	284 161	-	<b>14 766 751</b>	9 651 471
CA 10 octobre 2008	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	25 604	1.53	39 176	-	<b>14 805 926</b>	9 677 076
CA 5 mars 2009	Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte «prime d'émission»	104 600	1.53	160 038	-	<b>14 965 954,28</b>	9 781 676

L'Assemblée Générale du 23 juin 2009 prévoit certaines modifications du capital social.

Extraits des statuts sur le capital :

- suivant délibération du Conseil d'Administration du 22 juin 2007 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 28 février 2005, le capital a été augmenté d'une somme de 234 702 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 76 700 actions nouvelles de 3,06 euros de valeur nominale. »
- suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 juin 2007, le capital a été augmenté d'une somme de 1 190 480,76 euros par incorporation de la « prime d'émission et la création de 389 046 actions nouvelles de 3,06 euros de valeur nominale. »
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 31 décembre 2007 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 28 février 2005, le capital a été augmenté d'une somme de 34 070,04 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 22 268 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale. »
- suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 24 juin 2008, le capital a été augmenté d'une somme de 1 312 937,37 euros par incorporation de la prime d'émission et la création de 858 129 actions de 1,53 euro de valeur nominale ».
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 6 juillet 2008 et conformément à l'autorisation de l'assemblée générale du 28 février 2005, le capital a été augmenté d'une somme de 40.269,60 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 26.320 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale. »
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 18 juillet 2008 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 28 février 2005, le capital a été augmenté d'une somme de 284.160,78 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 185.726 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- le Conseil d'Administration du 10 octobre 2008 a constaté deux augmentations de capital d'un montant global de 39.175,62 euros
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 5 mars 2009 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2007, le capital a été augmenté d'une somme de 160.038 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 104.600 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale. »

## 21.2 Acte constitutif et statuts

### 21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- l'acquisition, l'administration, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de titres sociaux,
- la prise de participations dans toute société industrielle, commerciale et/ou de services, la création et/ou l'acquisition de tous fonds de commerce ou branches d'activités intervenant dans le domaine de la transitique, notamment la conception, l'étude et la réalisation d'équipements et de systèmes d'automatisation industrielle,

- l'animation, la coordination de toute société et notamment pour l'exécution de tous mandats de gestion, direction, contrôle et de toutes prestations de services commerciaux, administratifs, informatiques ou autres, et la formation du personnel, le conseil de gestion et financier,
- le négoce, la fourniture de tous produits et articles utiles ou nécessaires au fonctionnement des sociétés avec lesquelles elle est en relation d'affaires,
- la prise, le dépôt, l'exploitation de brevets et marques,
- les apports en technologie, le développement du savoir-faire technique,
- toutes prestations de services, en particulier l'ingénierie, le conseil, l'assistance, l'organisation destinées aux entreprises industrielles, commerciales et de services,
- la formation de toutes personnes en tous domaines,
- l'organisation de manifestations de tous genres,
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

### **21.2.2 Conseil d'Administration (article 15 des statuts)**

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de quatre-vingt ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Nul ne peut être désigné administrateur s'il est par ailleurs actionnaire de référence et / ou administrateur et/ou mandataire social et/ ou dirigeant d'une entité qui a une activité concurrente directe ou indirecte à celle du Groupe AKKA Technologies.

Si au cours du mandat occupé au sein du Conseil d'Administration, un administrateur devenait actionnaire de référence et/ou administrateur et/ou mandataire social et/ou dirigeant d'une entité qui a en fait et en droit une activité concurrente à celle du groupe AKKA Technologies, il s'engage, avant toute prise de participation et/ou acceptation d'un mandat dans ladite entité, à en informer le Conseil d'Administration, qui seul décidera de la poursuite et/ou de la cessation de ses fonctions.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était

administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de Commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

### **21.2.3 Droits et obligations attachés aux actions (article 12 et 13 des statuts)**

Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire au 31 décembre de l'année écoulée.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera accordé, dès son émission aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit de vote double.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans.

Les actionnaires auront la faculté de renoncer individuellement, temporairement ou définitivement à leur droit de vote double. Cette renonciation ne sera opposable à la société et aux autres actionnaires qu'à la condition d'être notifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception trois jours ouvrables au moins avant la tenue de l'Assemblée pour laquelle l'actionnaire entend renoncer à son droit de vote double.

### **21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires ne peuvent être modifiés, dans les conditions prévues par la loi, que par une Assemblée Générale Extraordinaire, selon les conditions de quorum et de majorités fixées par le Code de Commerce.

Il n'existe pas de disposition plus restrictive dans les statuts.

## 21.2.5 Assemblées Générales

### Convocation aux Assemblées (article 26 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. En outre, le Comité d'Entreprise représenté par un de ses membres délégué à cet effet peut, dans les conditions prévues au I de l'article L. 432-6-1 du Code du Travail, demander au Président du Tribunal de Commerce, statuant en référé, la désignation d'un mandataire de justice chargé de convoquer l'Assemblée des actionnaires.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi.

### Participation aux Assemblées (article 28 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité.

La participation aux Assemblées Générales, sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

Tout actionnaire peut également participer à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire de vote à distance établi et adressé à la société selon les conditions et les délais fixés par la loi et les règlements

Deux membres du Comité d'Entreprise, désignés par le comité dans les conditions fixées par la loi, peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des actionnaires.

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la société AKKA Technologies se tiendra le 23 juin 2009 à 16h00 au Cercle de l'Union à Lyon.

Ordre du jour :

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion et de groupe établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,

- Rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne prévu à l'article L. 225-168 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes faisant part de leurs observations sur le rapport du Président du Conseil d'Administration,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Autorisation d'opérer en bourse sur ses propres actions,

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation d'actions ;
- Délégation à donner au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital en période d'offre publique d'acquisition par émission de bons soumis au régime de l'article L233-32 II du code de commerce ;
- Délégation au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation à donner au Conseil d'Administration en vue de supprimer le droit préférentiel des actionnaires aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital, au profit d'une catégorie de personnes ;
- Délégation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'ajustement éventuel d'une émission de titres ;
- Délégation au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature ;
- Délégation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;
- Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription d'actions ;
- Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options d'achat d'actions ;
- Autorisation au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre ;
- Délégation au Conseil d'Administration d'émettre des actions de la Société au bénéfice des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- Augmentation de capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission », par voie de création d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire

- Pouvoirs pour formalités.

### **21.2.6 Dispositions ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle**

#### **Article 15 des statuts**

Aux cours de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008, aux termes de la douzième résolution, les statuts de la société ont été modifiés comme suit, tendant à insérer une clause d'exclusivité de mandat :

« Nul ne peut être désigné administrateur s'il est par ailleurs actionnaire de référence et / ou administrateur et/ou mandataire social et/ ou dirigeant d'une entité qui a une activité concurrente directe ou indirecte à celle du Groupe AKKA Technologies.

Si au cours du mandat occupé au sein du Conseil d'Administration, un administrateur devenait actionnaire de référence et/ou administrateur et/ou mandataire social et/ou dirigeant d'une entité qui a en fait et en droit une activité concurrente à celle du Groupe AKKA Technologies, il s'engage, avant toute prise de participation et/ou acceptation d'un mandat dans ladite entité, à en informer le Conseil d'Administration, qui seul décidera de la poursuite et/ou de la cessation de ses fonctions. »

### **Assemblée Générale du 24 juin 2008 - Neuvième Résolution**

Aux cours de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008, aux termes de la neuvième résolution, a été autorisée la possibilité, en période d'offre publique, d'émettre et d'attribuer gratuitement aux actionnaires des bons de souscription d'actions.

« Neuvième Résolution : *Délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins de décider de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la Société en période d'offre publique*).-

L'Assemblée Générale, statuant par exception aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et en application des dispositions des articles L 225-129 à L225- 129-6, L233-32 et L 233-33 du Code de commerce dans leur rédaction issue de la loi Breton n°2006-387 du 31 mars 2006, délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, la compétence de décider de procéder, en France comme à l'étranger, à l'émission de bons de souscription d'actions attribués gratuitement aux actionnaires de la Société.

L'Assemblée Générale décide que les émissions visées au titre de la présente résolution ne pourront être mises en œuvre qu'au cours d'une offre publique portant sur les titres de la société, et que seuls les actionnaires de la Société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique seront bénéficiaires de cette attribution gratuite de bons de souscription d'actions (...). »

### **21.2.7 Franchissements de seuils (article 12 des statuts)**

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder de quelque manière que ce soit, un nombre d'actions représentant une fraction au moins égale à 2,5% du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales, ou tout multiple de ce pourcentage, doit informer la société, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social, du nombre total d'actions et des droits de vote attachés qu'elle possède ainsi que, le cas échéant, du nombre de titres donnant accès à terme au capital et les droits de vote qui y sont attachés.

Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus, chaque fois que la fraction du capital ou des droits de vote possédée, devient inférieure à l'un des seuils prévus.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de 2 ans suivant la date de régularisation de la notification. Dans

les mêmes conditions, les droits de vote attachés à ces actions et qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant.

Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils visés au premier alinéa de l'article L 233-7 du Code de Commerce, cette sanction ne sera appliquée que sur demande consignée dans un procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaire(s) possédant, ensemble ou séparément, 5% au moins du capital social et/ou des droits de vote de la société.

Le respect de cette obligation de déclarer le franchissement de seuil de 2,5% du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales, ou tout multiple de ce pourcentage, ne dispense, en aucun cas, les actionnaires, personnes physiques ou morales, du respect des dispositions légales prévoyant une obligation de déclaration auprès de la société en cas de détention de plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de la société, conformément aux dispositions des articles L 233-7 et suivants du Code de Commerce, le délai d'information étant, pour ces seuils, de 5 jours de Bourse.

### **21.2.8 Dispositions régissant les modifications de capital**

Le capital social est modifié dans les conditions prévues par la loi.

## **22 Contrats importants**

En dehors des contrats d'acquisitions décrits dans le paragraphe 5.2.1. ci-avant, le Groupe n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de contrats importants autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

## **23 Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts**

Non applicable.

## **24 Documents accessibles au public**

Conformément à la Directive Transparence, AKKA Technologies dispose d'une rubrique « informations financières » sur le site du Groupe ([www.akka.eu](http://www.akka.eu)). A ce jour, les documents suivants sont consultables :

- les communiqués de presse
- les présentations des résultats annuels et semestriels
- les rapports financiers annuels et semestriels
- le calendrier des publications de l'exercice en cours
- les déclarations de droit de vote
- les déclarations des transactions sur actions propres
- les communiqués relatifs aux honoraires des commissaires aux comptes
- la note d'opération visée par l'AMF en date du 30 mars 2005
- le document de base visé par l'AMF en date du 21 mars 2005
- le Rapport Annuel 2005
- le document de référence 2006 visé par l'AMF en date du 17 juillet 2007
- l'actualisation du document de référence 2006

- le document de référence 2007 visé par l'AMF en date du 18 juin 2008
- les documents préparatoires aux Assemblées Générales

Les statuts de AKKA Technologies peuvent être consultés à son siège social – 9/11, rue Montalivet – 75008 Paris.

## **DECLARATIONS BOURSIERES**

### Déclarations des transactions sur actions propres

Conformément à la Directive Transparence, les déclarations mensuelles ont été mises en ligne auprès du diffuseur agréé ([www.actusnews.com](http://www.actusnews.com)) et peuvent être consultées sur le site du Groupe ([www.akka.eu](http://www.akka.eu)).

Conformément à la réglementation en vigueur, les déclarations mensuelles sont désormais transmises directement à l'AMF et peuvent être consultées sur le site du Groupe ([www.akka.eu](http://www.akka.eu)) dans la rubrique « **Espace Investisseurs** » ;

## **25 Informations sur les participations au 31 décembre 2008**

Se référer à la note 1.5 des comptes consolidés (paragraphe 20.3.5) décrivant le périmètre de consolidation du Groupe et à la liste des filiales et participations de la société AKKA Technologies figurant dans le paragraphe 20.5.3.

## **26 Honoraires des commissaires aux comptes et membres du réseau**

L'information est donnée dans les comptes consolidés figurant au paragraphe 20.3.5 du présent document de référence.